



Ecole de culture générale



Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle,
Direction générale de
l'enseignement postobligatoire

Edition 2023

Les indications de la présente brochure sont valables jusqu'à la publication d'une nouvelle édition. La version numérique en ligne sur le site internet des gymnases fait foi.

www.vd.ch/gymnase

Ecole de culture générale

Avant-propos

Depuis 2015, la formation gymnasiale dans le Canton de Vaud offre trois filières de formation qui répondent à des exigences fixées au niveau suisse, respectivement par le Conseil fédéral, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ou encore le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI):

- L'École de culture générale [ECG], qui débouche en trois ans sur un certificat d'École de culture générale avec la mention du domaine professionnel choisi et qui, complété d'une maturité spécialisée obtenue après une année supplémentaire de formation, permet l'accès aux procédures d'admission des Hautes écoles spécialisées du même domaine ou aux Hautes écoles pédagogiques, ainsi qu'à l'examen complémentaire passerelle menant aux Hautes écoles universitaires;
- L'École de commerce [EC] qui, après trois ans d'études gymnasiales et une année supplémentaire de stage pratique en entreprise, permet d'obtenir un certificat fédéral de capacité d'employé-e de commerce ainsi qu'une maturité professionnelle; ces deux titres permettent d'exercer une activité professionnelle dans le domaine commercial ou d'accéder aux Hautes écoles spécialisées dans les domaines de l'économie, de la gestion et de l'administration, ainsi qu'à l'examen complémentaire passerelle menant aux Hautes écoles universitaires;
- L'École de maturité [EM] qui, en trois ans d'études, permet d'obtenir un certificat de maturité donnant accès aux universités et écoles polytechniques.

Après une brève présentation du cadre réglementaire, des conditions d'admission et de la structure des études en École de culture générale, cette brochure présente la répartition horaire des disciplines dans les différents domaines professionnels de l'ECG, les objectifs et les contenus des plans d'études des disciplines qui composent la formation (disciplines fondamentales ou en relation avec le domaine professionnel), ainsi que la liste des examens écrits et oraux.

Table des matières

Introduction

- 7 Cadre réglementaire et culture générale
- 7 Conditions d'admission à l'ECG
- 7 Domaines professionnels et maturités spécialisées
- 8 Stage pratique extrascolaire
- 9 Travail personnel
- 9 Formes d'enseignement, compétences transversales et interdisciplinarité

La formation générale — Disciplines fondamentales

- 1^{er} domaine d'études — Langues**
- 13 Français
- 20 Préambule : L'enseignement des langues étrangères en ECG**
- 22 Allemand (L2)
- 27 Italien (L2)
- 34 Anglais (L3)

- 2^e domaine d'études — Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique**
- 41 Mathématiques
- 47 Biologie
- 50 Chimie
- 53 Physique
- 56 Informatique y.c. Bureautique
- 60 Informatique y.c. Bureautique

- 3^e domaine d'études — Sciences humaines et sociales**
- 63 Géographie
- 69 Histoire
- 73 Economie et droit

- 4^e domaine d'études — Disciplines artistiques**
- 77 Arts visuels
- 81 Musique

- 5^e domaine d'études — Sport**
- 85 Education physique et sportive

Domaine professionnel Santé

92	Grille horaire
93	Mathématiques
95	Biologie
97	Chimie
100	Physique
104	Philosophie
110	Psychologie

Domaine professionnel Travail social

116	Grille horaire		
117	Géographie	132	Sociologie
119	Economie et droit	136	Arts visuels
121	Philosophie	140	Musique
127	Psychologie		

Domaine professionnel Pédagogie

145	Grille horaire		
146	Biologie	158	Philosophie
148	Chimie	165	Psychologie
151	Physique	170	Arts visuels
155	Géographie	174	Musique

Domaine professionnel Communication et information

179	Grille horaire		
180	Allemand	201	Géographie
184	Italien	203	Economie et droit
189	Anglais	205	Sociologie
193	Mathématiques	208	Arts visuels
196	Informatique	212	Histoire de l'art

Domaine professionnel Arts et design

216	Grille horaire		
217	Philosophie	233	Histoire de l'art
225	Sociologie	236	Histoire de la musique
228	Arts visuels		

Domaine professionnel Musique

240	Grille horaire		
241	Philosophie	258	Histoire de la musique
249	Sociologie	262	Histoire de l'art
253	Musique		

Introduction

L'École de culture générale dispense un enseignement de culture générale qui prolonge et approfondit celui de la scolarité obligatoire, mais qui se veut également proche des réalités professionnelles. Les études visent donc à élargir et à perfectionner les connaissances et aptitudes des élèves, ainsi qu'à développer leurs compétences personnelles, sociales et transversales en vue de formations professionnelles spécialisées exigeantes.

L'ECG est principalement destinée à des élèves qui souhaitent ensuite entreprendre des formations professionnelles du degré tertiaire dans les domaines de la santé, du travail social, de l'enseignement et de la pédagogie, de la communication et de l'information, des arts visuels et du design, ou de la musique.

Après l'obtention du certificat d'École de culture générale au terme de la 3^e année de la formation, l'ECG donne accès à certaines écoles supérieures. Cela étant, la plupart des formations sont dispensées dans certaines filières des Hautes écoles spécialisées [HES] ou pédagogiques [HEP] qui nécessitent l'obtention du certificat de maturité spécialisée au terme d'une 4^e année de formation.

- L'élève porteur d'un certificat de fin d'études de la voie pré-gymnasiale ou d'un certificat de fin d'études de la voie générale est admis de droit à l'École de culture générale s'il a obtenu les totaux suivants dans un groupe constitué du français, des mathématiques et de l'allemand:
 - au moins 13.5 points s'il a suivi, en niveau 2, les trois disciplines à niveaux;
 - au moins 14.5 points s'il a suivi deux disciplines en niveau 2 et une discipline en niveau 1.
- L'élève ayant échoué en voie pré-gymnasiale mais au bénéfice d'un certificat de la voie générale est admissible en École de culture générale à condition d'avoir obtenu une moyenne annuelle finale de 4 ou plus dans au moins deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques.
- Le candidat au bénéfice d'une attestation d'admissibilité délivrée par le Conseil de direction de l'établissement d'enseignement obligatoire d'où il provient est admissible en École de culture générale.

**Conditions
d'admission à l'ECG**

Domaines professionnels

Tout en maintenant à travers le cursus d'études un socle composé de disciplines fondamentales associées aux cinq domaines d'études de la formation générale, l'ECG propose, dès la 2^e année, un choix de domaines professionnels profilés et fortement dotés sur le plan horaire. Cette architecture de formation permet aux élèves d'élaborer ou de consolider un futur projet professionnel tout en bénéficiant d'une culture générale renforcée. Il s'agit de la caractéristique majeure de l'ECG au sein des gymnases vaudois.

Les six domaines professionnels de l'ECG sont les suivants:

- Santé
- Travail social
- Pédagogie
- Communication et information
- Arts et design
- Musique

Maturités spécialisées

Après l'obtention du certificat d'École de culture générale au terme de la 3^e année, les élèves peuvent prolonger leurs études avec une année de maturité spécialisée s'ils envisagent d'entrer dans une formation dispensée par une Haute école spécialisée, en particulier la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale [HES-SO]. L'année de maturité spécialisée s'inscrit dans le domaine professionnel suivi à l'ECG ou dans un autre domaine, mais moyennant des compléments de formation. Les modalités des différentes maturités spécialisées sont disponibles dans des plans d'études spécifiques. Le certificat de maturité spécialisée permet d'accéder à la procédure d'admission des hautes écoles spécialisées ou pédagogiques du même domaine.

Stage pratique extrascolaire

Compte tenu des règles adoptées au niveau suisse, l'ensemble des élèves de l'ECG doivent accomplir un stage pratique extrascolaire de deux semaines. À noter enfin que le stage n'est pas rémunéré et que le taux d'occupation, en principe de 100%, est adapté aux normes de l'entreprise ou de l'institution.

Le stage pratique extrascolaire est intégré dans la formation, en principe durant la 2^e année. Il est réalisé dans le domaine professionnel dans lequel l'élève s'est inscrit-e au cours de sa 1^{re} année. Ce stage, dit « d'exploration », favorise un premier contact concret avec le monde professionnel. Il ne nécessite pas de compétences spécifiques, car il est constitué d'une part importante d'observation tout en n'excluant pas la réalisation de tâches simples. Il doit servir

au développement de la personnalité, au renforcement de l'autonomie et de la flexibilité personnelle dans le travail et ses différentes techniques. Il doit aussi permettre de découvrir le monde professionnel, de consolider les compétences personnelles, transversales et sociales en vue d'une future insertion professionnelle, d'étayer un choix professionnel et d'en évaluer la pertinence.

Compte tenu des règles adoptées au niveau suisse, les élèves de l'ECG doivent réaliser un travail personnel en 3^e année. Il permet aux élèves de développer et d'affiner leur capacité à formuler une thématique, à planifier les étapes de leur travail, à récolter et évaluer des données, le cas échéant à élaborer une œuvre artistique, ainsi qu'à présenter des résultats et à mener une réflexion critique.

Pour chaque domaine professionnel, le travail personnel doit être en relation :

- soit avec les domaines d'études prévus par le plan d'études cadre pour les écoles de culture générale, à savoir:
 - les langues
 - les mathématiques, les sciences expérimentales et l'informatique
 - les sciences humaines et sociales
 - les disciplines artistiques
 - le sport
- soit avec le domaine professionnel choisi par l'élève.

Le fonctionnement de l'ECG suscite et développe l'ouverture à l'innovation pédagogique, l'esprit d'initiative et de collaboration, les relations avec les formations subséquentes et le maintien d'exigences élevées.

L'enseignant-e assume la gestion de son enseignement. Elle ou il en choisit les méthodes, les formes et les moyens. Elle ou il varie les approches de sorte qu'elles se complètent, mènent à l'acquisition et au développement des compétences générales et transversales, tout en encourageant les attitudes souhaitées. Elle ou il définit l'ordre de présentation des sujets et le temps consacré à chacun d'eux durant l'année où ils sont mentionnés.

Travail personnel

Formes d'enseignement, compétences transversales et interdisciplinarité

La formation générale — Disciplines fondamentales

1^{er} domaine d'études — Langues

Domaine d'études

Langues

Années1^{re}, 2^e, 3^e

Formation générale (discipline fondamentale)

Examen de certificat ECG ✓

Écrit : 4 heures

- Travail d'argumentation générale ou dissertation générale
- Travail d'argumentation littéraire ou dissertation littéraire

Oral : 30 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation

- Analyse de texte d'un fragment non travaillé tiré d'une œuvre étudiée en classe pendant les deux dernières années.

Corpus d'examens

- 8 à 10 œuvres étudiées pendant les deux dernières années (avec une adaptation pour les cas des élèves redoublant-e-s ou issu-e-s d'un autre gymnase).

En préambule, il convient de souligner trois vertus essentielles liées à l'étude du français en École de culture générale dont ce plan, dans ses grandes lignes, se fait le garant. En tant que moyen d'expression personnel, le français offre aux élèves un outil d'émancipation leur permettant d'affirmer leur identité et leur esprit critique d'adultes en devenir. En tant que vecteur langagier quotidien, le français développe chez les élèves une sociabilité à laquelle les domaines professionnels de leur formation en École de culture générale, largement centrés sur la relation, les destinent prioritairement. En tant que réservoir d'œuvres littéraires, le français fournit aux élèves un champ d'expressions et d'expériences qui vient enrichir leur sensibilité et leur rapport au monde.

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement du français obéit à des objectifs qui sont dictés par la double dimension de la discipline, à la fois langue et ensemble des artéfacts produits dans cette langue. Autrement dit, il concerne le domaine de l'expression individuelle et celui de la littérature. Son objectif majeur est de développer les compétences linguistiques des élèves en leur permettant d'enrichir toutes les facettes de leur rapport verbalisé au monde. Ce but est d'abord atteint grâce à l'étude des textes littéraires, informatifs et argumentatifs. Il s'agit d'amener les élèves à explorer le champ de la littérature, ses formes et ses contenus, et de leur donner l'occasion de saisir les enjeux de textes à visée informative ou argumentative. Complémentaire

à cette approche centrée sur les textes, un travail aussi large que possible sur l’outil langagier permet aux élèves d’étendre leur maîtrise de la langue tant écrite qu’orale, dans ses usages normés ou singuliers, afin de les doter d’un instrument propice au développement de leur pensée et de leur émancipation. Ces compétences, indispensables à la réflexion des élèves et à leurs interactions avec autrui, augmentent leur capacité d’écoute, leur aptitude à s’exprimer et, par là, leur sociabilité. Elles constituent un élément essentiel de leur développement individuel.

Compétences disciplinaires – Domaines d’apprentissage

L’enseignement du français vise à l’acquisition d’une connaissance fine de la langue par l’exercice de l’expression écrite et orale, en permettant aux élèves d’étudier des types de textes variés et d’appréhender diverses situations de communication.

Il contribue à leur faire découvrir des œuvres marquantes de la littérature de langue française, de genres et d’époques diversifiés, en les sensibilisant aux moyens techniques et esthétiques qui y sont mis en œuvre, notamment par la pratique de l’analyse de texte.

L’enseignement du français favorise également l’exercice des compétences argumentatives des élèves en vue d’un usage raisonné de la langue et d’une maîtrise de la cohérence textuelle.

Enfin, dans le cadre d’une éducation à l’information, les élèves développent une réflexion critique sur les contenus médiatiques.

Ces compétences s’appliquent à trois domaines d’études : « réflexion sur la langue et la littérature », « expression écrite » et « expression orale ».

1^{re} année

Réflexion sur la langue et la littérature

- Élargir ses compétences linguistiques en appréhendant la langue comme système, savoir en comprendre et en expliquer les règles ;
- Percevoir et expliquer l’importance, la valeur et les fonctions des registres de langue dans divers types de contenus (textes, supports médiatiques) ;
- Comprendre des textes diversifiés en tenant compte du genre textuel et en se servant d’outils de référence ;
- Aborder progressivement des œuvres littéraires de genres variés et d’époques différentes, les contex-

- tualiser dans l'histoire de la littérature et des idées, en analyser le contenu et les interpréter ;
- Mettre en évidence et analyser l'impact ainsi que la fonction de la langue dans les textes, tant du point de vue de la forme que du fond, en pratiquant l'exercice de l'analyse de texte, avec son lexique spécifique ;
 - Apprendre à argumenter de manière pertinente et cohérente, avec les outils linguistiques appropriés.

Expression écrite

- Exercer, à titre prioritaire, les objectifs relatifs à la maîtrise de la langue écrite ;
- Rédiger des textes adaptés au destinataire et au contexte en choisissant le registre formel adéquat ;
- Travailler l'argumentation écrite en apprenant à :
 - distinguer un fait d'une opinion ;
 - identifier dans un texte la thèse prônée et la thèse réfutée ;
 - situer une thèse donnée dans un contexte, l'actualiser, lui trouver des arguments et des exemples ;
 - justifier et réfuter un argument ;
 - mettre en évidence une problématique ;
 - rédiger un plan, une introduction, et un paragraphe argumentatif ;
- Produire un commentaire critique sur un contenu médiatique ;
- Pratiquer la correspondance à l'aide d'exercices centrés sur les contenus de base propres à chaque type de document ;
- Exercer sa créativité en pratiquant l'écriture littéraire.

Expression orale

- Apprendre à s'exprimer de manière appropriée en tenant compte de la situation ;
- Présenter un exposé oral dans une langue correcte, sur un sujet littéraire ou non littéraire ;
- Faire preuve d'esprit critique et autocritique lors de productions orales.

2^e année

Réflexion sur la langue et la littérature

- Mettre en évidence l'importance de la langue, analyser son impact et sa fonction ;
- Appréhender les textes littéraires ou non littéraires en tant que sources de réflexion, porter un regard critique sur différents types de textes, identifier les valeurs d'un texte et les visions du monde qu'il pré-suppose ;

- Prendre une part active à la culture de son aire linguistique à travers la lecture et l'analyse approfondie de textes exigeants;
- Étudier les principaux courants littéraires à l'aide d'œuvres et d'extraits choisis;
- Aborder des œuvres littéraires de genres variés et d'époques différentes, les contextualiser dans l'histoire de la littérature et des idées, en analyser le contenu et les interpréter en développant une méthode autonome de questionnement du texte par la pratique de l'analyse de texte orale et écrite;
- Conduire progressivement une étude thématique transversale dans une œuvre littéraire (travail d'argumentation littéraire ou dissertation littéraire, exposé, présentation orale, par exemple);
- Approfondir la réflexion sur l'argumentation amorcée en 1^{re} année;
- Porter un regard éclairé sur le contenu des médias.

Expression écrite

- Consolider le travail de l'argumentation écrite entrepris en 1^{re} année:
 - analyser un énoncé;
 - établir une problématique;
 - planifier les étapes de l'argumentation future.
- Apprendre à rédiger un travail d'argumentation générale ou une dissertation générale complète sur des sujets dont le référent est connu de l'élève ou a fait l'objet d'une recherche préalable;
- Apprendre à rédiger un travail d'argumentation littéraire ou une dissertation littéraire;
- Apprendre à rédiger avec aisance des textes adaptés au destinataire et au contexte en respectant les règles d'écriture, notamment, et selon les besoins du domaine professionnel choisi, en pratiquant des exercices de correspondance écrite ciblés (lettre, courriel, dossier de candidature pour une recherche de stage, CV, procès-verbal, etc.);
- Poursuivre le travail de commentaire critique sur les médias;
- Exercer sa créativité en pratiquant l'écriture littéraire.

Expression orale

- S'exprimer oralement avec clarté, d'une manière nuancée, en s'adaptant au contexte et en appliquant quelques principes de rhétorique;
- Synthétiser et reformuler des messages oraux, écrits ou audiovisuels;
- Présenter un exposé oral dans une langue correcte, sur un sujet littéraire ou non littéraire.

3^e année

Réflexion sur la langue et la littérature

- Porter un regard critique sur ses connaissances de la langue ;
- Aborder des textes de genres diversifiés, dont l'essai ;
- Appréhender les textes littéraires ou non en tant que sources de réflexion ;
- Prendre une part active à la culture de son aire linguistique à travers la lecture et l'analyse approfondie de textes exigeants ;
- Connaître les principaux courants littéraires et les intégrer à la réflexion sur les œuvres ;
- Aborder des œuvres littéraires de genres variés et d'époques différentes, les contextualiser dans l'histoire de la littérature et des idées, en analyser le contenu et les interpréter en exerçant une méthode autonome de questionnement du texte par la pratique de l'analyse de texte orale et écrite ;
- Poursuivre, affiner la réflexion sur l'argumentation ;
- Préparer le travail de révision des œuvres retenues pour l'examen en exploitant divers supports ;
- Porter un regard critique et responsable sur les contenus médiatiques.

Expression écrite

- Rédiger des travaux d'argumentation générale ou des dissertations générales ;
- Rédiger des travaux d'argumentation littéraire ou des dissertations littéraires ;
- Poursuivre la pratique de la correspondance en l'intégrant dans des contextes précis liés, par exemple, au domaine professionnel visé ;
- Exercer sa créativité en pratiquant l'écriture littéraire.

Expression orale

- S'exprimer oralement avec clarté, d'une manière nuancée, en s'adaptant au contexte et en appliquant quelques principes de rhétorique ;
- Présenter un exposé oral dans une langue correcte, sur un sujet littéraire ou non littéraire ;
- Réaliser des analyses de texte orales pour la préparation de l'examen oral, notamment.

**Formes possibles
d'enseignement
de la discipline**

- Cours ex cathedra
- Enseignement numérique
- Ateliers
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Outre le travail des compétences réflexives et d'expression qui constituent une part importante de la discipline, dont découlent naturellement des aptitudes sociales, l'enseignement du français vise à permettre l'acquisition d'habitudes de travail favorisant l'accès à une plus grande autonomie. Par l'apprentissage de la recherche, de la sélection et du traitement des informations, les élèves seront encouragés à créer des liens entre les savoirs, à les mobiliser dans l'analyse de nouvelles situations et dans la réalisation indépendante, responsable et réfléchie de projets, menés parfois en collaboration.

Les élèves exerceront plus spécifiquement leur capacité à mettre à jour la structure d'un texte, à le reformuler pour en contrôler la compréhension, à prendre des notes, à organiser les supports nécessaires à l'apprentissage, à consulter un dictionnaire de langue et un dictionnaire encyclopédique, à conduire une recherche documentaire (sélection et usage de sources diversifiées, dont des sources numériques) dans le cadre d'un exposé ou de leur travail personnel.

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les savoirs disciplinaires spécifiques du français fournissent une grammaire permettant d'appréhender les enjeux et de mettre à l'épreuve la pertinence de thématiques transversales. En retour, l'expérience transdisciplinaire redonne souvent aux savoirs de branches une fonctionnalité et un intérêt pragmatique fondé sur la mise en action.

Si les domaines « langue et communication » et « littérature et culture » relèvent des objectifs disciplinaires propres au français, celui-ci est un lieu privilégié d'exploration de toutes les thématiques. Cette hiérarchie des thématiques n'exclut cependant pas d'aborder, selon le contexte et les besoins du domaine professionnel visé, les autres domaines mentionnés ci-dessus, qui constituent un réservoir dans lequel on pourra puiser.

« Diversité et tolérance »

Le langage participe à la représentation du monde. À ce titre, il constitue un terrain d'étude privilégié de l'impact des formes langagières sur les représentations. À travers une réflexion sur la langue, la discipline aura pour ambition de familiariser les élèves avec les images véhiculées par le code linguistique (histoire de la langue, débats et réformes linguistiques, langage inclusif et féminisation, stéréotypes, etc.).

L'enseignement des langues étrangères en ECG

Objectifs généraux

L'enseignement des langues vivantes en École de culture générale donne accès aux cultures et littératures des régions ou pays des langues étudiées. Il développe chez les apprenant-e-s la capacité à communiquer dans la langue, à comprendre ses interlocutrices ou ses interlocuteurs, à s'informer et à s'ouvrir à d'autres mentalités, façons de penser et pratiques sociales que celles dans lesquelles elles ou ils vivent.

L'étude des langues contribue à la structuration de la pensée des élèves, au développement de leur personnalité et de leur esprit critique, à l'épanouissement de leur sensibilité, ainsi qu'à la construction de leur identité. On attend d'elles et d'eux une implication active et responsable dans leurs apprentissages.

La maîtrise des langues permet aux élèves de prendre une part active à la vie en société et les prépare à des échanges culturels, politiques et économiques, ainsi qu'à la mobilité, dans leurs futures études et carrières professionnelles. À cette fin, et dans le but de compléter la formation dispensée en École de culture générale, les séjours — de brève ou de longue durée — dans les régions ou pays des langues étudiées sont fortement recommandés et encouragés.

Les objectifs fondamentaux, les stratégies d'enseignement et les évaluations dépendent des règles fixées par le Plan d'études cadre pour les Écoles de culture générale (PEC-ECG). Ils tiennent compte des principes, compétences et descripteurs formulés dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), adopté par le Conseil de l'Europe. Ainsi, dans les différentes langues vivantes enseignées, les élèves apprennent aussi bien à lire et à écouter qu'à écrire, parler et interagir au niveau B1 du CECR.

Objectifs culturels généraux

- Connaître différents aspects de la société, de la culture, de la littérature et de l'histoire des pays ou régions concernés, par le biais de documents authentiques (articles d'actualité, films, documentaires, textes littéraires, chansons, etc.) et être capable d'en parler.
- Mobiliser les connaissances culturelles acquises dans le but de se confronter à d'autres représentations et réalités culturelles.
- Établir une relation critique et constructive entre sa

culture et celles des autres, et ainsi développer une attitude d'ouverture et de tolérance vis-à-vis de la diversité.

- Acquérir, de manière progressive et en contexte, les compétences langagières dans les différentes activités de communication : production (écrite et orale), réception (écrite et orale) et interaction.
- Consolider et développer ces compétences à travers un apprentissage organisé et conscient de la langue, notamment du vocabulaire et de la grammaire, par le biais de différentes stratégies et techniques.
- Tirer profit des connaissances, des compétences et des stratégies acquises dans une langue pour en apprendre d'autres, dans le but de développer une conscience et une compétence plurilingues.
- Mieux comprendre le fonctionnement des langues.

Objectifs linguistiques généraux

Les examens finals comportent des épreuves écrites et orales sur chacune des compétences décrites par le CECR: compréhension, production et interaction orales, compréhension et production écrites.

Examens

Le résultat des examens finals vaut pour 50% de la note annuelle. Pour chacune des langues étudiées, la note 4 ou supérieure du certificat permet d'obtenir une attestation officielle de niveau B1 selon les critères du CECR.

Allemand

Domaine d'études	Années
Langues	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e
Formation générale (discipline fondamentale)	
Examen de certificat ECG 	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Écrit</u>: écrit 4 heures (240 minutes)• <u>Oral</u>: compréhension orale de 45 minutes (10 minutes de son) et expression orale de 15 minutes (avec 30 minutes de préparation)	

Objectifs généraux de la discipline

Définition et présentation des objectifs généraux de la discipline

Les objectifs généraux de l'enseignement des langues, et par conséquent de l'allemand, sont de développer la communication orale et écrite. Celles-ci favorisent les échanges culturels et sociaux en Suisse et à l'étranger.

L'acquisition de l'allemand reste un atout important, ainsi qu'une compétence recherchée dans le monde professionnel. La maîtrise de cette langue favorise la mobilité et encourage la découverte des autres régions linguistiques.

Apprendre l'allemand est aussi l'occasion de connaître des cultures, des façons de vivre et de penser différentes, ce qui contribue au développement d'un sens critique.

Au cours des trois années d'études en ECG, les objectifs de la discipline visent la consolidation de bases lexicales, grammaticales, phonologiques et orthographiques nécessaires pour parvenir :

- En 1^{re} année, à gérer, à l'oral et à l'écrit, les situations de communication de la vie quotidienne, telles que : caractéristiques personnelles, cadre familial, loisirs et environnement, etc. (liste non exhaustive).
- En 2^e année, à élargir les connaissances de certains aspects culturels et sociaux : faits divers, voyages, actualité, cinéma, art, etc. (liste non exhaustive).
- En 3^e année, à s'exprimer à l'aide de connaissances linguistiques plus approfondies sur des aspects culturels, littéraires ou sociopolitiques du monde germanophone par exemple.

Cela étant, les élèves pourront acquérir des compétences leur permettant de lire, écrire et comprendre à partir de documents authentiques. Elles et ils progresseront ainsi du niveau A2 au niveau B1 selon les critères du CECR.

Compétences — 1^{re} année

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre l'essentiel d'une discussion sur un thème de la vie quotidienne, saisir le sujet principal d'un message bref, d'une question d'actualité traitée dans les médias.

Compétences productives

- Exprimer ses goûts et préférences, donner son opinion.
- Parler de soi-même, de ses intérêts, loisirs, sports et habitudes, vie scolaire, etc.
- Faire une présentation courte sur un sujet personnel et préparé.
- Interagir en posant des questions, en échangeant des idées sur les thèmes abordés en classe.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Identifier les informations pertinentes de textes courts, tels que nouvelles, articles de journaux, « tweets », menus, horaires, prospectus, etc.

Compétences productives

- Écrire des textes courts sur des aspects quotidiens de son environnement ou écrire une histoire avec des phrases reliées entre elles.

Compétences — 2^e année

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre l'essentiel d'une discussion en langue standard ; saisir les points principaux d'informations traitées dans les médias et de documents enregistrés simples sur des sujets familiers.

Compétences productives

- Exprimer ses sentiments et en expliquer la raison.
- Faire un exposé sur des sujets variés d'ordre, culturel, littéraire, ou des faits divers.
- Communiquer avec aisance sur les différents sujets travaillés en classe, échanger ses idées et interagir avec les autres élèves.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Comprendre et analyser les points significatifs d'une oeuvre étudiée en classe, d'un article de journal, etc. en faire un résumé et donner son opinion de façon argumentée.

Compétences productives

- Écrire des textes articulés sur des sujets variés dans son domaine d'expérience ou travaillés en classe.

Compétences — 3^e année

Communication orale

Compétences réceptives

- Suivre l'essentiel d'un discours, d'un exposé et en restituer le contenu.
- Comprendre des émissions de radio, de télévision, des podcasts ou autre, sur des sujets actuels, en reconnaissant des informations factuelles et certains points de détail.

Compétences productives

- Raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film et décrire ses propres réactions ; raconter une histoire, décrire un événement, réel ou imaginaire, une ambition.
- Présenter un exposé méthodique dans un texte articulé.
- Communiquer, échanger avec aisance, sur des sujets familiers, habituels ou non, en relation avec ses intérêts.
- Réagir dans des situations moins quotidiennes.
- Exprimer ses idées sur un sujet abstrait ou culturel comme un livre, un film, de la musique.
- S'exprimer sur des questions en lien avec une thématique connue, une lecture.
- Participer à une discussion et exprimer certaines réactions.
- Exprimer et défendre un point de vue.
- Interagir dans des situations moins quotidiennes.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Lire, comprendre et analyser des textes, littéraires ou autres, étudiés en classe.
- Comprendre des articles de journaux sur des sujets actuels.

Compétences productives

- Rédiger un texte de nature créative, un bref essai, sur des sujets d'intérêt général.
- Développer et construire une argumentation claire sur un thème travaillé en classe.
- Développer une question précise, thématique par exemple, sur une œuvre littéraire lue en classe.
- Résumer.

Cours ex cathedra
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de l'allemand axé sur la communication orale et écrite, se prête à des modes d'apprentissage diversifiés. Des cours ex cathedra ou dialogués peuvent avoir lieu de temps à autre, pour expliquer, par exemple, un point de grammaire ou introduire un sujet littéraire, mais la plupart du temps les élèves sont encouragés à collaborer pour exercer les compétences de communication et d'interaction, parfois aussi pour préparer des projets spécifiques. Ils apprennent, en outre, à être autonomes en s'exerçant à améliorer leurs compétences écrites, productives et réceptives et en faisant des recherches pour des projets individuels ou de groupes.

Concernant le développement des compétences transversales du PEC, l'allemand s'y prête parfaitement à tous les niveaux. La compétence d'expression est centrale dans cette discipline et les élèves l'entraînent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'autonomie est fondamentale pour l'acquisition d'une langue étrangère qui exige motivation et investissement en temps personnel, pour consolider les cours dispensés. Les compétences réflexives sont exercées lors de tâches associées à des thèmes littéraires ou dits de société, de politique etc. Les travaux de groupes, les projets, impliquent le développement des compétences sociales, ainsi que des aptitudes pratiques. Si le projet nécessite un dossier ou un travail sur internet (blogue etc.), c'est également l'occasion d'approfondir les compétences en informatique.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

Dans la perspective de leurs objectifs futurs et de leur mobilité sur le plan professionnel et privé, il est particulièrement important pour les élèves de l'ECG d'accroître leurs compétences linguistiques, orales et écrites, en allemand. Une bonne connaissance de cette langue leur offre, en effet, de nombreuses opportunités.

Le choix d'une profession, par exemple, dans le domaine de la communication et de l'information, exige des compétences orales et écrites. Les élèves sont préparés à suivre une formation professionnelle notamment dans les domaines suivants: le domaine de la linguistique appliquée (traduction et interprétation simultanée), les professions du tourisme, les professions de la documentation et des bibliothèques, les professions des domaines de l'informatique, du graphisme, du journalisme, des médias et de l'animation culturelle.

Pour se préparer aux formations subséquentes, les élèves de l'ECG qui choisissent ce domaine doivent développer, d'une part, leur aisance à communiquer dans des langues étrangères et, d'autre part, d'excellentes aptitudes dans l'élaboration de documents, la sélection, l'évaluation et la communication d'informations ainsi que dans l'utilisation des réseaux d'information. Il est aussi préférable qu'ils aient une connaissance certaine de la culture du pays. Les contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires peuvent varier en fonction du domaine professionnel choisi par chaque élève en 2^e année.

Italien

Domaine d'études

Langues

Années1^{re}, 2^e, 3^e

Formation générale (discipline fondamentale)

Examen de certificat ECG 

- Écrit : 4 heures (240 minutes)
- Oral : compréhension orale (45 minutes), expression et interaction (15 minutes, 30 minutes de préparation)

L'italien est une langue nationale, au même titre que l'allemand, le français et le romanche, et fait ainsi partie intégrante de la réalité multiculturelle suisse. Il est utilisé quotidiennement par 680 000 habitant-e-s (8% de la population), comme langue première, auquel-le-s s'ajoutent plus de 2 millions de personnes qui l'emploient régulièrement comme langue seconde ou qui en ont des connaissances élémentaires. En ce sens, l'enseignement de l'italien favorise la compréhension mutuelle de la population entre les différentes régions linguistiques, participe au développement du plurilinguisme — une des spécificités de l'identité helvétique — et renforce la sensibilité interculturelle des élèves.

Objectifs généraux de la discipline

L'italien est également une langue importante de la migration depuis des décennies : les nombreuses communautés italiennes, répandues sur tout le territoire national, ont contribué au développement de « l'italianité » du pays. L'étude de l'italien permet ainsi d'approcher des faits marquants de l'histoire de la Suisse, d'aborder des thèmes universels tels que la migration, la confrontation à la diversité, la lutte pour les droits humains, etc., et d'avoir un regard conscient et critique vis-à-vis des enjeux sociétaux actuels et futurs.

L'étude de l'italien donne enfin accès à une des cultures les plus importantes d'Europe dont l'approche se fera par le biais de documents variés (articles de journaux ou de revues, supports audio-visuels, textes littéraires, etc.) dans différents domaines (actualité, littérature, cinéma, musique, art, etc.).

Sur le plan professionnel, l'italien offre des perspectives intéressantes dans différents secteurs, notamment de la communication, de l'information, de l'architecture, du design, de la mode et du tourisme, en Suisse comme en Italie, deuxième plus grand partenaire commercial de la Confédération en Europe.

Au terme de leur formation en École de culture générale, les élèves atteindront un niveau B1 selon les critères du CECR. Elles et ils seront capables de comprendre des textes oraux ou écrits de différentes natures, en développant des stratégies d'écoute et de lecture variées (compréhension globale, sélective et détaillée). Elles et ils seront également en mesure de parler et d'interagir avec une certaine spontanéité dans une langue standard, ainsi que rédiger différents types de textes sur une gamme étendue de sujets.

Toutes et tous les élèves peuvent étudier l'italien en tant que discipline fondamentale L2. Aucun prérequis n'est donc exigé : les élèves débutant·e·s ainsi que celles et ceux ayant déjà étudié l'italien au préalable seront réuni·e·s dans la même classe. Les élèves débutant·e·s auront une heure supplémentaire pour consolider leurs connaissances en 1^{re} année.

Compétences disciplinaires – Domaines d'apprentissage

1^{re} année : 4 périodes, plus 1 période de consolidation A1 vers A2

Les élèves sont capables de :

Communication orale

Compétences réceptives

- saisir des informations concrètes (par ex. noms, chiffres, horaires, etc.) dans des enregistrements sur des sujets quotidiens et familiers, pour autant que le débit soit lent et la langue standard.
- comprendre des instructions qui leur sont adressées lentement et suivre des directives courtes et simples.
- comprendre des mots, des expressions courtes ou des informations élémentaires lorsqu'elles et ils écoutent une conversation qui se rapporte à des situations ordinaires ou qui porte sur la famille, l'école, les loisirs ou leur environnement.

Compétences productives

- lire et s'exprimer de façon compréhensible, selon les règles de prononciation.
- échanger des informations simples.
- parler d'activités quotidiennes et familiales.
- présenter un exposé sur des sujets familiers.
- décrire une image en lien avec l'école, la famille, leurs loisirs ou leur environnement.

Communication écrite

Compétences réceptives

- comprendre des expressions familières et des énon-

- cés simples.
- comprendre l'essentiel de textes variés, rédigés dans une langue standard, liés notamment à la vie quotidienne ou aux thèmes étudiés.
- saisir l'essentiel de textes plus longs avec des outils appropriés.

Compétences productives

- écrire des phrases simples pour se décrire ou pour décrire, de façon élémentaire, des sujets et objets de la vie quotidienne.
- rédiger des textes de type descriptif, narratif ou informatif, en coordonnant des expressions courantes et des phrases simples.
- donner leurs impressions, leur avis dans des écrits portant sur des sujets d'intérêt personnel.
- recourir de façon efficace à des outils de référence pour donner à leurs écrits clarté, cohérence et une orthographe correcte.

2^e année : **4 périodes** **A2 vers B1**

Les élèves sont capables de :

Communication orale

Compétences réceptives

- repérer et comprendre les informations essentielles d'enregistrements ayant trait à des sujets courants ou des situations prévisibles, pour autant que le débit soit lent et la langue clairement articulée.
- saisir le message principal d'une conversation si l'échange est clairement articulé.
- comprendre et suivre un exposé simple et bien structuré sur un sujet familier, si le message est délivré clairement, dans une langue standard.
- comprendre et suivre une série d'instructions au sujet d'activités familiales et quotidiennes.
- comprendre les points importants d'une histoire racontée et en suivre l'intrigue.

Compétences productives

- lire et s'exprimer de façon compréhensible et fluide, selon les règles de prononciation.
- parler de leurs expériences et de leurs projets.
- échanger sur des sujets de la vie courante, faire part de leurs opinions.
- raconter ou résumer une histoire.
- présenter un exposé sur des sujets variés.

Communication écrite

Compétences réceptives

- comprendre des documents simples qui traitent de sujets proches de leurs expériences et de leurs connaissances.
- comprendre des textes variés sur des thèmes de la vie quotidienne et des sujets de société rédigés dans une langue standard.
- saisir les points principaux de textes littéraires.

Compétences productives

- rédiger des textes simples et cohérents de type narratif, descriptif ou informatif sur une gamme de sujets variés.
- donner leur opinion, de façon simple, claire et structurée, dans des écrits portant sur des sujets variés.
- présenter les thèmes, les personnages et l'intrigue de récits ou de romans.

3^e année :

3 périodes

B1

Les élèves sont capables de :

Communication orale

Compétences réceptives

- comprendre l'information contenue dans des documents vidéo ou audio sur des sujets variés.
- saisir les points principaux d'une longue discussion ou d'une argumentation pour autant que la langue soit standard et clairement articulée.
- suivre et comprendre un exposé sur des sujets variés.
- saisir les points principaux et les détails pertinents d'une histoire ou d'un récit.

Compétences productives

- s'exprimer et interagir sur des sujets variés de manière fluide et spontanée.
- décrire et commenter des images ou interagir à partir d'elles.
- présenter un exposé de façon structurée, claire et cohérente, sur des sujets d'actualité ou culturels.
- exprimer une réflexion argumentée, à l'aide d'exemples, sur une œuvre de type littéraire, cinématographique ou artistique.
- critiquer et interpréter des textes littéraires.

Communication écrite

Compétences réceptives

- reconnaître et comprendre différents types de textes.
- identifier la structure d'un texte et en dégager les principales thématiques ainsi que leur développement.
- identifier et comprendre les caractéristiques d'œuvres littéraires (intrigue, narration, caractérisation des personnages, style, ...).

Compétences productives

- écrire des textes structurés de différents types sur une gamme étendue de sujets.
- rédiger un texte en donnant et justifiant leur opinion, de façon claire et pertinente, sur des sujets d'actualité ou culturels.
- exprimer une réflexion argumentée sur un article de presse ou sur une œuvre de type littéraire, cinématographique ou artistique.
- critiquer et interpréter des textes littéraires.

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Cours ex cathedra

Travail par projet

Apprentissage en autonomie

Cours hors les murs

Travaux de groupe

Projets interdisciplinaires

L'enseignement de l'italien, axé sur la communication orale et écrite, se prête à des modes d'apprentissage diversifiés. Des cours ex cathedra peuvent être proposés, pour introduire un point de grammaire ou un sujet littéraire par exemple, mais la plupart du temps les élèves sont encouragés à collaborer pour développer leurs compétences de communication et d'interaction. Elles et ils apprennent également à être autonomes dans leurs apprentissages et à mener des recherches pour la réalisation de projets individuels ou de groupes. Des sorties (cinéma, théâtre, etc.), des visites (musées, expositions, etc.), des séjours linguistiques, etc., peuvent compléter l'acquisition de connaissances globales ou permettre d'approfondir un sujet abordé durant les cours.

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

Autonomie

Compétences réflexives

Compétences sociales

Compétences d'expression

Aptitude au travail et à l'apprentissage

Compétences en informatique

Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Outre les connaissances et les capacités liées à la discipline, les élèves acquièrent des aptitudes générales et des ressources personnelles importantes en étudiant l'italien. Les compétences en communication sont centrales et les élèves les travaillent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'autonomie et l'aptitude au travail sont essentielles pour l'étude d'une langue étrangère ; cet apprentissage exige une grande motivation, ainsi qu'un investissement personnel et régulier, pour consolider les connaissances et compétences travaillées durant les cours. Les compétences réflexives sont exercées lors de tâches associées à des thèmes littéraires, de société, de politique, etc. Le fait d'être exposé-e-s à une culture différente et

d'apprendre d'autres manières de penser encourage les élèves à devenir plus ouvert·e·s et plus enclin·e·s à la compréhension interculturelle. Les travaux de groupes et l'élaboration de projets impliquent le développement de compétences sociales, ainsi que d'aptitudes pratiques, en encourageant l'autonomie. Les élèves sont souvent amené·e·s à travailler en groupe pour exercer les compétences de communication et d'interaction dans l'élaboration de projets spécifiques. Elles et ils apprennent aussi à utiliser divers types de médias avec discernement. Si le projet nécessite un dossier ou un travail sur Internet (création d'un blog, envoi de courriels, ...), des compétences en informatique pourraient être développées.

Langue et communication

Littérature et culture

Développement durable et écologie

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les objectifs généraux de l'enseignement des langues sont de développer et d'approfondir les compétences de communication orale et écrite. Au vu de leurs objectifs futurs et dans la perspective de leur mobilité sur les plans professionnel et privé, il est particulièrement important pour les élèves de l'ECG d'accroître leurs compétences linguistiques en italien. En effet, une bonne connaissance de cette langue leur offre de nombreuses opportunités.

En étudiant des œuvres littéraires, ainsi que différents types de textes (journaux, revues, etc.) et documents audio-visuels (cinéma, documentaires, etc.) du monde italophone, les élèves élargissent leurs connaissances culturelles et s'ouvrent à la compréhension interculturelle. Ceci encourage une attitude positive face à la diversité des modes de vie, croyances et convictions, et favorise une attitude respectueuse et tolérante envers autrui.

Anglais

Domaine d'études	Années
Langues	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e
Formation générale (discipline fondamentale)	
Examen de certificat ECG 	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Écrit</u> : 4 heures (240 minutes)• <u>Oral</u> : compréhension orale de 45 minutes et expression orale de 15 minutes (avec 30 minutes de préparation)	

Objectifs généraux de la discipline

Les objectifs généraux de l'enseignement des langues sont de développer et d'approfondir la capacité de communication orale et écrite, de développer le sens critique des élèves, et de les rendre capables de prendre une part active à la vie en société et à la vie culturelle.

En plus de la première et deuxième langue nationale, une formation linguistique en anglais est un atout important au vu des objectifs professionnels des élèves et dans la perspective de leur mobilité sur les plans professionnel et privé. L'anglais est devenu incontournable dans de nombreux domaines professionnels et sert de lingua franca pour beaucoup d'échanges internationaux. Avec des compétences en anglais, les élèves de l'ECG améliorent leurs chances de réussite dans les études supérieures ainsi que dans le monde du travail.

L'étude de l'anglais donne enfin accès à l'une des grandes cultures d'Europe, ainsi qu'aux cultures variées de pays anglophones à travers le monde. Celles-ci sont approchées par le biais de documents de genres différents, notamment textes littéraires, articles de journaux ou de revues, films, séries, musique. Les élèves se familiarisent non seulement avec des aspects culturels, mais aussi historiques, politiques, économiques et sociaux du monde anglophone.

Les compétences linguistiques, indispensables pour communiquer, pour réfléchir et pour interagir, augmentent les capacités d'écoute et d'expression et par là même la sociabilité. Enfin, l'amélioration de ces compétences en communication est un élément essentiel du développement individuel de l'élève.

L'enseignement en ECG vise à atteindre le niveau B1.

- En 1^{re} année, les élèves parviennent à gérer les situations simples de la vie courante et se familiarisent

avec le monde culturel anglophone. Les élèves visent le niveau A2 et à atteindre les premiers acquis du niveau B1.

- En 2^e année, les élèves arrivent à gérer des situations plus complexes de la vie quotidienne et élargissent leurs connaissances de la culture anglophone. Les élèves visent à consolider les premiers acquis du niveau B1.
- En 3^e année, les élèves approfondissent et consolident leurs connaissances de la langue ainsi que de la culture anglophone. Les élèves visent à assurer le niveau B1 pour les examens finals mais ils ont aussi la possibilité d'atteindre les premiers acquis du niveau B2.

Les élèves sont capables de :

1^{re} année :

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre l'essentiel d'une discussion sur un thème de la vie quotidienne, saisir le point essentiel d'une annonce, d'un message bref, de nouvelles télévisées ou à la radio.
- Comprendre des questions et instructions simples.

Compétences productives

- Exprimer ses goûts et préférences, donner son opinion.
- Parler de soi-même, de ses activités, loisirs, sports et habitudes, vie scolaire, etc.
- Faire une présentation courte sur un sujet préparé et d'intérêt personnel.
- Poser des questions, répondre, échanger des idées/renseignements sur des sujets familiers de la vie quotidienne/travail/loisirs. Gérer des échanges de type social très courts.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Identifier l'information pertinente de textes courts, tels que textes narratifs, articles de journaux, modes d'emploi, menus, horaires, prospectus, etc.

Compétences productives

- Écrire des textes courts sur des aspects quotidiens de son environnement ; écrire une histoire avec des phrases reliées entre elles.

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

2^e année :

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre l'essentiel d'une discussion en langue standard ; saisir les points principaux des bulletins d'informations radiophoniques et de documents enregistrés simples sur un sujet familier.
- Comprendre des questions lors de conversations.

Compétences productives

- Exprimer ses sentiments et en expliquer la raison.
- Faire un exposé sur des sujets variés d'ordre culturel ou littéraire.
- Communiquer avec aisance, sur des sujets familiers habituels ou non en relation avec ses intérêts, des sujets abstraits ou culturels comme un livre, film, de la musique ; échanger ses idées et interagir avec les autres élèves.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Comprendre et analyser les points significatifs d'une œuvre étudiée en classe, d'un article de journal, etc. en faire un résumé et donner son opinion.

Compétences productives

- Ecrire des textes articulés sur des sujets variés dans son domaine d'expérience, avec une maîtrise satisfaisante de l'orthographe, la ponctuation et la structure en paragraphes.

3^e année :

Communication orale

Compétences réceptives

- Suivre l'essentiel d'un discours, d'un exposé, d'une conférence.
- Comprendre des émissions de radio ou de télévision sur des sujets contemporains, reconnaissant des informations factuelles et certains points de détail.
- Comprendre des questions en lien avec une thématique connue, une lecture, lors de conversations, discussions et débats.

Compétences productives

- Raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses propres réactions ; raconter une histoire, décrire un événement, réel ou imaginaire, une ambition.
- Présenter un exposé méthodique dans un texte articulé.
- Communiquer, échanger, répondre à des ques-

tions, avec une certaine aisance, sur des sujets familiers habituels ou non, sur un sujet abstrait ou culturel comme un livre, film, de la musique.

- Participer à une conversation ou une discussion et exprimer certaines réactions.
- Répondre à des questions en lien avec une thématique connue, une lecture.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Lire et comprendre de manière autonome divers genres de textes, y compris des œuvres littéraires, articles de journaux, récits, documents officiels, lettres personnelles ou formelles.

Compétences productives

- Rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions ou le récit d'événements ou d'expériences sous forme de texte créatif, lettre, rapport, brève rédaction, etc.
- Développer et construire une argumentation claire sur un sujet connu, littéraire ou d'intérêt général.
- Ecrire de manière cohérente et structurée, avec une orthographe, une ponctuation et un usage de la langue corrects, en respectant les règles relatives à la présentation et à la subdivision en paragraphes.

Formes possibles d'enseignement de la discipline

- Cours ex cathedra
- Ateliers
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Outre les connaissances et les capacités liées à la discipline de l'anglais, les élèves acquièrent des aptitudes générales et des ressources personnelles importantes en étudiant l'anglais. La compétence d'expression est centrale à cette discipline, et les élèves la travaillent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'autonomie et l'aptitude au travail sont essentielles pour l'acquisition d'une langue étrangère ; cet apprentissage exige une grande motivation ainsi qu'un investissement personnel et régulier, en parallèle avec les cours dispensés en classe. Les compétences réflexives sont travaillées dans les sujets abordés pour véhiculer l'apprentissage de la langue, que ce soit par la littérature ou par des thèmes de société, de politique, etc. Le fait d'être exposé à une culture différente et d'apprendre d'autres manières de penser, d'agir, encouragent les élèves à devenir plus ouverts et plus enclins à la compréhension interculturelle. Les travaux de groupes, les projets, impliquent le développement de compétences sociales, ainsi que des aptitudes pratiques. Les élèves sont souvent amenés à travailler en groupe, pour exercer les compétences de la communication et l'interaction ainsi que pour préparer des projets spécifiques. Ils apprennent aussi à utiliser divers types de médias avec discernement. Si le projet nécessite un dossier, ou si un exposé inclut une présentation numérique, c'est alors l'occasion de travailler les compétences en informatique.

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les objectifs généraux de l'enseignement des langues sont de développer et d'approfondir la capacité de la communication orale et écrite. Au vu de leurs objectifs professionnels et dans la perspective de leur mobilité sur les plans professionnel et privé, il est particulièrement important pour les élèves de l'ECG d'accroître leurs compétences linguistiques. L'anglais vient renforcer ces objectifs en permettant aux élèves de communiquer avec les étrangers qui viennent en Suisse et de voyager avec aisance dans le monde.

Les élèves se préparent à des professions dans lesquelles la communication en anglais occupe une place prépondérante, notamment dans le domaine de la communication et de l'information, mais aussi dans les domaines professionnels de la santé et de la pédagogie. L'acquisition de compétences langagières en anglais constitue un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée ou pédagogique.

En étudiant des œuvres littéraires, ainsi que des textes informatifs provenant des médias du monde anglophone, les élèves élargissent leurs connaissances culturelles et s'ouvrent à la compréhension interculturelle. Ceci encourage une attitude positive à la diversité et à la tolérance, et propose aux élèves une attitude respectueuse envers les autres, ainsi qu'à la diversité de modes de vie et de convictions diverses. Selon les choix des enseignant-e-s, il se peut que des sujets tels que le développement durable et l'écologie, la politique et la citoyenneté ou la santé physique et psychique, soient abordés.

2^e domaine d'études — Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique

Mathématiques

Domaine d'études	Années
Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e
Formation générale (discipline fondamentale)	
Examen de certificat ECG ✓	

- Écrit: 4 heures
- Contenus et modalités: examen écrit portant sur l'ensemble de la matière vue en 2^e et 3^e année

L'enseignement des mathématiques a pour but de développer l'esprit logique et critique, l'abstraction, l'intuition, la rigueur, la précision et la créativité sur des objets propres aux mathématiques et à leurs applications. L'élève apprend à expliciter sa démarche en utilisant un vocabulaire adéquat.

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignant-e choisit les méthodes et les moyens d'enseignement. Elle ou il varie les approches afin qu'elles se complètent, qu'elles mènent à l'acquisition de savoir-faire généraux et qu'elles encouragent les attitudes souhaitées. L'utilisation pertinente de ressources numériques est encouragée. Le cas échéant, l'enseignant-e choisit également les applications et les exercices selon le domaine professionnel visé. Elle ou il définit l'ordre de présentation des sujets et le temps consacré à chacun d'eux durant l'année où ils sont mentionnés.

Les pistes proposées ci-après constituent la charpente commune des concepts que doit assimiler un-e élève durant son cursus à l'École de culture générale. Il convient d'incorporer des prolongements selon les affinités de l'enseignant-e et des élèves, par exemple des éléments d'histoire des mathématiques.

1^{re} année:

Algèbre et analyse

Les objectifs sont de consolider les techniques du calcul algébrique, de présenter la notion de fonction, en particulier celle de fonction affine, de résoudre des problèmes concrets et d'apprécier la vraisemblance des résultats obtenus. La résolution littérale de problèmes avant l'application numérique est privilégiée.

A1 Calcul numérique et littéral

- Opérations dans \mathbb{N} , \mathbb{Z} , \mathbb{Q} , \mathbb{R} . Propriétés des puissances à exposant entier (positif et négatif) et notation scientifique. Priorité des opérations et emploi des paren-

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

thèses. Évaluation d'une expression littérale.

- Calcul littéral: addition, soustraction, multiplication d'expressions polynomiales et opérations élémentaires sur des fractions rationnelles ayant un monôme au dénominateur. Manipulation de formules, expression de chacune des variables d'une formule en fonction des autres.
- Résolution d'équations et d'inéquations du premier degré à une inconnue.

A2 Proportionnalité

- Résolution de problèmes, par exemple taux de change, échelle, pente, mélange, masse volumique, vitesse et débit.

A3 Notion de fonction

- Notion de fonction et utilisation de la terminologie spécifique. Représentation graphique d'une fonction (tableau de valeurs), lecture et interprétation.

A4 Fonctions affines

- Définition d'une fonction affine et représentation de son graphe. Notion de pente. Intersections du graphe d'une fonction avec les axes de coordonnées. Détermination d'une fonction affine à partir de valeurs particulières. Intersection de graphes de fonctions affines. Lecture et interprétation de graphes de fonctions affines. Problèmes impliquant de telles fonctions.

A5 Systèmes d'équations

- Résolution de systèmes linéaires à deux inconnues. Problèmes conduisant à de tels systèmes. Interprétation graphique.

A6 Équations du deuxième degré

- Résolution d'équations du deuxième degré par factorisation ou par la formule générale. Problèmes.

Géométrie et trigonométrie

En géométrie synthétique, les objectifs sont la maîtrise de raisonnements simples, l'utilisation d'un langage mathématique approprié et la rédaction de marches à suivre. En trigonométrie, les objectifs sont la maîtrise des notions permettant de résoudre des problèmes liés à la topographie, le calcul de distances par triangulation et tout autre problème métrique relatif aux triangles rectangles.

G1 Géométrie synthétique

- Étude et construction des principaux lieux géométriques (médiatrice, bissectrices, paire de parallèles à une droite à une distance donnée, cercle, perpendiculaire à une droite en un point donné, cercle de Thalès). Théorème de Thalès. Lecture et rédaction d'une marche à suivre simple.

G2 Trigonométrie I

- Calcul de la longueur d'un arc de cercle et de l'aire d'un secteur circulaire, applications cartographiques. Trigonométrie du triangle rectangle. Problèmes.

2^e année :

Algèbre et analyse

L'objectif est la résolution de problèmes concrets liés aux fonctions affines, quadratiques et polynomiales.

A7 Introduction à la programmation linéaire

- Résolution de systèmes d'inéquations linéaires à deux inconnues. Programmation linéaire à deux variables.

A8 Fonctions quadratiques

- Définition d'une fonction quadratique et esquisse de son graphe. Détermination du sommet et des intersections avec les axes de coordonnées du graphe d'une telle fonction. Intersection de graphes de fonctions affines et/ou quadratiques. Lecture et interprétation de graphes de fonctions quadratiques. Problèmes impliquant de telles fonctions, notamment des problèmes d'optimisation.

A9 Polynômes et fonctions polynomiales

- Factorisation de polynômes à une variable, notamment par division euclidienne. Définition d'une fonction polynomiale et esquisse de son graphe à partir de ses zéros et de l'étude de son signe. Lecture et interprétation de graphes de fonctions polynomiales. Problèmes impliquant de telles fonctions.

Géométrie et trigonométrie

Les objectifs sont de généraliser la trigonométrie aux triangles quelconques ainsi que d'étudier les liens entre l'algèbre et les constructions géométriques.

G3 Trigonométrie II

- Construction de triangles donnés par des côtés et des angles. Trigonométrie du triangle quelconque. Notion de cercle trigonométrique et définition des fonctions trigonométriques élémentaires. Utilisation

des théorèmes du sinus et du cosinus. Problèmes.

Statistiques et probabilité

L'objectif est d'introduire l'analyse de données statistiques. Il s'agit également de comprendre et d'utiliser des méthodes de dénombrement.

S1 Statistique descriptive

- Notions de base : population, données brutes, échantillon, identification des variables, analyse graphique de données. Différentes formes de présentation des données (histogramme, diagrammes divers, fréquence, fréquence cumulée). Calcul et interprétation des mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode) et de dispersion (étendue, variance, écart-type, intervalle interquartile). Boîte à moustaches et comparaison de séries statistiques.

P1 Combinatoire

- Principes multiplicatif et additif, arrangements, permutations, combinaisons sans répétition, diagrammes de Venn et schémas en arbre.

3^e année :

Algèbre et analyse

L'objectif est la résolution de problèmes concrets liés aux fonctions exponentielles et logarithmiques.

A10 Puissances et racines

Définition et propriétés des puissances à exposant rationnel.

A11 Exponentielles et logarithmes

- Définition et propriétés algébriques de l'exponentielle et du logarithme de base a . Résolution d'équations exponentielles et logarithmiques. Applications aux sciences sociales, expérimentales ou économiques (notamment intérêts composés). Lecture et interprétation de graphes de fonctions exponentielles et logarithmiques. Problèmes impliquant de telles fonctions.

Statistiques et probabilité

Les objectifs sont de modéliser des phénomènes aléatoires simples dans le cadre du calcul des probabilités, d'approfondir l'analyse de données avec des éléments d'inférence statistique et d'exercer un regard critique sur la fiabilité des données et les résultats obtenus.

P2 Probabilités

- Définition élémentaire de la notion de probabilité. Applications de la combinatoire aux probabilités. Problèmes utilisant la probabilité conditionnelle et la probabilité de l'évènement complémentaire. Processus binomial. Espérance mathématique appliquée, par exemple, à des problèmes de gains aux jeux de hasard.

S2 Inférence statistique

- Loi normale et théorème central limite. Intervalles de confiance, par exemple pour l'estimation de la moyenne arithmétique ou d'une proportion liée à un échantillon, et interprétation.

Géométrie et trigonométrie

Les objectifs sont de développer la vision dans l'espace et d'utiliser des techniques de calcul préalablement étudiées en géométrie et en trigonométrie.

G4 Géométrie dans l'espace

- Développement et esquisse de solides dans l'espace. Calculs de longueurs, d'aires et de volumes d'objets de l'espace (prismes, pyramides, cylindres, cônes et sphères).

Problèmes de synthèse

L'objectif est de donner une vision globale des utilisations possibles et transversales de toutes les notions étudiées.

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Cours ex cathedra

Apprentissage en autonomie

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

Autonomie

Compétences réflexives

Compétences d'expression

Aptitude au travail et à l'apprentissage

Compétences en informatique

L'étude des mathématiques amène l'élève à développer l'esprit logique et critique (compétences réflexives) ainsi qu'à faire preuve de précision et de rigueur, y compris dans l'utilisation d'un langage scientifique adéquat (compétences d'expression).

Certains domaines d'apprentissage (par exemple, la statistique) conviennent à l'utilisation de ressources numériques et participent ainsi à la compréhension de l'outil informatique.

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

De manière générale, l'étude des mathématiques permet à l'élève d'être en mesure d'effectuer des raisonnements construits et étayés. Cette capacité à mener une réflexion objective, cohérente et argumentée peut être extrapolée pour permettre à l'élève d'aborder avec aisance les thématiques interdisciplinaires citées dans le plan d'études cadre.

Les compétences transversales en informatique qui peuvent être développées lors de l'étude de certains domaines d'apprentissage contribuent au développement de l'éducation numérique chez l'élève.

Biologie

Domaine d'études**Années**

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 1^{re}

Formation générale (discipline fondamentale)

Discipline intégrée

L'enseignement de la biologie permet aux élèves de mieux comprendre les processus qui régissent la nature, l'être humain, ainsi que les relations qui existent entre eux. Il vise à ce que les élèves prennent conscience de leur propre corps, comprennent les impacts qu'elles et ils exercent sur leur environnement, ainsi que les impacts que l'environnement exerce sur elles ou sur eux en retour. Ces connaissances leur permettront de comprendre comment s'engager en faveur de la durabilité et comment se comporter de manière responsable sur les plans personnel, politique et économique.

Objectifs généraux de la discipline

Cellules et caractéristiques de la vie

Les élèves sont capables de définir les caractéristiques générales d'un être vivant :

- Cellule unité du vivant, fonctionnement général, niveaux d'organisation
- Critères de la vie (approche générale du métabolisme, de la reproduction et de l'origine de la biodiversité)
- Base de génétique et des mécanismes de l'évolution (sélection, mutation)

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Fonctionnement d'un écosystème et approche de la notion de durabilité

Les élèves sont capables de comprendre la structure générale d'un écosystème, son fonctionnement et ses perturbations :

- Approches des relations entre les êtres vivants et leur environnement.
- Introduction à la notion de durabilité

**Formes possibles
d'enseignement
de la discipline**

- Cours ex cathedra
- Cours-laboratoire
- Ateliers
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

L'élaboration de projets, les travaux de groupe, les expériences sur le terrain et en laboratoire, une meilleure connaissance et compréhension de soi développent les aptitudes pratiques et d'apprentissage ainsi que les compétences réflexives et sociales.

L'analyse, l'évaluation, la discussion et la présentation de résultats favorisent les compétences précitées et celles en informatique.

L'autonomie est développée à tous les niveaux en particulier par la recherche de différentes sources d'information.

Développement durable et écologie

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Par l'étude des ressources, de la biodiversité et des limites planétaires, la biologie contribue de manière déterminante à la compréhension de la durabilité et de l'écologie.

La connaissance de soi et des relations dans le monde du vivant développent les différentes aptitudes comme la tolérance, la citoyenneté, ainsi que la santé physique et psychique.

Chimie

Domaine d'études

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 1^{re}

Années

Formation générale (discipline fondamentale)

Discipline intégrée

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement de la chimie permet d'explorer le monde de la matière et de mieux l'appréhender. Les élèves prennent conscience que la matière est composée d'atomes ou de molécules et apprennent à les connaître.

Dans cette perspective, elles et ils acquièrent des connaissances en chimie et en sciences expérimentales au moyen d'approches et de méthodes de travail spécifiques et intègrent ces connaissances dans la vie de tous les jours.

Les élèves apprennent à réfléchir à l'aide de différents modèles et acquièrent une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérience et l'interprétation. Elles et ils apprennent à réaliser des expériences en respectant les règles de sécurité, à suivre un protocole et à analyser les résultats obtenus.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Les élèves sont capables :

- de partir du modèle atomique pour comprendre les théories fondamentales de la chimie et la classification du tableau périodique ;
- d'expliquer la cohésion de la matière par les liaisons covalentes, ioniques et métalliques ;
- d'expliquer les états de la matière, le passage d'un état à l'autre et les phénomènes connexes (par exemple : agitation thermique, forces de cohésion, ...);
- de décrire plusieurs mélanges et les procédés de séparation qui leur sont applicables ;
- d'équilibrer des équations chimiques.

À la liberté de l'enseignant-e, d'autres thématiques pourront être abordées mais toujours au travers d'un cours fortement ancré dans des exemples pratiques ou de la vie quotidienne.

Cours ex cathedra

Cours-laboratoire

Travaux de groupe

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie

Compétences réflexives

Compétences sociales

Compétences d'expression

Aptitude au travail et à l'apprentissage

Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Les élèves approfondissent et mettent en relation les notions fondamentales qu'elles et ils ont acquises dans les différentes disciplines du domaine d'études.

Elles et ils apprennent à énoncer clairement des faits scientifiques — oralement et par écrit — et acquièrent une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation.

Les élèves s'entraînent à raisonner selon des modèles et s'exercent à manipuler en toute sécurité du matériel de laboratoire et d'expérimentation.

L'enseignement leur permet de mener à bien des travaux de recherche de façon autonome, individuelle ou en groupe et avec persévérance et d'introduire des éléments de référence scientifiques dans la vie quotidienne.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Développement durable et écologie

Santé physique et psychique

L'enseignement de la chimie, partie intégrante des sciences expérimentales, encourage les élèves à exercer un sens critique à l'égard des informations véhiculées par les médias et participe à l'éducation en faveur du développement durable.

Il a par ailleurs pour objectif de promouvoir chez les élèves la collaboration, l'ouverture d'esprit et l'aptitude au débat.

Il doit enfin donner les connaissances leur permettant de jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens sur des questions en relation avec les sciences expérimentales.

Physique

Domaine d'études**Années**

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 1^{re}

Formation générale (discipline fondamentale)

Discipline intégrée

Les notions de base reposant sur les mesures et les unités seront abordées.

Objectifs généraux de la discipline

Puis, l'axe principal de l'enseignement, aussi bien au niveau du cours que des travaux pratiques, s'appuiera sur l'un, ou plusieurs, des sujets fondamentaux suivants :

- Mouvements.
- Forces.
- Énergie.

Par ailleurs, l'enseignant aura la liberté d'aborder un autre sujet à choix.

Les élèves sont capables de :

- Décrire et expliquer les phénomènes élémentaires en langage courant et en employant les termes techniques adéquats ;
- Identifier des relations et de les formuler en tant que lois mathématiques ;
- Donner le résultat de calculs avec la précision voulue et en utilisant l'unité correcte ;
- Énoncer et appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- Collecter et analyser des informations ;
- Acquérir une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation ;
- Manipuler du matériel de laboratoire et d'expérimentation ;
- S'exprimer sur des questions sociétales et politiques et environnementales en faisant appel à leurs connaissances en sciences expérimentales.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

**Formes possibles
d'enseignement
de la discipline**

- Cours ex cathedra
- Cours-laboratoire
- Enseignement numérique
- Apprentissage en autonomie
- Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique

Un accent tout particulier est mis sur l'expérimentation et la manipulation en laboratoire dans le cadre des travaux pratiques (TP).

Pour donner une ouverture vers le monde scientifique, l'enseignement en laboratoire permet également l'utilisation d'outils numériques associés à la discipline.

L'approche scientifique contribue à l'autonomie et aux compétences réflexives des élèves.

Dans le cadre d'un travail de groupe, les élèves collaborent pour avancer dans leurs apprentissages.

Développement durable et écologie

Numérique et digitalisation

Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de
la discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les thématiques liées à l'énergie permettent de prendre conscience de notre consommation et de se positionner pour l'avenir de notre planète et de notre civilisation.

La collecte informatisée des données en laboratoire montre une application particulière du numérique et de la digitalisation.

Dans le cadre de la thématique de la santé, le mouvement et les forces sur le corps humain pourront être examinés. La vue, avec la perception de la lumière et des couleurs entre autres, pourra être également étudiée.

Informatique y.c. Bureautique

Domaine d'études**Années**Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 1^{re}, 2^e**Formation générale** (discipline fondamentale)

**Objectifs généraux
de la discipline**

La première partie de ce plan d'études est consacré à une mise à niveau en matière de bureautique pour assurer aux élèves une maîtrise de base des outils informatiques, quel que soit le cursus suivi auparavant, et permettant de s'adapter à l'évolution des compétences acquises au fur et à mesure de l'introduction du numérique dans les niveaux HARMOS 1 à 11.

À l'issue de cette première partie, l'élève sera capable de rédiger une lettre et un document court, de représenter un tableau de données et de les visualiser à l'aide de graphiques, de préparer une présentation orale à l'aide d'outils numériques.

La deuxième partie est une introduction à la science informatique, aux notions de base qui la constituent et en particulier l'algorithmique et la programmation.

Ainsi, l'enseignement de l'informatique en École de culture générale, tronc commun, vise à doter l'élève de la maîtrise des outils en 1^{re} année, alors que la deuxième année vise à développer des compétences liées à la pensée computationnelle.

1^{re} année

L'enseignement en 1^{re} année a pour but de doter l'élève d'un socle de compétences solides pour l'utilisation des outils informatiques. Elle s'organise comme une mise à niveau pour la maîtrise des outils de base. En particulier :

- L'environnement informatique du gymnase.
- Les outils bureautiques (fondamentaux, mise en forme d'une lettre, etc.).
- Une utilisation avertie des outils de l'Internet.

En fonction des thématiques précitées et une fois les acquis assurés, l'enseignant-e pourra ensuite aborder les sujets suivants : la sécurité ; la sphère privée ; les enjeux sociétaux, etc.

2^e année

En 2^e année, l'élève reçoit une introduction aux notions de base de la science informatique. Cet enseignement lui permet de mieux comprendre le monde numérique et développe ses compétences en matière de modélisation, de précision, d'autonomie et de gestion de projet.

La matière porte en particulier sur le fonctionnement des ordinateurs, l'algorithmique et la programmation. Les sujets techniques sont accompagnés de réflexions sur les enjeux de société liés aux technologies abordées.

1^{re} année

L'ordinateur en tant qu'outil de travail:

- Environnement informatique de l'établissement
- Système d'exploitation & gestion de fichiers

Réseaux:

- Fonctionnement du Web
- Recherche et fiabilité de l'information
- Sécurité et sensibilisation aux bonnes pratiques

Fondamentaux des outils de bureautique:

- Tableur : organisation et mise en forme des données ; références ; fonctions de base ; graphiques
- Traitement de texte : mise en forme des caractères, des paragraphes et des pages ; insertion d'objets ; numérotation, en-tête et pied de page
- Présentation : outils de base ; insertion de contenu multimédia ; bonnes pratiques de présentation orale

2^e année

Architecture des ordinateurs:

- Composants de base d'un ordinateur
- Périphériques

Représentation de l'information:

- Système binaire
- Représentation numérique de données telles que caractères, images, sons, etc.

Algorithmique et programmation:

- Décomposition de problèmes
- Types de données et variables
- Instructions séquentielles
- Structures de contrôle
- Conception d'algorithmes et de programmes simples

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Cours ex cathedra
Cours-laboratoire
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Formes possibles d'enseignement :

L'enseignement des outils se fondera en premier sur des ateliers pratiques derrière l'écran pour acquérir les bonnes pratiques liées aux différents types de logiciels, les élèves seront ensuite amené-e-s à réaliser sous forme de projets individuels ou en groupes des documents plus élaborés.

Pour le domaine de la science informatique, une partie plus théorique sera dispensée avant que l'élève ne soit amené-e sur le terrain de la pratique pour développer ses compétences méthodologiques et confronter les concepts abordés dans une exigence de précision et une recherche de la solution parfois par tâtonnement. Les travaux de groupes seront favorisés dans des circonstances où la discussion et la confrontation sont des ingrédients indispensables à l'élaboration d'une solution.

Contributions au développement des compétences transversales :

Le travail sur ordinateur favorise l'autonomie de l'élève qui se voit confronté aux contraintes des systèmes logiques et numériques. Face à l'exigence de précision du monde digital, l'élève doit ainsi développer des stratégies par itération dans une démarche par essais et corrections successifs.

Les travaux de groupes et la mise en place de moments de réflexion, d'analyse et de modélisation du problème sont aussi des temps forts dans l'acquisition de la pensée computationnelle.

On notera aussi l'opportunité d'un espace créatif que permet le numérique.

Langue et communication

Numérique et digitalisation

Politique et citoyenneté

Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de
la discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

La compréhension du monde numérique dans lequel baignent quotidiennement les élèves nourrira leurs futures réflexions sur les risques et les bénéfices liés à l'usage qu'elles et qu'ils en font et en feront tant dans leur vie privée que professionnelle. La maîtrise de concepts fondamentaux et d'une forme de pensée liée au domaine, ainsi que le renforcement des compétences en modélisation et en organisation de projet leur permettront d'aborder leur rôle de citoyen-ne avec plus de facilité.

L'exigence de la programmation et l'apprentissage d'un ou plusieurs langages informatiques enrichira leur compréhension des différentes formes de communication et d'expression.

Enfin, comprendre certains concepts et mécanismes fondamentaux les aidera à prendre les bonnes décisions et à se protéger dans leur quotidien numérique.



Informatique y.c. Bureautique

Domaine d'études

Années

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 3^e

Formation générale (discipline fondamentale)

Objectifs généraux de la discipline

La bureautique vise à apprendre aux élèves à considérer l'ordinateur comme un instrument de travail servant à chercher, classer, produire, communiquer des informations et élaborer des documents informatiques variés, afin de réaliser une bonne présentation de leurs travaux personnels.

Les élèves se familiarisent avec les possibilités d'application de l'ordinateur dans la vie professionnelle. L'enseignement de la bureautique vise à développer les aptitudes suivantes:

- excellentes aptitudes dans l'élaboration de documents;
- mise en page de documents longs, de type travail personnel;
- élaboration des présentations assistées par ordinateur et gestion de contenu multimédia;
- gestion de données dans un tableur (par exemple dans le cadre d'un sondage) et présentation visuelle de ces données.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de maîtriser les outils suivants:

Traitement de texte avancé

- Mise en forme de documents longs (styles, références, tables, sections, champs)
- Bibliographie et citations
- Formulaire et publipostage

Présentation avancée

- Transitions et animations
- Masque
- Insertions de graphiques avancés et multimédia

Tableur avancé

- Fonctions logiques
- Filtres, tri et recherches
- Graphiques avancés
- Tableaux croisés dynamiques

Enseignement numérique
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

La bureautique est un outil qui peut s'inscrire dans toutes les disciplines dans le cadre d'une production numérique.

Numérique et digitalisation

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

La bureautique est un outil qui peut s'inscrire dans toutes les disciplines dans le cadre d'une production numérique.

3^e domaine d'études — Sciences humaines et sociales

Géographie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

1^{re}, 2^e

Formation générale (discipline fondamentale)

Discipline intégrée

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

Objectifs généraux de la discipline

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'élève prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci ; elle ou il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques culturels et sociaux. En cela, l'élève se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et modifiable et, de ce fait, qu'elle et il en est responsable et détient un pouvoir d'action.

L'élève sera amené-e à :

- Posséder une vue globale de la configuration de la Terre et des principaux ensembles physiques, économiques, politiques et humains qui la composent ;
- Comprendre et utiliser les concepts de base de la géographie (localisation, interaction, distance, échelle, changement/permanence, centralité, diffusion, espace), c'est-à-dire formuler les dimensions spatiales d'un problème en cherchant une réponse aux questions Qui ? Quoi ? Comment ? Où ? Pourquoi ? Que faire ?
- Rechercher les relations entre les régions, les sociétés humaines et les milieux naturels ;
- Pratiquer le changement d'échelle, c'est-à-dire combiner des informations qui portent sur des espaces de tailles différentes,
- Interpréter, produire et reproduire les représentations ;
- En bref, localiser les faits, comprendre, expliquer objectivement dans leur cadre géographique les interactions entre des événements d'actualité ou de la vie courante et dans leur contexte historique, économique ou juridique ;
- Mais aussi comprendre d'autres modes de vie et d'autres types d'organisation de l'espace.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

La démarche d'acquisition des connaissances géographiques devra être la plus active possible, fondée sur des études de cas, sur la confrontation de documents nombreux, variés et en relation avec l'actualité, en utilisant lorsque cela est pertinent les moyens audiovisuels et l'informatique.

L'analyse de faits ou d'ensembles spatiaux s'organisera à partir des connaissances pratiques et sensibles des élèves, de leurs perceptions, de leur vécu ; à ce titre, la perspective urbaine et régionale sera privilégiée. Il s'agira dans un 2^e temps de vérifier, de mettre en perspective, d'expliquer l'espace perçu par l'analyse de documents, d'enquêtes, de travaux de terrain. Enfin, on demandera aux élèves de proposer des solutions concrètes à des problèmes réels, qu'elles-mêmes et qu'eux-mêmes rencontreront plus tard en tant que citoyen-ne-s. On privilégiera des simulations, des projets d'aménagement, par exemple.

Enfin, l'élève ne doit pas consommer des sujets sous l'angle monographique, mais, au travers de ceux-ci, comprendre des faits géographiques dans toute leur complexité.

Contenus et méthodes

- Les notions citées ci-après doivent être abordées, soit en tant que thème autonome, soit en étant intégrées dans les séquences d'enseignement en cours d'année.
- Les contenus suivants ne doivent pas tous être traités, il s'agit d'un choix de thèmes à partir desquels l'enseignant-e élaborera des sujets plus précis dans un programme diversifié, cohérent et équilibré. Il tiendra compte cependant de l'ouverture spécifique au domaine professionnel visé en 3^e année.

Le changement climatique et la pression humaine sur l'environnement (que l'on peut associer à la notion d'anthropocène) sont transversaux aux thèmes abordés durant ces années. Ils permettent de questionner la notion de durabilité.

1^{re} année

L'espace géographique, structuration et représentations

- Le système solaire, les mouvements de la Terre (révolution et translation) et leurs conséquences ;
- Localisation dans l'espace : coordonnées géographiques (latitudes, longitudes, méridiens et parallèles),

- lignes remarquables (tropiques, équateur, etc.);
- Cartographie : échelle, signes et symboles, projections, cartographie thématique, la terre vue de l'espace ;
- Représentations et perception de l'espace ;
- Analyse de paysages et de leur dynamique : milieux naturels et milieux aménagés, milieu rural, urbain, industriel, caractères géomorphologiques et climatiques.

L'espace mondial comme habitat

- Répartition et facteurs de localisation des populations, densités : concentration/dispersion ;
- Naître, vivre et mourir : taux de natalité, de mortalité, de fécondité, des ruptures dans l'accroissement naturel, pyramide des âges, transition démographique ;
- Comportements démographiques et politiques de population ;
- Les migrations : migrant·e·s, réfugié·e·s, déplacé·e·s ;
- Mobilités et flux pendulaires, exode rural et urbanisation ;
- Le tourisme : pratiques et espaces ;
- Métissages et domination culturelle.

Les espaces « naturels »

- Les grands ensembles terrestres et marins et leur mobilité : tectonique, volcanisme ;
- Géologie : formation du Jura, du Moyen Pays et des Alpes, caractères géomorphologiques de la Suisse ;
- Climats et végétations : les milieux climatiques importants (climogramme), les grandes zones de végétation ;
- Météorologie : la circulation atmosphérique (pression, vents, répartition, perturbation, précipitations)
- Les transformations apportées à l'environnement par l'action humaine (par exemple : effet de serre, exploitation des ressources, risques, pollution).

2^e année

Les espaces de production

- L'espace agricole : la mainmise progressive de l'homme sur le milieu, les paysages ruraux, les systèmes de culture, peuplement et habitat rural, espaces vivriers et agro-industriels, rurbain ;
- L'espace maritime : les villes portuaires ;
- L'espace industriel ;
- L'espace tertiaire ;
- L'espace touristique ;
- L'étude d'un produit et de sa commercialisation.

Ville et espaces urbains

- Site, situation, occupation du sol, aménagement du territoire, LAT, plans directeurs, urbanisme ;
- La transition urbaine ;
- Organisation et fonctions de l'espace urbain, l'espace public ;
- Ségrégation et justice spatiale ;
- Villes des pays riches, villes des pays pauvres, villes émergentes et déclinantes ;
- Réseaux, hiérarchie, métropoles, mégapoles et technopoles, villes mondiales, villes globales.

Mondialisations

- Les organisations internationales et la gouvernance mondiale ;
- La notion de puissance au regard du monde ;
- L'OMC et la régulation du commerce mondial, les termes de l'échange ;
- Les réseaux de relations : du chemin à l'autoroute, du navire au satellite, les autoroutes de l'information ;
- Les effets de la mondialisation : division internationale du travail, délocalisations, standardisation, identité ;
- L'espace-temps, l'espace-coût, le village planétaire ;
- Durabilité forte et faible, les 17 objectifs du développement durable, les limites planétaires.

Territoires et géopolitique

- Etat, nation et territoire. Le pavage des Etats ;
- Régionalismes et indépendantisme ;
- Etats en guerre, Etats faillis ;
- Géopolitique et conflits pour l'espace ;
- Frontières : lien ou séparation.

Cours ex cathedra
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles la
discipline au
développement
des compétences
transversales**



**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

- Quelques propositions de travaux interdisciplinaires**
- Développement d'une politique touristique régionale, mondialisation des marchés financiers et leurs conséquences pour l'emploi en Suisse (branches économiques);
 - Localisation des entreprises (économie d'entreprise);
 - L'échange inégal et les pays en développement (économie et philosophie);
 - La ville vécue et perçue (psychologie);
 - La ville (histoire, langues étrangères, littérature, arts visuels);
 - Etude de l'aménagement d'une petite commune ou de l'évolution d'un quartier (droit, histoire);
 - Les modes d'exploitations agricoles (biologie, pédologie);
 - Les minorités (droit, langues étrangères, histoire);
 - Le métissage musical (musique);
 - Les conflits interethniques (histoire, langues);
 - La longue histoire du peuplement (histoire);
 - Analyses statistiques (mathématiques).

Histoire

Domaine d'études	Années
Sciences humaines et sociales	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e
Formation générale (discipline fondamentale)	
Discipline intégrée, sauf en 3 ^e année	
Examen de certificat ECG ✓	

- Oral : 45 minutes (30 préparation + 15 passage)
- Modalités : présentation orale d'une analyse d'un document inédit
- Contenus : Les files d'histoire des établissements fixent la nature et les modalités de l'épreuve d'examen. En principe, les enseignements des deux dernières années fournissent la matière examinée.

Démarche de recherche, construction d'une connaissance et élaboration d'un discours, la science historique a pour objet le passé des sociétés et des acteurs collectifs ou individuels. Son objectif fondamental vise à l'intelligibilité des événements du passé.

Objectifs généraux de la discipline

L'étude du passé permet de relier des évolutions sociales, politiques, économiques, culturelles et techniques au sein d'un système global complexe et pluricausal. Elle favorise une pensée en réseau et permet aux élèves de concevoir le présent dans toutes ses nuances et de l'analyser.

En appréhendant le présent comme le résultat de nombreux événements, processus et structures du passé, les élèves articulent autant sa dimension historique que son inscription dans une dynamique de changement. Face aux mutations du monde, les repères historiques permettent de former à une capacité d'agir au sein de la société (citoyenneté).

Pour construire une perception du passé et du présent, les élèves doivent faire preuve de discernement et d'une mise à distance des informations à disposition. A l'aide de la méthode historique, les élèves procèdent à une analyse des sources (interne et externe), ce qui leur permet de déceler les conditions de production, comme les simplifications ou les manipulations éventuelles de celles-ci. Cette approche critique des documents de diverses natures structure une réflexion autonome et argumentée face aux idéologies, ainsi que la constitution d'une opinion personnelle fondée sur des faits.

Ces objectifs généraux s'acquièrent tout au long du cursus selon une évolution progressive dans la gestion, la complexité et la conduite des apprentissages.

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

Les élèves sont capables de :

- acquérir une représentation du temps qui leur sert de base pour ordonner les événements et saisir les évolutions historiques (description des événements)
- décrire l'interaction entre le temps et l'espace dans l'histoire ; analyser les effets de cette interaction sur le comportement des individus et sur la société (histoire-problème)
- expliquer un certain nombre d'événements et de processus ; les relier entre eux (échelles)
- définir les principaux termes de l'étude de l'histoire ; les utiliser en situation (lexique)
- interpréter des sources historiques (texte, image fixe et image-mouvement, reconstitution)
- s'orienter sur une carte historique ; comparer des cartes actuelles et anciennes
- collecter des informations sur un événement ou sur un processus ; les interpréter et présenter leurs résultats d'une manière adaptée au public cible (exposés oral ou écrit, rédactions, etc.)

Domaines d'apprentissage envisagés :

- 1^{re} année : vision d'ensemble de l'histoire (périodes, chronologie, temporalités, etc.)
- 2^e année : approche par problèmes (géopolitique, mythes et réalités, altérité, etc.)
- 3^e année : historiographie, citoyenneté et actualité (systèmes politiques, débats, etc.)

Cours ex cathedra
Cours-laboratoire
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Contributions possibles la discipline au développement des compétences transversales

Par la remise en cause des évidences du présent et la compréhension de la diversité des situations du passé, l'histoire favorise une compréhension réflexive du local et du global, du micro et du macro, de l'individu et du collectif. L'étude de diverses sociétés passées et présentes contribue à l'élargissement et à l'approfondissement de la culture de l'élève.

L'élaboration d'une pensée se nourrit de la confrontation aux multiples opinions exprimées dans la société, sous des formes et des contenus diversifiés. Les exercices de présentation orale et écrite contribuent au développement d'une langue descriptive claire et d'une communication maîtrisée des constats et des réflexions issus du travail analytique.

L'analyse des formes et du fonctionnement politique des sociétés passées et présentes contribue à forger l'autonomie de pensée, condition d'une citoyenneté responsable et engagée.

La réalisation de projets et les activités de recherche confrontent l'élève à des ressources en archives, des bases de données informatiques et numériques qui l'amènent à prendre conscience des opportunités comme des dangers de la transition digitale de nos sociétés. L'acquisition des compétences disciplinaires conduit les élèves à une autonomie croissante dans les apprentissages.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication

Littérature et culture

Développement durable et écologie

Numérique et digitalisation

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

Santé physique et psychique

L'ambition universaliste de l'histoire comme branche fondamentale permet de mener des réflexions transdisciplinaires en lien avec la culture démocratique, la confrontation d'idées, la citoyenneté, l'histoire des sciences ou l'histoire des idées politiques (i.e. écologie, développement durable, industrialisation et énergie, anthropocène et climat, inégalités et formes de discrimination, éthique et cultures religieuses).

L'étude des sociétés passées et présentes contribue à la prise de conscience de la multiplicité des espaces culturels et de leurs valeurs. L'analyse de la relativité des situations passées contribue au développement de la reconnaissance de l'altérité et favorise une attitude tolérante face aux différences.

La participation à des journées hors cadre, ainsi que des visites aux musées, archives, sites archéologiques, mémoriels ou patrimoniaux permet de saisir la centralité de l'histoire dans nos sociétés, ainsi que de fixer les lieux où se fabrique et se diffuse la connaissance du passé.

L'élaboration des règles sociales à travers les âges permet de situer l'évolution des injonctions et des normes comportementales, ce qui peut contribuer à une compréhension mutuelle des différences.



Economie et droit

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

1^{re}

Formation générale (discipline fondamentale)

À partir de la vie quotidienne, maîtriser une culture économique et juridique permet aux élèves de se comporter dans leur vie personnelle et professionnelle en acteurs lucides et avertis.

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement de l'économie et du droit en tant que discipline fondamentale permet :

- d'observer, analyser et comprendre les activités et les interrelations des divers agents d'un circuit économique complexe ;
- de connaître et appliquer les règles juridiques permettant de faire face aux situations de la vie courante.

Les élèves sont capables de :

- maîtriser un vocabulaire de base économique, juridique et financier ;
- se représenter les interrelations entre les agents économiques, leurs complémentarités et leurs interdépendances ;
- comprendre et analyser avec un esprit critique les faits économiques contemporains ;
- maîtriser les méthodes quantitatives de base nécessaires aux actes économiques de la vie au quotidien ;
- appliquer des savoir-faire couramment rencontrés en sciences économiques ;
- maîtriser les bases du raisonnement juridique pour résoudre des cas simples.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage**Thèmes obligatoires****Économie**

Circuit économique

- Ménages
- Entreprises
- État
- Banques

Financement des agents économiques

- Budget
- Différents types de crédits
- Système fiscal

Éléments microéconomiques

- Formes de marché
- Formation des prix

Éléments macroéconomiques

- Indicateurs conjoncturels
- Croissance
- Chômage
- Inflation

Introduction au droit

- Définitions
- Sources du droit
- Principes généraux
- Système judiciaire

Droit

Éléments de droit constitutionnel

- État & Institutions
- Processus législatif
- Droits fondamentaux

Suggestions de sujets

Économie

Crises économiques

- 1929, 2008, 2020, etc.
- Rôle des banques centrales
- Rôle des États

Éléments de droit civil

- Droit des personnes
- Droit de la famille
- Droit des successions

Éléments de comptabilité

- Bilan
- Compte de résultat

Droit

Raisonnements juridiques

Éléments de droit pénal

- Principes
- Type d'infractions
- Disposition pénale
- Analyse d'une affaire

Éléments de droit des obligations

- Partie générale
- Divers contrats

Cours ex cathedra
Enseignement numérique
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Langue et communication
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Développement durable et bien-être.

4^e domaine d'études — Disciplines artistiques

Arts visuels

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

1^{re}

Formation générale (discipline fondamentale)

Discipline intégrée

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel et social, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement des arts visuels doit ainsi permettre :

- D'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face aux domaines visuels tels qu'arts plastiques, architecture, photographie, vidéo, cinéma, médias, design.

Les élèves sont capables de :

- Connaître et expérimenter les bases du dessin : ligne, contour, forme, valeur, texture, structure.
- Connaître et expérimenter les bases de la couleur : mélanges, relation, matière, valeur, contrastes.
- Développer un projet et une réalisation en trois dimensions (modelage, maquette, volumes en papier, carton).

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Plus particulièrement :

Voir

- Dessin d'observation — observation de l'environnement le plus immédiat, objets du quotidien, personnages, paysages, de façon à développer une capacité à passer de trois dimensions à deux dimensions.

Techniques : crayon, fusain, lavis.

Faire

- Développer un langage de formes
- Valeur / contraste
- Matière/texture/touche
- Mélange de couleurs, accord/dissonance
- Composition/cadrage
- Rapport au format : hauteur/largeur/carré/rectangle/cercle
- Rythme

Techniques : peinture, collage, photocopie, pochoir, photographie.

Ateliers
Cours hors les murs
Travaux de groupe

**Formes possibles
d'enseignement
de la discipline**

Autonomie
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Littérature et culture
Diversité et tolérance

**Contributions
possibles de
la discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

La pratique, essentiellement non verbale, des arts visuels permet de se situer par rapport à soi-même et aux autres. Elle aborde et développe des connections neuronales (développement du cerveau droit siège de la synthèse et de l'intuition) qui permettent à l'élève de se confronter à ses limites et à les dépasser sans entrer dans le cadre normatif de la restitution d'un savoir.

Musique

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

1^{re}

Formation générale (discipline fondamentale)

Discipline intégrée

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'élève de se situer dans son environnement socio-culturel.

Elle contribue à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, intellectuelles et psychomotrices.

Basée sur l'équilibre entre ces facultés, l'étude et la pratique de la musique mettent en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; elles favorisent chez l'élève l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales permet d'éveiller la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant.

L'enseignement de la musique, dont les axes fondamentaux sont la pratique, la théorie et la culture, relie ces différents domaines entre eux car ils sont, par essence, interdépendants.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Les élèves sont capables de :

Voix

- Utiliser leur voix et explorer leurs possibilités vocales, en solo ou en groupe.

Instruments

- Réaliser des séquences rythmiques simples.
- Jouer une partie instrumentale dans une activité collective ou individuelle.

Développement de l'oreille

- Écouter et différencier les sons, les timbres et les familles d'instruments.

Théorie

- Utiliser de manière adéquate un vocabulaire spécifique.
- Identifier et nommer les éléments de base du langage musical et leur code (gamme de Do, tons et demi-tons, disposition sur le clavier, noms des notes sur la portée, valeurs rythmiques, mesures binaires, nuances, accords à trois sons, concepts de « mélodie », « accompagnement » et « basse »).

Culture

- Situer les grands courants musicaux.

Partage d'expériences musicales

- Collaborer activement à l'intérieur d'un groupe dans le respect des aptitudes de chacun.

**Formes possibles
d'enseignement
de la discipline**

- Cours ex cathedra
- Ateliers
- Apprentissage en autonomie
- Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

L'enseignement théorique et pratique de la musique développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, la persévérance, l'autodiscipline et la concentration.

La pratique musicale développe la confiance en soi et la coopération.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions, elle renforce la créativité et l'interprétation. Les élèves affinent leurs perceptions et développent leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.



Langue et communication
Littérature et culture
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de
la discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

L'enseignement de la musique permet aux élèves de s'exprimer par des moyens verbaux et non-verbaux.

Elles et ils sont amenés à coopérer sur des projets musicaux et à apprécier diverses perspectives, en apprenant à développer leur esprit de tolérance.

Les élèves affinent leurs perceptions corporelles (posture, respiration, ouïe) pour progresser dans leur technique, vocale et instrumentale.

5^e domaine d'études — Sport

Sport — Éducation physique et sportive

Domaine d'études

Sport

Années

1^{re}, 2^e, 3^e

Formation générale (discipline fondamentale)

Le sport est essentiel au développement du corps humain et du comportement social. A travers l'enseignement du sport, les élèves sont encouragés à développer leurs capacités psychomotrices et à entraîner leur corps en tant qu'organisme et en tant que moyen d'expression. Elles et ils sont en outre amené-e-s à réfléchir aux questions relatives au corps et au mouvement.

Objectifs généraux de la discipline

A travers de multiples expériences du mouvement, les élèves développent leur intérêt pour la culture sportive et pour les questions de santé ; elles et ils cherchent à se maintenir en forme et éprouvent le plaisir du mouvement. L'enseignement du sport leur permet d'apprendre les principes d'une bonne hygiène de vie et de les mettre en pratique. Il les incite en outre à pratiquer un sport en dehors de l'école.

Lors de l'enseignement du sport, les élèves apprennent à tester leurs limites, à se mesurer à d'autres lors de jeux et de compétitions et intègrent ainsi d'importantes normes de comportement telles que l'entraide, le fairplay et l'auto-discipline. Le sport favorise en outre l'esprit d'équipe et la capacité de coopération qui sont des atouts importants dans la vie professionnelle.

La pratique du sport doit pouvoir revêtir plusieurs significations pour les élèves : la performance, l'activité en groupe, l'expression, le courage et la santé. Le sport apporte enfin une contribution essentielle au développement harmonieux du corps et de l'esprit.

Les pratiques sportives constituent un objet d'étude remarquable dans de nombreux domaines (par exemple : sociologie, physiologie, psychologie, économie, histoire, politique, etc.). L'enseignement des aspects théoriques de la discipline a pour but d'amener les élèves à faire des liens entre l'activité physique et les différents domaines d'études.

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

Les élèves sont capables :

- de développer et renforcer leur condition physique ;
- de trouver un équilibre entre détente et effort ;
- de réfléchir à leur perception d'elles-mêmes ou d'eux-mêmes et à leur autonomie ;
- d'analyser individuellement ou avec d'autres personnes des problématiques complexes du sport et de les résoudre ;
- d'être attentives et attentifs à la question du fairplay ;
- d'identifier les éléments clés en vue d'une performance ;
- de préparer le fonctionnement harmonieux de l'appareil locomoteur ;
- de trouver, individuellement ou en coopération avec d'autres élèves, des solutions techniques et tactiques à des situations de jeu typiques ;
- d'apporter une contribution personnelle à une situation de jeu ;
- de s'exprimer par le mouvement, individuellement ou en équipe ;
- de créer et exécuter une chorégraphie et de se mouvoir sur un rythme ;
- de maîtriser des notions liées aux différents aspects théoriques de la discipline (par exemple : sociologie, physiologie, psychologie, économie, histoire, politique, etc.) ;
- de faire des liens entre l'activité physique et les contenus théoriques étudiés.

Cours ex cathedra

Enseignement numérique

Ateliers

Travail par projet

Apprentissage en autonomie

Cours hors les murs

Travaux de groupe

Projets interdisciplinaires

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie

Compétences réflexives

Compétences sociales

Compétences d'expression

Aptitude au travail et à l'apprentissage

Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

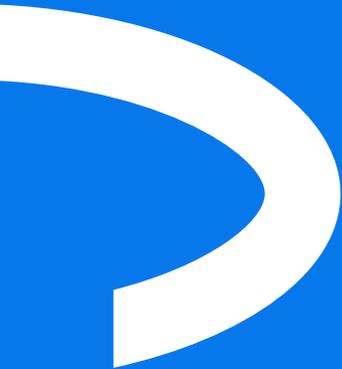
- L'enseignement des activités physiques vise à faire bouger les élèves pendant les leçons d'éducation physique, mais surtout à leur donner des « outils » pour qu'elles et ils puissent bouger de manière autonome et de manière durable.
- Les différentes disciplines sportives offrent des situations qui mènent à la réflexion des élèves qui doivent donner les bonnes réponses aux situations motrices proposées. Les aspects théoriques développés amènent une réflexion sur l'activité physique dans notre société.
- La pratique sportive invite au partage, au jeu ensemble. L'apprentissage des différents sports va amener l'élève à développer ses compétences sociales, collaboratives ainsi que la gestion de ses émotions.
- Le travail de chorégraphies, des arts du cirque, des agrès, entre autres, permettent le développement des compétences d'expression des élèves. Si l'expression écrite ou orale est courante dans toutes les autres disciplines, les cours d'éducation physique donnent l'occasion de travailler l'expression corporelle des élèves.
- L'apprentissage de nouvelles compétences motrices demande de la concentration et du travail. C'est par une bonne perception du mouvement, un travail cognitif et un développement de bonnes coordinations que l'on va vers la réussite.
- L'enseignement de diverses pratiques physiques va amener l'élève à utiliser les différentes parties de son corps de manière adéquate.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

- Sensibiliser les élèves au développement durable et l'écologie au travers de la pratique sportive.
- Utilisation du numérique et du digital comme soutien dans la pratique sportive (apprentissage, motivation, etc.).
- Relation entre les pratiques sportives et la société (institutions, politique, etc.).
- Intégration et application des notions de fairplay.
- L'activité physique comme outil de bien-être physique et psychique.

Les enseignements en relation avec le domaine professionnel



Domaine professionnel

Santé

Le domaine professionnel Santé met en place les connaissances de base dans les sciences expérimentales et développe les aptitudes scientifiques. Il introduit également une réflexion philosophique au sujet de l'utilisation des sciences dans la vie professionnelle et autour de la notion de santé physique et psychique. Il conduit donc principalement à des formations dans le domaine de la santé.

Le choix d'une profession dans le domaine de la santé exige un intérêt concret et marqué pour les relations humaines, ainsi que des connaissances approfondies en sciences expérimentales, nécessaires à la poursuite de la formation dans ce domaine, que ce soit dans les écoles supérieures ou les hautes écoles spécialisées du domaine visé. À noter que, pour pouvoir accéder aux formations Bachelor du domaine de la santé de la HES-SO, une année de formation supplémentaire s'avère nécessaire; elle a lieu essentiellement en Haute école de santé et permet d'obtenir la maturité spécialisée santé.

Grille horaire cantonale

		Santé		
La 1 ^{re} année de la formation est un tronc commun		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Travail personnel de Certificat (TPL)				
1^{er} domaine d'études: Langues				
Français (et correspondance L1)		5	5	5
Allemand ou Italien (L2)*		dont 1 p. par		
Anglais (L3)		½ classe en 3 ^e		
		4	4	3
		4	4	3
2^e domaine d'études: mathématiques, sciences expérimentales, informatique				
Mathématiques		4	3	3
Biologie		avec TP selon		
Chimie		légendes**		
		1,5	2,5	2,5
Physique		1,5	2,5	2,5
Informatique (y.c. bureautique en 3 ^e année)		par ½ classe		
		1	1	1
Mathématiques			2	2
3^e domaine d'études: sciences humaines et sociales				
Géographie		2	2	
Histoire		2	2	3
Economie et droit		3		
Psychologie				1,5
Philosophie				1,5
4^e domaine d'études: disciplines artistiques				
Arts visuels***		1		
Musique***		1		
5^e domaine d'études: sport				
Sport****		3	3	3
Total		34,5	33,5	34,5
Disciplines en relation avec la formation générale		34,5	24	22
Disciplines en relation avec le domaine professionnel		0	9,5	12,5
Total cursus ECG		34,5	33,5	34,5
Nombre de périodes ECG				102,5
				80,5
				22

Légendes

Discipline fondamentale (DF) – formation générale

Discipline du domaine professionnel (DP)

Discipline intégrée = 1 note (DF ou DP)

* L2 ITA débutant: + 1 période de consolidation

en 1^{re} année

** Travaux pratiques en Sciences expérimentales

1.50 p. dont 0.50 p. de TP DF 1ECG

2.50 p. dont 0.50 p. de TP DP Santé

*** AV et MU en 1ECG = disciplines artistiques (DF),

2 périodes hebdomadaires semestrialisées

(1 semestre AV – 1 semestre MU)

**** dont 1 période de cours (théories du sport et santé)

en 2^e année

Mathématiques

Domaine d'études**Années**

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Santé

Des problèmes nouveaux ou plus complexes que ceux du cours de base amènent l'élève à développer une plus grande aisance à traduire des énoncés en langage mathématique, acquérir de nouvelles techniques de résolution, justifier un raisonnement et comprendre des phénomènes modélisés, notamment dans le domaine de la santé.

Objectifs généraux de la discipline

Programme

- Problèmes faisant intervenir différentes proportions
- Modélisation et résolution de problèmes concrets dans le domaine médical
- Vecteurs du plan et de l'espace

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

L'enseignant-e complète l'ensemble des contenus abordés en choisissant d'autres thèmes en relation avec le domaine professionnel visé dans la liste suivante.

- Prolongements du cours de base en algèbre, analyse, trigonométrie ou géométrie
- Progressions
- Calcul matriciel
- Régression linéaire
- Notions de théorie des graphes
- Géométrie analytique

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Cours ex cathedra

Apprentissage en autonomie

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie

Compétences réflexives

Compétences d'expression

Aptitude au travail et à l'apprentissage

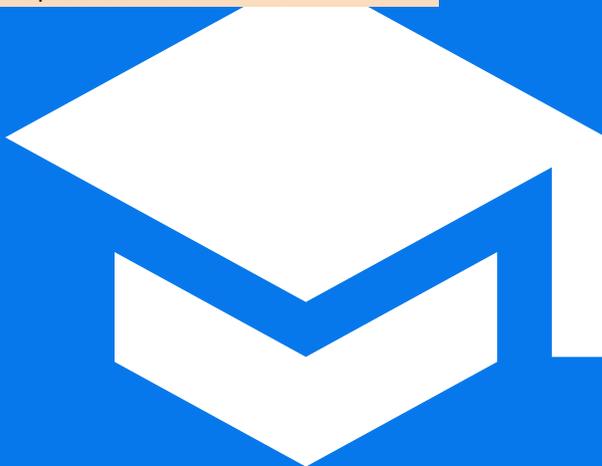
L'étude des mathématiques amène l'élève à développer l'esprit logique et critique (compétences réflexives) ainsi qu'à faire preuve de précision et de rigueur, y compris dans l'utilisation d'un langage scientifique adéquat (compétences d'expression).

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

L'étude des mathématiques permet à l'élève d'être en mesure d'effectuer des raisonnements construits et étayés. Cette capacité à mener une réflexion objective, cohérente et argumentée peut être extrapolée pour permettre à l'élève d'aborder avec aisance les thématiques interdisciplinaires citées dans le plan d'études cadre.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

L'étude des mathématiques permet à l'élève de développer la méthode scientifique et d'exercer un regard critique sur la fiabilité des données et des résultats obtenus. Ces compétences sont fondamentales et nécessaires dans le domaine professionnel de la Santé.



Biologie

Domaine d'études**Années**

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel**Santé**

Examen de certificat ECG ✓

- Oral : 15 minutes de préparation et 15 minutes d'interrogation

La compréhension du concept de santé nécessite une bonne connaissance du corps humain et du monde vivant. Les thèmes traités en 1^{re} année sont repris et traités plus en profondeur avec un accent mis sur la physiologie humaine.

Objectifs généraux de la discipline

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents, les élèves sont capables de :

- avoir une vision globale du vivant permettant d'en appréhender la cohérence ;
- expliquer le fonctionnement du corps humain et d'utiliser des connaissances de base en anatomie et en physiologie en lien avec l'étude des maladies et du microbiote.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Les principaux thèmes abordés sur les deux années sont

2^e année

- Reproduction et développement (exemple de système endocrinien)
- Génétique
- Physiologie humaine (système digestif lien avec le système excréteur)

3^e année

- Physiologie (systèmes cardio-vasculaire, respiratoire, immunitaire, nerveux)

Suggestions pour les travaux pratiques

- observations microscopiques de cellules et de tissus ;
- observations et dissections d'organes ;
- fermentation, respiration ;
- observation d'animaux, systématique et anatomie comparée ;
- expériences de physiologie humaine.

Formes possibles d'enseignement de la discipline

- Cours ex cathedra
- Cours-laboratoire
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe

Contributions possibles la discipline au développement des compétences transversales

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique

L'élaboration de projets, les travaux de groupe, les expériences sur le terrain et en laboratoire, une meilleure connaissance et compréhension de soi développent les aptitudes pratiques et d'apprentissage ainsi que les compétences réflexives et sociales.

Les compétences en informatique sont améliorées lors des rédactions de rapports, de présentations d'exposés par exemple.

L'autonomie est développée à tous les niveaux en particulier par la recherche de différentes sources d'information.

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

- Développement durable et écologie
- Politique et citoyenneté
- Diversité et tolérance
- Santé physique et psychique

La connaissance de soi, du corps humain et des relations dans le monde du vivant développent les différentes aptitudes comme la tolérance, la citoyenneté et la santé physique et psychique.

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

« La valeur ajoutée de la discipline » : une connaissance approfondie du corps humain et de ses relations avec l'environnement.

Chimie

Domaine d'études**Années**Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Santé

Examen de certificat ECG ✓

- Oral : 15 minutes + 15 minutes de préparation
- Contenus et modalités : porte sur les contenus étudiés durant les cours et les travaux pratiques de la 2^e et 3^e année.

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents, les notions quantitatives et les notions indispensables à la compréhension des sciences de la santé seront abordées. Les connaissances acquises en chimie permettront aux élèves de comprendre les phénomènes biochimiques du vivant et de la vie quotidienne et leurs influences sur la santé physique.

Objectifs généraux de la discipline

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables de :

- de calculer les relations entre les quantités de matière lors de réactions chimiques (moles, masses molaires et calculs stœchiométriques) ;
- d'expliquer la notion d'équilibre chimique dynamique et de nommer les facteurs d'influence provoquant un déplacement d'équilibre (Principe de Le Chatelier) ;
- associer les réactions chimiques aux transferts d'énergie (par exemple : diagramme énergétiques, catalyse, etc.) ;
- d'identifier et de formuler les réactions acido-basiques (par exemple : hydrolyse et neutralisation, le pH, constantes d'acidité et forces des acides-bases, l'effet tampon, applications).

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de :

- d'identifier et de formuler les réactions d'oxydoréduction (par exemple : nombres d'oxydation, oxydants et réducteurs, équilibrage d'équations, échelle des potentiels rédox, applications) ;
- d'acquérir une vue d'ensemble de la chimie organique et de la biochimie à partir de l'étude des hydrocarbures (structures simplifiées), des principaux groupes fonctionnels, des classes de substances (par exemple : biomolécules) et de quelques réactions organiques.

D'autres thématiques pourront également être abordées selon les choix de l'enseignant-e et en adéquation avec les objectifs et les compétences disciplinaires du domaine professionnel visé.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Cours-laboratoire
- Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Les élèves approfondissent et mettent en relation les notions fondamentales qu'elles et ils ont acquises dans les différentes disciplines du domaine d'études.

Elles et ils apprennent à énoncer clairement des faits scientifiques — oralement et par écrit — et acquièrent une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation.

Elles et ils s'entraînent à raisonner selon des modèles et s'exercent à manipuler en toute sécurité du matériel de laboratoire et d'expérimentation.

L'enseignement leur permet de mener à bien des travaux de recherche de façon autonome, individuelle ou en groupe et avec persévérance et d'introduire des éléments de référence scientifiques dans la vie quotidienne.

Développement durable et écologie

Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de
la discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

L'enseignement de la chimie, partie intégrante des sciences expérimentales, encourage les élèves à exercer un sens critique à l'égard des informations véhiculées par les médias et participe à l'éducation en faveur du développement durable.

Il a par ailleurs pour objectif de promouvoir chez les élèves la collaboration, l'ouverture d'esprit et l'aptitude au débat.

Il doit enfin donner les connaissances leur permettant de jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens sur des questions en relation avec les sciences expérimentales.

Le choix d'une profession dans le domaine de la santé exige un intérêt marqué et des connaissances approfondies en sciences expérimentales.

L'étude des phénomènes chimiques permet de mieux comprendre l'environnement et les éléments qui lui portent atteinte ou qui portent atteinte à la santé. La maîtrise des théories, des concepts fondamentaux et des modèles étudiés en chimie est nécessaire à la compréhension du monde du vivant, à l'étude des maladies mais également à la promotion de la santé.

L'observation et l'analyse des phénomènes naturels ou de synthèse seront guidés par la démarche scientifique.

Grâce aux travaux de laboratoire, les élèves développeront leur capacité à travailler efficacement en équipe mais également leurs habiletés techniques et d'organisation. L'exigence et la rigueur lors de l'expression orale ou écrite ou lors des travaux pratiques seront requises telles qu'elles le sont prescrites dans la plupart des métiers de la santé.

**Contributions
possibles de la
discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Physique

Domaine d'études

Années

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Santé

Examen de certificat ECG ✓

- Oral ou pratique par discipline : 15 minutes + 15 minutes de préparation
- Modalité : si l'examen est basé sur la pratique il est possible d'avoir 30 minutes de préparation.

Objectifs généraux de la discipline

En relation avec les objectifs et les compétences du domaine professionnel de la santé, seront couverts sur l'ensemble des 2 années d'études, au moins trois des cinq domaines d'apprentissage que sont la mécanique, l'énergie, l'électricité, l'optique et la physique nucléaire. Certaines notions de 1^{re} année pourront être consolidées et de nouveaux thèmes seront abordés.

Mécanique, par exemple les thèmes suivants :

- Cinématique, forces
- Statique des solides et/ou des fluides
- Généralités sur les ondes mécaniques

Energie, par exemple les thèmes suivants :

- Formes d'énergie et leurs transformations
- Énergie sous forme thermique, propriétés thermiques de la matière, chaleur, dilatation
- Conservation de l'énergie

Électricité, par exemple les thèmes suivants :

- Electrostatique
- Circuits électriques, courant, tension, puissance, loi d'Ohm
- Charge électrique, force de Coulomb
- Notions de magnétisme, champ et force

Optique, par exemple les thèmes suivants :

- Optique géométrique (ombres, réflexion, réfraction, lentilles)
- Caractéristiques et propriétés de la lumière, la lumière en tant qu'onde, généralités sur les ondes

Physique nucléaire, par exemple les thèmes suivants :

- Radioactivité, les éléments et les isotopes
- Loi de la décroissance radioactive (demi-vie)
- Effets biologiques des radiations

Les élèves sont capables de :

- Décrire et expliquer les phénomènes élémentaires en langage courant et en employant les termes techniques adéquats ;
- Identifier des relations et de les formuler en tant que lois mathématiques ;
- Donner le résultat de calculs avec la précision voulue et en utilisant l'unité correcte ;
- Énoncer et appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- Collecter et analyser des informations ;
- Acquérir une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation ;
- Manipuler du matériel de laboratoire et d'expérimentation ;
- S'exprimer sur des questions sociétales et politiques et environnementales en faisant appel à leurs connaissances en sciences expérimentales.

**Formes possibles
d'enseignement de la
discipline**

Cours ex cathedra
Cours-laboratoire
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Aptitude au travail et à l'apprentissage

Un accent tout particulier est mis sur l'expérimentation et la manipulation en laboratoire dans le cadre des travaux pratiques (TP).

Pour donner une ouverture vers le monde scientifique, l'enseignement en laboratoire permet également l'utilisation d'outils numériques associés à la discipline.

L'approche scientifique contribue à l'autonomie et aux compétences réflexives des élèves.

Dans le cadre d'un travail de groupe, les élèves collaborent pour avancer dans leurs apprentissages.

Développement durable et écologie

Numérique et digitalisation

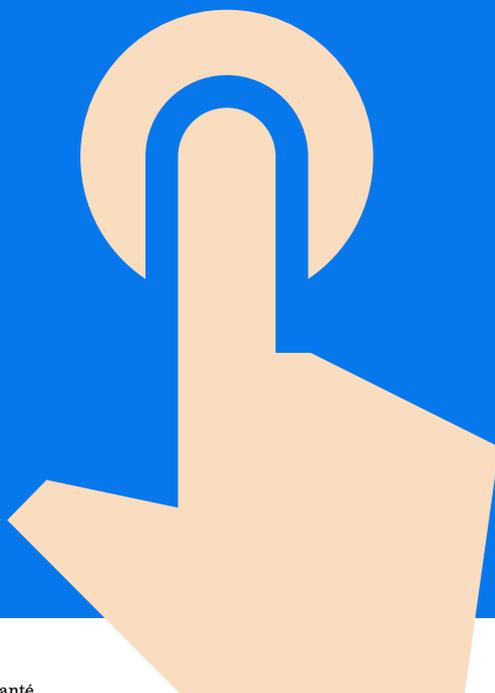
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de
la discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les thématiques liées à l'énergie permettent de prendre conscience de notre consommation et de se positionner pour l'avenir de notre planète et de notre civilisation.

La collecte informatisée des données en laboratoire montre une application particulière du numérique et de la digitalisation.

La santé physique de l'être humain doit se trouver au centre des différents sujets choisis.



Philosophie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Santé

Discipline intégrée

Objectifs généraux de la discipline

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité — de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les repenser dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux élèves de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les élèves, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possibles. Toutefois, quand un ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir

à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant-e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon l'année d'études et le domaine professionnel à explorer.

Axe épistémologique

Il s'agit de préparer les élèves à opérer un retour réflexif sur l'activité scientifique, et, à cette fin, de leur montrer quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences (qu'est-ce que la méthode expérimentale ? qu'est-ce qu'une théorie scientifique ? qu'est-ce qu'une hypothèse ? quels buts poursuit-on ? qu'appelle-t-on "vérité" ?, etc.), d'interroger les conditions de possibilité des différents modes de la connaissance, de dégager et d'aborder les questions inhérentes à la connaissance en général et, au-delà, les questions des limites de la connaissance humaine, du sens et des fins.

Axe éthique

Dès sa naissance, la philosophie est préoccupée par la faculté d'agir spécifiquement humaine, son origine, sa portée, les normes qui la règlent, les valeurs qui l'orientent et permettent de juger et d'assumer la responsabilité d'une action. Les penseurs anciens et modernes se sont préoccupés de discerner ce qui relève de la nécessité objective et ce qui relève de la conduite librement choisie (conduite normative) en fonction des fins poursuivies.

En ce sens, la philosophie peut être normative et axiologique à la différence des sciences. Or, si les normes se fixent à l'aide de mesures idéales ou calculées, les valeurs dépendent de la capacité de s'interroger et d'explicitement les fins qui orientent l'action. Le questionnement éthique vise à rendre l'individu capable d'évaluations, de jugements autonomes qui ne peuvent pas être simplement repris de valeurs dominantes, et d'un authentique questionnement sur le sens de son action.

Éveiller au questionnement éthique, c'est donc donner aux élèves les moyens de ne pas se trouver désemparé-e-s face à des problèmes qui ébranlent les valeurs sociales ou personnelles de référence.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables :

- de décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoir ;
- d'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacun-e, notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements marquants de l'actualité ;
- de dialoguer avec elles-mêmes ou eux-mêmes, dialoguer avec les auteur-e-s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant-e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- d'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- de réfléchir sur l'activité scientifique et de décrire quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences ;
- d'établir et d'analyser les questions inhérentes à la connaissance en général (notamment la question des conditions de possibilité, des limites, du sens et des fins) ;
- de discuter des valeurs de manière réfléchie et pondérée, se décider de façon clairvoyante et juger dans un souci de respect et de tolérance ;
- de réfléchir sur le statut de la personne, sur la dignité humaine, sur l'être humain comme sujet de droits et de devoirs, sur la liberté, le bonheur, sur l'être humain en société (politique, justice et communication), et sur l'existence historique de l'État.

Cours ex cathedra
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

Formes possibles d'enseignement de la discipline

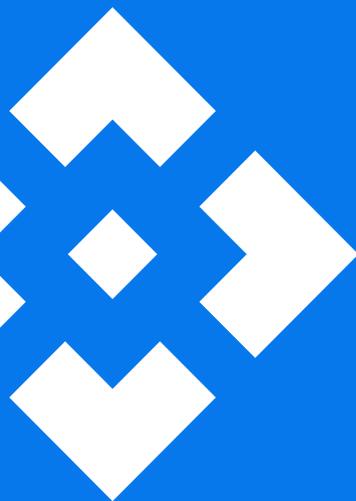
Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage

Contributions possibles la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les élèves seront amené·e·s à prendre part en tant que citoyen·ne·s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des élèves, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un



dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant-e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant-e, comme les textes eux-mêmes, est un-e intermédiaire qui renvoie les élèves à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié-e-s, c'est-à-dire relié-e-s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté-e-s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un-e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence: la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de la philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs avec l'autre discipline du domaine d'études, la psychologie.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication

Littérature et culture

Développement durable et écologie

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

Santé physique et psychique

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, culturel, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.

Dans le volet philosophie du domaine d'études « éthique et santé », on étudiera quelques-unes des conceptions majeures du corps dans la pensée occidentale. Cela permettra aux élèves de différencier le corps-objet et le corps vécu, le corps étudié par la science et la médecine, et le corps subjectivement éprouvé par chacun-e. Cette différence permettra de réfléchir à ce qui constitue la condition de possibilité de la médecine: le corps qui est à chaque fois mien, dont le discours du médecin ne peut pas tout saisir, que la technique du médecin ne peut pas souverainement influencer. Cette réflexion donnera l'occasion d'introduire encore au corps-symptôme qu'étudie la psychanalyse, ainsi qu'à la problématique contemporaine d'appropriation par chacun-e de son propre corps, dont témoignent les formes de modelage de soi que sont les modifications corporelles (tatouages, etc.).

Une interrogation sur le normal et le pathologique, sur la tension entre la pratique médicale normative (d'où que vienne la norme, idéale ou statistique) et/ou individualisée, est un des points d'aboutissement de ce qui précède. Les diverses conceptions de l'être humain et de la vérité qui orientent la science médicale théorique et ses applications pourront être interrogées à partir de là. Cela permettra d'entrer dans la réflexion éthique sur les fins, les normes et les valeurs, complément réflexif indispensable de la médecine contemporaine. Il s'agit là d'une porte d'entrée dans le questionnement éthique.

L'enseignement développera quelques-unes des positions éthiques majeures. Ce travail permettra, entre autres suites possibles, une ouverture vers les questions biomédicales et bioéthiques actuelles, et vers une mise en question de la nature irréductiblement corporelle de l'être humain, notamment à partir des nouvelles formes de normativité du corps et de reconfiguration de ses limites.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Psychologie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Santé

Discipline intégrée

Objectifs généraux de la discipline

« Connais-toi toi-même ! ». Gravée sur le portique du temple d'Apollon à Delphes, cette inscription nous enjoint à mieux savoir qui nous sommes, sans doute parce que nous l'ignorons. L'invitation à la découverte de soi vient donc de loin, et la psychologie l'a reprise à son compte.

C'est au XIX^e siècle que la psychologie s'est constituée, tout à la fois comme une science humaine et comme une science expérimentale. Les objets dont elle s'est saisie ne sauraient être énumérés de manière exhaustive : ils vont de l'émotion à l'influence sociale, de la mémoire au développement de l'intelligence, de l'identité à l'obéissance, des troubles de la personnalité à la communication, etc. Elle a d'autre part abordé ces différents aspects de la vie humaine selon une grande variété d'approches et de méthodes.

Son enseignement mettra en évidence l'amplitude de son champ de recherche et quelques-unes de ses méthodes. Il s'efforcera de montrer aux élèves comment les connaissances psychologiques s'élaborent à partir d'interrogations, d'hypothèses, d'observations organisées, de méthodes d'investigation et de recherches. Il s'attachera à rendre sensible la spécificité de la psychologie en la mettant en rapport, sur des thématiques analogues, avec les approches d'autres disciplines, au premier rang desquelles la philosophie et la sociologie.

Par la nature même de ses sujets et par la manière de les aborder, l'étude de la psychologie conduit à une découverte de soi et d'autrui par l'intermédiaire de l'étude, de la lecture, de la discussion et de la réflexion critique. C'est dans le contact avec un savoir théoriquement élaboré que l'élève sera amené à mieux se connaître comme personne individuelle et comme personne sociale.

Les sujets étudiés seront envisagés en tant qu'ils relèvent à la fois d'une démarche fondée sur la recherche ou l'observation et d'une élaboration théorique. À ce titre, ils seront abordés grâce à des lectures d'ouvrages, d'articles, d'analyses de documents (observations de terrain, données expérimentales, histoires de cas, entretiens), touchant aussi bien les conduites individuelles que les conduites collectives. L'enseignement cherchera à rendre compréhensible les connaissances psychologiques et quelques-unes de leurs approches. Celles-ci seront remises dans le contexte de leur élaboration et de leur motivation. Sans viser à une spécialisation, les questions de méthodes seront donc thématisées.

Par là, l'élève apprendra à distinguer entre science psychologique et idéologie psychologue. Elle ou il deviendra progressivement capable, notamment :

- d'identifier et de décrire les variations de quelques grandes fonctions cognitives au cours des âges de la vie ;
- d'expliquer les expériences de vie relatives à la douleur, au stress, aux émotions, au deuil, au plaisir, etc. ;
- de comprendre et d'analyser les différents modes de communication en jeu dans toute relation interpersonnelle, en particulier dans la pratique médicale, et de développer sa capacité d'entrer en contact avec empathie ;
- d'analyser la diversité des facteurs assurant ou menaçant la santé, ainsi que les possibilités d'intervention pouvant établir un nouvel équilibre ;
- de réfléchir à la place de la psychologie sociale dans les métiers de la santé et dans les relations professionnelles (subordination, conformisme, stéréotypes et discrimination, etc.).

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Apprentissage en autonomie
- Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage

La psychologie se caractérise par une irréductible diversité, qui en fait la richesse et qui lui vient des échanges importants qu'elle a toujours entretenus avec d'autres disciplines, que ce soient la biologie, l'éthologie, la neurophysiologie ou la sociologie, l'anthropologie, la linguistique). Elle a jusqu'à ce jour maintenu une relation privilégiée avec la philosophie. Elle se prête donc par excellence à l'interdisciplinarité et au développement de compétences transversales."

L'élève développera sa capacité à changer de perspective, à comprendre la spécificité des différentes approches et à en évaluer les limites. La complexité des phénomènes étudiés lui permettra d'éprouver l'insuffisance d'une approche trop spécialisée et l'apport des approches alternatives. Elle ou il deviendra progressivement sensible à leur possible complémentarité ou, au contraire, à leur incompatibilité. Elle ou il deviendra également capable de penser ces phénomènes en relation avec les autres disciplines. C'est surtout dans ce travail de comparaison, de confrontation et d'évaluation que l'autonomie de l'élève ainsi que ses capacités réflexives et critiques seront sollicitées.

Langue et communication
Littérature et culture
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la psychologie destiné aux élèves qui aspirent à devenir actrices et acteurs dans le domaine de la santé vise à développer une compréhension élargie de la diversité des pratiques et des rapports à la santé. Cela constitue un apport tant pour le développement de la faculté de communiquer que pour la compréhension d'autrui, le respect des personnes et des différences culturelles, de la nature et des configurations que les individus donnent à leur espace de vie individuel ou collectif. L'élève acquerra par là une meilleure compréhension de la signification du champ de la santé dans la société contemporaine, ce qui le rendra capable de mieux réfléchir au sens de sa pratique professionnelle au sein de la société en général.

« Santé » et « maladie » sont des mots très courants. Impossible cependant de laisser le sens de ces notions flotter, dès lors que les métiers de la santé sont tenus de mettre en œuvre des conceptions de la santé qui, faute précisément de définition et de réflexion, pourraient conduire à perdre de vue que la prévention des maladies n'épuise pas le soin de la santé : en effet, la santé n'est-elle qu'absence de maladies ? Et la maladie n'est-elle qu'une santé diminuée, à laquelle on aurait supprimé quelque chose d'utile ou ajouté quelque chose de néfaste ? Il est permis d'en douter, car la maladie ne diffère pas de la santé seulement quantitativement.

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Dans le volet psychologie du de la discipline intégrée intitulée « éthique et santé », il s'agit donc d'étendre les connaissances objectives portant sur la santé — de concert avec les sciences expérimentales, mais aussi de susciter au sujet de la santé la plus grande réflexivité possible — avec le support de l'enseignement d'éthique dispensé dans le volet philosophie. La formation dans les savoirs théoriques et pratiques conduisant aux métiers de la santé s'accompagne ainsi d'un questionnement sur les

conceptions de la santé et de la maladie qui orientent et sous-tendent les activités humaines qui en ont la charge. Faire apparaître la nécessité et l'utilité de ce questionnement et le porter aussi loin que possible est un enjeu décisif de cet enseignement.

S'occuper professionnellement de santé, c'est réaliser des actions nécessaires, qui renvoient toujours aussi à soi-même, obligeant à un retour conscient sur soi qui est la condition de l'écoute libre d'autrui et de la sollicitude. Dans ce domaine professionnel, l'enseignement de la psychologie en particulier a pour vocation de montrer la différence entre l'action sur des êtres humains et l'influence exercée sur des processus physiques, techniques ou biologiques. Par là-même, il va à la rencontre du questionnement éthique, philosophiquement nourri : quelles actions puis-je faire et assumer sans que cela ne me plonge dans la crainte de mal faire, à soi et à autrui ?

Domaine professionnel

Travail social

Le domaine professionnel Travail social est centré sur l'étude de l'être humain dans la société, dans le temps et dans l'espace. Il permet l'acquisition de connaissances fondamentales sur la société actuelle et sur son évolution. Des connaissances approfondies des structures historiques, sociales, politiques, économiques et juridiques préparent spécifiquement aux filières d'études des écoles supérieures et des hautes écoles spécialisées du domaine social.

Le choix d'une profession dans le domaine du travail social présuppose un intérêt approfondi pour les relations humaines ainsi que des compétences personnelles et sociales développées. La maturité spécialisée travail social donne accès à la procédure d'admission à plusieurs formations professionnelles du domaine social (assistante social·e, animatrice et animateur socioculturel·le ou éducatrice et éducateur social·e) qui sont dispensées par la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale (HES-SO). L'année de maturité spécialisée travail social est ainsi constituée essentiellement de stages pratiques visant l'acquisition de l'expérience pratique nécessaire.

Grille horaire cantonale

	Travail social		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
La 1 ^{re} année de la formation est un tronc commun			
Travail personnel de Certificat (TPL)			1
1^{er} domaine d'études: Langues			
Français (et correspondance L1)	5	5	5
Allemand ou Italien (L2)*	dont 1 p. par	4	4
Anglais (L3)	½ classe en 3 ^e	4	4
			3
2^e domaine d'études: mathématiques, sciences expérimentales, informatique			
Mathématiques		4	3
Biologie	avec TP selon	1,5	
Chimie	légendes**	1,5	
Physique		1,5	
Informatique (y.c. bureautique en 3 ^e année)	par ½ classe	1	1
			1
3^e domaine d'études: sciences humaines et sociales			
Géographie		2	2
Histoire		2	2
Economie et droit		3	2
Psychologie			2
Philosophie			2
Sociologie			2
4^e domaine d'études: disciplines artistiques			
Arts visuels***		1	
Musique***		1	2
			2
5^e domaine d'études: sport			
Sport****		3	3
			3
Total		34,5	34
			34
Disciplines en relation avec la formation générale			
		34,5	24
Disciplines en relation avec le domaine professionnel			
		0	10
			12
Total cursus ECG		34,5	34
			34
Nombre de périodes ECG			102,5
			80,5
			22

Légendes

Discipline fondamentale (DF) – formation générale

Discipline du domaine professionnel (DP)

Discipline intégrée = 1 note (DF ou DP)

* L2 ITA débutant: + 1 période de consolidation en 1^{re} année

** Travaux pratiques en Sciences expérimentales

1.50 p. dont 0.50 p. de TP DF 1ECG

*** AV et MU en 1ECG = disciplines artistiques (DF), 2 périodes hebdomadaires semestrialisées (1 semestre AV – 1 semestre MU)

*** AV et MU dans le domaine professionnel Travail social = 1 discipline artistique à choix dès la 2^e année (AV ou MU)

**** dont 1 période de cours (théories du sport et santé) en 2^e année

Géographie

Domaine d'études	Années
-------------------------	---------------

Sciences humaines et sociales

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Travail social

Examen de certificat ECG ✓

- Oral : 15 minutes
- Contenus et modalités : fixés par les chef-fe-s de file de l'établissement.

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'élève prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci ; elle ou il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques culturels et sociaux. En cela, l'élève se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et modifiable et, de ce fait, qu'elle ou il en est responsable et détient un pouvoir d'action.

Approfondissement des sujets d'étude abordés en 1^{re} et 2^e année dans le cadre de la discipline fondamentale.

L'accent sera mis sur des thèmes spécifiques au domaine professionnel visé, tels que les liens entre rapports sociaux et rapports spatiaux, l'appropriation et la gestion du territoire, les contrastes urbains, la démographie et les enjeux de genre, la démographie, la géographie de la santé, etc.

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Enseignement numérique
- Ateliers
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de
la discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

- Langue et communication
- Littérature et culture
- Développement durable et écologie
- Numérique et digitalisation
- Politique et citoyenneté
- Diversité et tolérance
- Santé physique et psychique

Selon les propositions de travaux interdisciplinaires figurant dans le plan d'études de la discipline fondamentale et correspondant au domaine professionnel visé.

Economie et droit

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Travail social

Examen de certificat ECG ✓

- Oral : 15 à 20 minutes + préparation entre 30 – 40 minutes
- Contenus : programme de 2^e et 3^e années

La discipline Économie et le droit dans le domaine professionnel Travail social vise à donner des bases dans le domaine professionnel visé, ainsi qu'à approfondir les compétences et les connaissances générales dans ces matières.

Le cours vise à donner des compétences solides et approfondie sur les aspects centraux du travail social, comme les assurances sociales et le rôle de l'État.

En complément du cours d'économie et droit de 1^{re} année, ce cours vise à donner aux élèves des compétences et des connaissances en économie politique sur des thématiques où des liens avec le travail social peuvent être établis.

Objectifs généraux de la discipline

Le programme suivant sera traité entre la 2^e et la 3^e année :

Thèmes obligatoires

- Rôle de l'État et fiscalité
- Crises économiques et sociales
- Le droit des personnes, de la famille et des successions
- Prévoyance sociale et autres assurances
- Notions de comptabilité

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Suggestions de sujets

- Droit des obligations et divers contrats
- Droit du travail
- Monnaie et stabilité des prix
- Actualités économiques et juridiques

À chaque fois que cela est possible ou nécessaire, il sera fait des études de cas actuels. Des projets pourront aussi être proposés aux élèves pour illustrer la matière.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

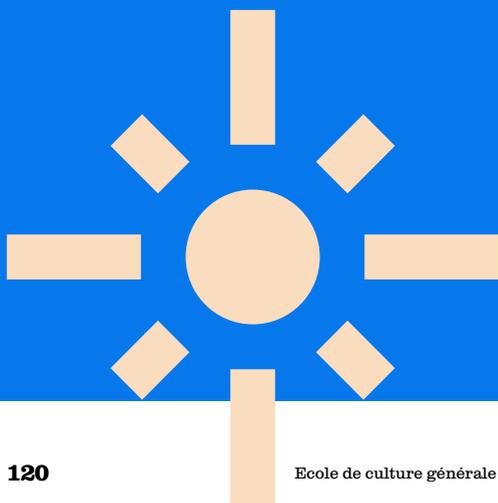
**Contributions
possibles la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

- Langue et communication
- Développement durable et écologie
- Politique et citoyenneté
- Diversité et tolérance

Développement durable et bien-être.



Philosophie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Travail social

Discipline intégrée**Examen de certificat ECG** ✓

- Oral: 15 minutes + 30 minutes de préparation
- Contenu et modalité de l'examen: l'examen, qui est commun aux trois disciplines du domaine des sciences sociales, portera sur un document (extrait d'ouvrage, article de presse, illustration, etc.) qu'il s'agira d'expliquer, d'interpréter et d'éclairer à partir des perspectives propres à au moins deux des disciplines du domaine des sciences sociales.

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps. Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité — de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les repenser dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites

Objectifs généraux de la discipline

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux élèves de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les élèves, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale, suivra cinq grands axes du questionnement phi-

losophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possibles. Toutefois, quand un ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant-e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon l'année d'études et le domaine professionnel à explorer.

Axe éthique

Dès sa naissance, la philosophie est préoccupée par la faculté d'agir spécifiquement humaine, son origine, sa portée, les normes qui la règlent, les valeurs qui l'orientent et permettent de juger et d'assumer la responsabilité d'une action. Les penseurs anciens et modernes se sont préoccupés de discerner ce qui relève de la nécessité objective et ce qui relève de la conduite librement choisie (conduite normative) en fonction des fins poursuivies.

En ce sens, la philosophie peut être normative et axiologique à la différence des sciences. Or, si les normes se fixent à l'aide de mesures idéales ou calculées, les valeurs dépendent de la capacité de s'interroger et d'explicitier les fins qui orientent l'action. Le questionnement éthique vise à rendre l'individu capable d'évaluations, de jugements autonomes qui ne peuvent pas être simplement repris de valeurs dominantes, et d'un authentique questionnement sur le sens de son action.

Éveiller au questionnement éthique, c'est donc donner aux élèves les moyens de ne pas se trouver désarmé-e-s face à des problèmes qui ébranlent les valeurs sociales ou personnelles de référence.

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables :

- de décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoir ;
- d'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacun-e, notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements de l'actualité ;
- de maîtriser les divers modes de l'investigation philosophique (repérage et analyse d'une situation complexe, définition et position de problème, clarification des concepts fondamentaux et des règles de la recherche, interrogation des présupposés, anticipation des conséquences, clarté de l'expression, recherche de cohérence et d'objectivité) ;
- de matérialiser leur capacité de synthèse à l'écrit ou oralement.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables :

- de dialoguer avec elles-mêmes ou eux-mêmes, dialoguer avec les auteur-e-s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant-e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- d'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- de discuter des valeurs de manière réfléchie et pondérée, se décider de façon clairvoyante et juger dans un souci de respect et de tolérance ;
- de réfléchir sur le statut de la personne, sur la dignité humaine, sur l'être humain comme sujet de droits et de devoirs, sur la liberté, le bonheur, l'être humain en société (politique, justice et communication), et sur l'existence historique de l'État ;
- d'établir et d'expliquer quelques moments décisifs dans l'histoire de la pensée du lien social ;
- de développer une réflexion sur la dimension sociale (« l'être-en-relation » ou « l'être-ensemble ») de l'humain.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Cours ex cathedra
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les élèves seront amené-e-s à prendre part en tant que citoyen-ne-s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des élèves, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un

dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant-e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant-e, comme les textes eux-mêmes, est un-e intermédiaire qui renvoie les élèves à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié-e-s, c'est-à-dire relié-e-s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté-e-s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un-e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs avec les deux autres disciplines du domaine d'études, la psychologie et la sociologie. Le cours de philosophie dialoguera autant que possible avec ces disciplines.

Langue et communication

Littérature et culture

Développement durable et écologie

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de
la discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, culturel, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.

**Contributions
aux objectifs
du domaine
professionnel**

En complément des enseignements dispensés dans les deux autres disciplines du domaine d'études (psychologie et sociologie) — l'enseignement de la philosophie favorisera l'intérêt pour les relations humaines et la disposition pour l'engagement social de deux manières :

1. en augmentant les ressources à disposition des élèves pour mener une réflexion sur les structures historiques, sociales, politiques, économiques, juridiques de nos sociétés actuelles et leur évolution :

- on montrera en particulier les différentes conceptions de la socialité (l'être humain est-il un être social par nature ? Faut-il un contrat social pour déterminer le vivre-ensemble, c'est-à-dire le rapport de l'individu à sa communauté ?) ;
- on fera apparaître l'émergence moderne du sujet individuel, de sa liberté et de ses droits tels que nous les concevons aujourd'hui dans nos sociétés libérales et démocratiques, et cela par opposition à d'autres sociétés existantes ;
- on interrogera l'influence qu'a pu produire sur l'humanité le processus de civilisation.

Ainsi, les élèves pourront devenir conscient-e-s et mesurer combien la question sociale est inséparablement éthique et politique, y compris dans l'engagement social.

2. en proposant un enseignement de philosophie dans lequel une attention toute particulière sera accordée à la philosophie pratique ou éthique.

Psychologie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Travail social

Discipline intégrée**Examen de certificat ECG** ✓

- Oral: 15 minutes + 30 minutes préparation
- Contenu et modalité de l'examen: l'examen, qui est commun aux trois disciplines du domaine des sciences sociales, portera sur un document (extrait d'ouvrage, article de presse, illustration, etc.) qu'il s'agira d'expliquer, d'interpréter et d'éclairer à partir des perspectives propres à au moins deux des disciplines du domaine des sciences sociales.

« Connais-toi toi-même ! ». Gravée sur le portique du temple d'Apollon à Delphes, cette inscription nous enjoint à mieux savoir qui nous sommes, sans doute parce que nous l'ignorons. L'invitation à la découverte de soi vient donc de loin, et la psychologie l'a reprise à son compte. C'est au XIX^e siècle que la psychologie s'est constituée, tout à la fois comme une science humaine et comme une science expérimentale. Les objets dont elle s'est saisie ne sauraient être énumérés de manière exhaustive: ils vont de l'émotion à l'influence sociale, de la mémoire au développement de l'intelligence, de l'identité à l'obéissance, des troubles de la personnalité à la communication, etc. Elle a d'autre part abordé ces différents aspects de la vie humaine selon une grande variété d'approches et de méthodes.

Son enseignement mettra en évidence l'amplitude de son champ de recherche et quelques-unes de ses méthodes. Il s'efforcera de montrer aux élèves comment les connaissances psychologiques s'élaborent à partir d'interrogations, d'hypothèses, d'observations organisées, de méthodes d'investigation et de recherches. Il s'attachera à rendre sensible la spécificité de la psychologie en la mettant en rapport, sur des thématiques analogues, avec les approches d'autres disciplines, au premier rang desquelles la philosophie et la sociologie.

Par la nature même de ses sujets et par la manière de les aborder, l'étude de la psychologie conduit à une découverte de soi et d'autrui par l'intermédiaire de l'étude, de la lecture, de la discussion et de la réflexion critique. C'est

Objectifs généraux de la discipline

dans le contact avec un savoir théoriquement élaboré que l'élève sera amené à mieux se connaître comme personne individuelle et comme personne sociale.

Les sujets étudiés seront envisagés en tant qu'ils relèvent à la fois d'une démarche fondée sur la recherche ou l'observation et d'une élaboration théorique. À ce titre, ils seront abordés grâce à des lectures d'ouvrages, d'articles, d'analyses de documents (observations de terrain, données expérimentales, histoires de cas, entretiens), touchant aussi bien les conduites individuelles que les conduites collectives. L'enseignement cherchera à rendre compréhensible les connaissances psychologiques et quelques-unes de leurs approches. Celles-ci seront remises dans le contexte de leur élaboration et de leur motivation. Sans viser à une spécialisation, les questions de méthodes seront donc thématisées.

Par là, l'élève apprendra à distinguer entre science psychologique et idéologie psychologiste. Il deviendra progressivement capable, notamment,

en 2^e année :

- de se situer la psychologie dans l'histoire et de la distinguer des autres « sciences humaines » ;
- de décrire les principales méthodes, leurs présupposés et quelques applications de la psychologie ;
- de situer et de décrire les principales approches de la psychologie, ainsi que de reconnaître et d'utiliser leurs notions de base ;
- de décrire et d'interroger le développement de la personne dans la pluralité de ses dimensions et selon différentes approches ;
- de se familiariser avec certains des grands modèles de la communication.

en 3^e année :

- de reconnaître et d'utiliser les notions de base de la psychologie sociale ;
- de décrire et d'interroger les principales recherches en psychologie sociale ;
- de développer une réflexion sur la dimension sociale de l'être humain, notamment sur l'influence sociale, l'identité sociale, les cultures et la perception sociale ;
- de développer une réflexion sur les notions de santé et pathologie.

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

La psychologie se caractérise par une irréductible diversité, qui en fait la richesse et qui lui vient des échanges importants qu'elle a toujours entretenus avec d'autres disciplines, que ce soient la biologie, l'éthologie, la neurophysiologie ou la sociologie, l'anthropologie, la linguistique). Elle a jusqu'à ce jour maintenu une relation privilégiée avec la philosophie. Elle se prête donc par excellence à l'interdisciplinarité et au développement de compétences transversales.

L'élève développera sa capacité à changer de perspective, à comprendre la spécificité des différentes approches et à en évaluer les limites. La complexité des phénomènes étudiés lui permettra d'éprouver l'insuffisance d'une approche trop spécialisée et l'apport des approches alternatives. Elle ou il deviendra progressivement sensible à leur possible complémentarité ou, au contraire, à leur incompatibilité. Elle ou il deviendra également capable de penser ces phénomènes en relation avec les autres disciplines. C'est surtout dans ce travail de comparaison, de confrontation et d'évaluation que l'autonomie de l'élève ainsi que ses capacités réflexives et critiques seront sollicitées.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication
Littérature et culture
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

L'enseignement de la psychologie destiné aux élèves qui aspirent à devenir actrices et acteurs dans le domaine du travail social vise à développer une compréhension élargie de la diversité des institutions et des pratiques contribuant à favoriser l'insertion et l'intégration de l'individu dans la société. Cela constitue un apport tant pour le développement de la faculté de communiquer que pour la compréhension d'autrui, le respect des personnes et des différences culturelles, de la nature et des configurations que les individus donnent à leur espace de vie individuel ou collectif. L'élève acquerra par là une meilleure compréhension de la signification du champ du travail social à notre époque, ce qui la ou le rendra capable de réfléchir au sens et aux enjeux de sa pratique professionnelle au sein du monde contemporain.

**Contributions
aux objectifs
du domaine
professionnel**

Ayant pour fonction de favoriser l'insertion et l'intégration de l'individu dans la société, les métiers du travail social doivent, dans les sociétés libérales et démocratiques qui sont les nôtres, non seulement contribuer à socialiser l'individu, mais encore lui permettre de devenir un sujet autonome et individualisé.

Or, la psychologie est particulièrement bien placée pour éclairer ce double phénomène de socialisation et de subjectivation. Elle permet en effet de comprendre comment le sujet humain se développe dans les différentes dimensions de sa personnalité et comment, en tant qu'« être-en-relation », il interagit avec ses semblables. Elle montre en outre que les interactions sociales concourent massivement à la construction de l'identité personnelle. Que ce soit par l'étude de la cognition, de la vie affective ou de la communication interpersonnelle, la psychologie apparaît dès lors incontournable quand il s'agit d'expliquer les conduites individuelles et sociales de l'être humain. En mettant enfin en évidence les pathologies qui entravent le sujet dans son développement et dans son existence, elle attire aussi l'attention sur les conditions requises par la « réussite » des processus de socialisation et d'individuation.

En 2^e année, on pourra ainsi aborder le thème du développement individuel à travers les différents âges de la vie et se familiariser avec l'un ou l'autre des principaux modèles de la communication.

En 3^e, il conviendra d'approfondir le domaine de la psychologie sociale et celui des pathologies mentales. On s'intéressera alors par exemple aux mécanismes produisant du conformisme, de la soumission ou de la stigmatisation, ainsi qu'à certaines des formes de souffrance psychique caractéristiques de la vie contemporaine.

On veillera, dans l'étude de chaque thème, à diversifier les approches théoriques et à situer celles-ci dans leur contexte historique et social. On accordera enfin, dans une visée intégrative, une attention toute particulière à l'établissement de liens significatifs avec les deux autres disciplines du domaine d'études que sont la philosophie et la sociologie.

Sociologie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Travail social

Discipline intégrée**Examen de certificat ECG** 

- Oral: 15 minutes + 30 minutes préparation
- Contenu et modalité de l'examen: l'examen, qui est commun aux trois disciplines du domaine des sciences sociales, portera sur un document (extrait d'ouvrage, article de presse, illustration, etc.) qu'il s'agira d'expliquer, d'interpréter et d'éclairer à partir des perspectives propres à au moins deux des disciplines du domaine des sciences sociales.

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement de la sociologie et des problématiques sociales variées vise à introduire un regard sociologique (esprit critique, argumentation, prise de distance). Il devrait permettre à l'élève d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle elle ou il vit, saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales, ainsi que les éléments qui occasionnent le changement sociétal.

De plus, l'élève devrait être amené-e à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Enfin, l'enseignement d'une telle discipline permet de faire un exercice de décentrement de soi afin de mieux saisir et interpréter le monde multiculturel dans lequel nous vivons.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Les élèves sont capables de:

- En 2^e année, le cours de sociologie devra introduire la question du lien social en explorant le réseau complexe d'interrelations dans lequel s'inscrit l'individu (couple, famille, groupes, classe sociale, communauté, société, État-nation). Il mettra ainsi en lumière, sur la base de thématiques liées prioritairement aux métiers du travail social (par exemple: enfance, handicap, vieillesse, délinquance, chômage, etc.), les normes sociales qui orientent les conduites de l'individu et définissent les différents rôles que celui-ci est amené à jouer dans sa vie.

- En 3^e année, le cours de sociologie pourra approfondir les thématiques abordées en 2^e année, tout en faisant porter la réflexion sur certaines des grandes théories de la société échafaudée par la sociologie au cours de son histoire. Il mettra ainsi l'élève en contact avec certains des principaux courants de la discipline et lui donnera ainsi l'occasion de se familiariser avec différentes approches théoriques et méthodologiques qu'il s'efforcera toujours de situer dans leur contexte historique et social.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

On accordera, dans une visée intégrative, une attention toute particulière à l'établissement de liens significatifs avec les deux autres disciplines du domaine d'études que sont la psychologie et la philosophie. Des articulations avec les domaines de la psychologie sociale et de la philosophie politique s'avèreront à cet égard particulièrement fructueuses.

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Les possibilités de thématiques interdisciplinaires avec les domaines a, b, f, g sont inhérentes à la sociologie. Des collaborations sont également possibles en proposant des sujets ciblés en lien avec les thématiques c. à e.

Pour la sociologie, l'individu est le produit d'une fabrication sociale. Que ce soit dans ses manières de penser, de sentir ou d'agir, il est en effet déterminé en profondeur par son environnement social et par les relations d'interdépendance qu'il entretient avec ses semblables. En tant qu'ils ont pour fonction de favoriser l'insertion ou la réinsertion des individus les plus vulnérables dans la société, les métiers du travail social contribuent de manière décisive à la socialisation et donc à la fabrication sociale de l'individu.

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Le cours de sociologie se proposera par conséquent d'étudier, à partir de contextes historiques et culturels variés, comment l'individu se constitue dans sa singularité au travers de ses interactions avec autrui. À cet égard, il mettra tout particulièrement l'accent sur les institutions et les pratiques qui assurent l'intégration de l'individu dans la société, et examinera par conséquent également les mécanismes de domination, d'exclusion ou d'exploitation qui peuvent être mobilisés à cet effet. Il fera ainsi apparaître les inégalités et les souffrances qui accompagnent le processus de socialisation qui, dans nos sociétés modernes, est en même temps un processus d'individualisation.

On peut également attendre que les élèves soient capables de mettre sur pieds une enquête sociologique (questionnaires ou entretiens) de dimensions modestes mais menée dans les règles de l'art.

Arts visuels

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Travail social

Objectifs généraux de la discipline

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel et social, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

L'enseignement des arts visuels doit permettre :

- D'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face aux domaines visuels tels qu'arts plastiques, architecture, photographie, vidéo, cinéma, médias, design.
- De stimuler la sensibilité au domaine visuel, de donner un sens à un travail personnel, de comprendre les enjeux et l'engagement nécessaire à toute création.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables de :

- Développer les bases acquises durant la 1^{re} année.

Prolonger l'exercice du « Voir » :

- S'approprier l'environnement par l'observation du paysage, d'architectures, de volumes dans l'espace proche (perspective, éclairage, matières, rendu des volumes).

Techniques : crayon, lavis, fusain, plume, stylo bille, stylo feutre etc.

Prolonger exercice du « Faire » par le traitement de l'image :

- Passage de la figuration à l'abstraction.
- Approche de la relation texte/image, illustration.

Techniques : toutes les techniques liées à la création d'une image avec un accent mis sur la couleur.

Étude du Volume : étude des formes et de leur relation à l'espace.

- Création de maquettes à partir de matériaux divers, de carton, de papier, etc.
- Modelage de volumes complexes.
- Initiation à la mise en couleur des volumes.
- Initiation à l'installation et à la performance.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de :

- Développer les bases acquises durant la 2^e année.

Prolonger l'exercice du « Voir » :

- S'approprier l'environnement par l'observation du paysage, d'architectures, de volumes dans l'espace proche (perspective, éclairage, matières, rendu des volumes).

Techniques : crayon, lavis, fusain, plume, stylo bille, stylo feutre etc.

Prolonger exercice du « Faire » par le traitement de l'image :

- Passage de la figuration à l'abstraction
- Approfondir la relation texte/image, illustration, carnet de croquis, livre/Leporello.

Techniques : toutes les techniques liées à la création d'une image avec un accent mis sur la couleur.

- Initiation à la création numérique (infographie) et à l'image photographique (cadrage, composition, lumière), en fonction des ressources à disposition.

Techniques : photo, vidéo, son.

Étude du Volume : étude des formes et de leur relation à l'espace.

- Création de maquettes à partir de matériaux divers, de carton, de papier, etc.
- Modelage de volumes complexes.
- Initiation à la mise en couleur des volumes.
- Initiation à l'installation et à la performance.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

La pratique des arts visuels exerce simultanément les compétences transversales sélectionnées.

Durant la 3^e année de la formation, en fonction des ressources à disposition, il serait envisageable de donner des cours d'initiation à l'infographie et à l'image numérique.

Littérature et culture
Diversité et tolérance

A

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les compétences numériques seront abordées en 3^e année, en fonction des ressources à disposition.

L'accent sera mis sur des notions de base telles que :

1. Le dessin d'observation (proportions, étude de la ligne et du trait, travail des valeurs) ;
2. Le travail autour de la couleur (peinture, gravure) et de la relation texte/image au travers d'une approche du design graphique ;
3. La mise en évidence de l'élaboration de projets personnels et de la gestion des paramètres (processus créatif et gestion du temps) liés à ces enjeux.

Une initiation à la culture artistique est nécessaire également, car il s'agit de prendre en charge une formation visant à éveiller la curiosité et l'ouverture d'esprit.

Pour des élèves en formation dans le domaine professionnel du travail social, il est intéressant de relever que de nombreuses études scientifiques décrivent les mécanismes de la pratique des arts visuels et de l'observation des œuvres d'art comme autant de capacité à développer (entre autres) son empathie (i.e. Diversité et tolérance).

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Musique

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Travail social

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'élève de se situer dans son environnement socio-culturel.

Elle contribue à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, intellectuelles et psychomotrices. Basée sur l'équilibre entre ces facultés, l'étude et la pratique de la musique mettent en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; elles favorisent chez l'élève l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir différentes cultures musicales permet d'éveiller la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Les apprentissages sont renforcés par des sorties accompagnées au concert et au spectacle qui facilitent la participation et l'intégration de l'élève à la vie musicale publique, classique ou contemporaine.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de :

Compétences disciplinaires	Domaines d'apprentissage	Moyens didactiques
Accompagner et conduire un groupe, avec un instrument portatif, dans une interprétation vocale (guitare, ukulélé, accordéon, clavier, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique instrumentale • Pratique vocale • Direction d'ensembles 	<ul style="list-style-type: none"> • Chant collectif • Utilisation d'instruments de musique • Lecture de grilles harmoniques • Initiation à la pdirection
Chanter seul-e-s dans leur tessiture et tenir une partie dans une polyphonie vocale	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique vocale • Appareil phonatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Chant collectif et individuel avec ou sans accompagnement • Répertoire d'œuvres variées polyphoniques ou non • Jeux et improvisations collectives
Analyser des phénomènes sonores en s'appuyant à la fois sur des connaissances scientifiques (acoustique) et sur une approche affective et sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Perception auditive • Conscience auditive • Paramètres des sons • Mémoire des sons 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude des paramètres du son • Créations ou improvisations sonores • Visionnement de documents audio-visuels • Débat d'idées
Décrire des séquences musicales en s'appuyant sur des connaissances théoriques, historiques, géographiques et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute active • Histoire de la musique • Ethnomusicologie • Interculturalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute dirigée, comparative et analytique • Repérage d'éléments musicaux • Recherche documentaire • Visionnement de documents audio-visuels
S'organiser en groupes de manière autonome dans le cadre de projets communs et d'ateliers pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de projets • Planification • Gestion de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Créations de groupe • Chant collectif sans accompagnement • Réalisations de montages audio-visuels

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Cours ex cathedra
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

L'enseignement théorique et pratique de la musique vocale et instrumentale développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, la persévérance, l'autodiscipline et la concentration.

La pratique musicale développe la coopération, l'interprétation au sein d'un groupe et la réalisation de projets.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions, elle renforce la créativité. Les élèves affinent leurs perceptions, apprennent à être sensibles à celles des autres et développent leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

Langue et communication
Littérature et culture
Numérique et digitalisation
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la musique permet aux élèves de croiser différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture, etc.) et leur apprend à s'exprimer par des moyens verbaux et non-verbaux.

Elles ou ils sont amené-e-s à coopérer sur des projets musicaux et à apprécier diverses perspectives, en apprenant à développer leur esprit de tolérance.

Elles ou ils apprennent à développer un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles et ils rencontrent et qu'elles et ils créent.

La musique renforce la confiance en soi et développe l'empathie.

Par la pratique régulière du chant et de leur instrument, les élèves affinent leurs perceptions corporelles (posture, respiration, ouïe).

Dans la perspective d'acquérir les outils nécessaires à la communication, les élèves sont appelé-e-s à développer leur capacité d'ouverture et d'écoute, ainsi que l'esprit de collaboration pour s'organiser et travailler efficacement en groupe.

Ils apprennent à affiner leur sensibilité, à faire preuve de confiance en eux-mêmes et à se montrer à l'aise dans les rapports sociaux.

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Domaine professionnel

Pédagogie

Le domaine professionnel Pédagogie est articulé autour des sciences expérimentales, des sciences humaines et sociales et des disciplines artistiques. Une grande attention est portée à l'acquisition d'une culture générale étendue et approfondie, afin de préparer les élèves aux formations subséquentes du domaine de la pédagogie dispensées, plus particulièrement, par les Hautes écoles pédagogiques.

Le choix d'une profession dans le domaine de la pédagogie exige un intérêt marqué pour la formation générale, l'apprentissage et l'accompagnement des enfants et des jeunes. La maturité spécialisée dans le domaine pédagogie donne accès à la procédure d'admission à la Haute école pédagogique Vaud (HEP VD) pour y effectuer des études en enseignement primaire. L'année de maturité spécialisée domaine pédagogie est composée essentiellement de cours dispensés dans le cadre gymnasial, permettant ainsi de compléter et consolider les connaissances des disciplines enseignées dans l'enseignement primaire.

Grille horaire cantonale

		Pédagogie		
La 1 ^{re} année de la formation est un tronc commun		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Travail personnel de Certificat (TPL)				1
1^{er} domaine d'études : Langues				
Français (et correspondance L1)		5	5	5
Allemand (L2)*	dont 1 p. par	4	4	3
Anglais (L3)	½ classe en 3 ^e	4	4	3
2^e domaine d'études : mathématiques, sciences expérimentales, informatique				
Mathématiques		4	3	3
Biologie	avec TP selon	1,5	1	1
Chimie	légendes***	1,5	1	1
Physique		1,5	1	1
Informatique (y.c. bureautique en 3 ^e année)	par ½ classe	1	1	1
3^e domaine d'études : sciences humaines et sociales				
Géographie		2	2	2
Histoire		2	2	3
Economie et droit		3		
Psychologie			2	2
Philosophie			2	2
4^e domaine d'études : disciplines artistiques				
Arts visuels****		1	3	
Musique****		1		3
5^e domaine d'études : sport				
Sport*****		3	3	3
Total		34,5	34	34
Disciplines en relation avec la formation générale		34,5	24	22
Disciplines en relation avec le domaine professionnel		0	10	12
Total cursus ECG		34,5	34	34
Nombre de périodes ECG				102,5
				80,5
				22

Légendes

Discipline fondamentale (DF) – formation générale

Discipline du domaine professionnel (DP)

Discipline intégrée = 1 note (DF ou DP)

* L2 ALL obligatoire dans le domaine professionnel

Pédagogie (dès la 1^{re} année)

*** Travaux pratiques en Sciences expérimentales

1.50 p. dont 0.50 p. de TP DF 1ECG

1.00 p. dont 0.50 p. de TP DP Pédagogie

**** AV et MU en 1ECG = disciplines artistiques (DF),

2 périodes hebdomadaires semestrialisées

(1 semestre AV – 1 semestre MU)

***** dont 1 période de cours (théories du sport et santé)

en 2^e année

Biologie

Domaine d'études

Années

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Pédagogie

Discipline intégrée

Examen de certificat ECG 

- Oral: 15 minutes + 15 minutes de préparation
- Contenus et modalités de l'examen: tirage au sort de la branche au moins une semaine avant la fin des cours (l'examen porte soit sur la biologie, soit sur la chimie, soit sur la physique)

Objectifs généraux de la discipline

Dégager, en approfondissant les connaissances acquises en 1^{re} année, une vision globale du vivant permettant d'en appréhender la cohérence et la fragilité.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents, les élèves sont capables de:

- établir des relations entre le sol, les végétaux et les animaux
- analyser et expliciter l'adaptation des êtres vivants à leur biotope
- déterminer un végétal, champignon ou animal grâce à des critères simples et connus
- établir des liens de parenté entre espèces

Pour aborder les différents thèmes reproduction, génétique, écologie, évolution, il est possible d'utiliser un organisme comme fil rouge (une plante, un animal, etc.).

Les principaux thèmes abordés sur les deux années sont
2^e année

- Reproduction

3^e année

- Évolution
- Écologie

Suggestions pour les travaux pratiques

- Observation de bactéries, champignons, végétaux et animaux
- Déterminations et anatomie comparée
- Respiration, fermentation, photosynthèse.
- Études d'écosystèmes sur le terrain
- Expériences de physiologie

Cours ex cathedra
Cours-laboratoire
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences en informatique

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

L'élaboration de projets, les travaux de groupe, les expériences sur le terrain et en laboratoire, développent les aptitudes pratiques et d'apprentissage ainsi que les compétences réflexives et sociales.

L'autonomie est développée à tous les niveaux, en particulier par la recherche de différentes sources d'information.

Développement durable et écologie
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

La connaissance du vivant et de toutes ses interactions contribue à assimiler les notions de durabilité et d'agir en citoyen ou citoyenne responsable.

La vision globale du vivant acquise lors de cette formation permet la compréhension des phénomènes et des processus intervenant dans la nature.

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Chimie

Domaine d'études**Années**

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Pédagogie

Discipline intégrée**Examen de certificat ECG** 

- Oral : 15 minutes + 15 minutes de préparation
- Contenus et modalités de l'examen : tirage au sort de la branche au moins une semaine avant la fin des cours (l'examen porte soit sur la biologie, soit sur la chimie, soit sur la physique)

Objectifs généraux de la discipline

En plus des objectifs de 1^{ère} année qui restent pertinents, la chimie dans le domaine de la pédagogie a pour objectif d'élargir la culture générale des élèves.

Une attention particulière sera portée à contextualiser les différents thèmes abordés.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables de :

- d'établir des relations quantitatives simples ;
- de discerner les principales réactions chimiques de la vie quotidienne (par exemple dissolution, précipitation, acide-base, oxydoréduction, etc.) ;
- ont conscience du caractère énergétique des réactions chimiques.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de :

Chimie organique

- de nommer et dessiner la structure générale des chaînes carbonées ;
- de reconnaître les principaux groupes fonctionnels ;
- d'identifier les principales molécules liées au domaine du vivant.

D'autres thématiques pourront également être abordées selon les choix de l'enseignant·e et en adéquation avec les objectifs et les compétences disciplinaires du domaine professionnel visé.

Cours ex cathedra

Cours-laboratoire

Travaux de groupe

**Formes possibles
d'enseignement
de la discipline**

Autonomie

Compétences réflexives

Compétences sociales

Compétences d'expression

Aptitude au travail et à l'apprentissage

Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Les élèves approfondissent et mettent en relation les notions fondamentales qu'elles et ils ont acquises dans les différentes disciplines du domaine d'études.

Elles et ils apprennent à énoncer clairement des faits scientifiques — oralement et par écrit — et acquièrent une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation.

Elles et ils s'entraînent à raisonner selon des modèles et s'exercent à manipuler en toute sécurité du matériel de laboratoire et d'expérimentation.

L'enseignement leur permet de mener à bien des travaux de recherche de façon autonome, individuelle ou en groupe et avec persévérance et d'introduire des éléments de référence scientifiques dans la vie quotidienne.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Développement durable et écologie

Santé physique et psychique

L'enseignement de la chimie, partie intégrante des sciences expérimentales, encourage les élèves à exercer un sens critique à l'égard des informations véhiculées par les médias et participe à l'éducation en faveur du développement durable.

Il a par ailleurs pour objectif de promouvoir chez les élèves la collaboration, l'ouverture d'esprit et l'aptitude au débat.

Il doit enfin donner les connaissances leur permettant de jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens sur des questions en relation avec les sciences expérimentales.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

La chimie en tant que discipline des sciences expérimentales contribue aux objectifs suivants :

les élèves sont capables d'expliquer des notions, des théories et des modèles qui sont les fondements de la chimie ;

les élèves sont capables de décrire des phénomènes et des processus intervenant dans la nature, la technique et la société ;

les élèves sont capables de s'exprimer avec aisance à l'oral et à l'écrit dans la langue d'enseignement ;

les élèves ont conscience de l'influence des phénomènes chimiques sur leur santé physique et sont en mesure de promouvoir la santé.

Physique

Domaine d'études**Années**

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel**Pédagogie****Discipline intégrée****Examen de certificat ECG** ✓

- Oral ou pratique: 15 minutes + 15 à 30 minutes de préparation
- Contenus et modalités de l'examen: tirage au sort de la branche au moins une semaine avant la fin des cours (l'examen porte soit sur la biologie, soit sur la chimie, soit sur la physique)

En relation avec les objectifs et les compétences du domaine professionnel pédagogie, seront couverts, sur l'ensemble des 2 années d'études, au moins deux des six domaines d'apprentissage que sont la mécanique, l'énergie, l'électricité, l'optique, la physique nucléaire et l'astronomie, certaines notions de 1^{re} année pourront être consolidées et de nouveaux thèmes seront abordés.

Objectifs généraux de la discipline

Mécanique, par exemple les thèmes suivants:

- Cinématique, forces

Énergie, par exemple les thèmes suivants:

- Formes d'énergie et leurs transformations
- Énergie sous forme thermique, propriétés thermiques de la matière, chaleur, dilatation
- Conservation de l'énergie

Électricité, par exemple les thèmes suivants:

- Électrostatique
- Circuits électriques
- Notions de magnétisme

Optique, par exemple les thèmes suivants:

- Optique géométrique (ombres, réflexion, réfraction, lentilles)
- Caractéristiques et propriétés de la lumière, la lumière en tant qu'onde

Physique nucléaire, par exemple les thèmes suivants:

- Radioactivité, les éléments et les isotopes
- Loi de la décroissance radioactive (demi-vies)
- Effets biologiques des radiations

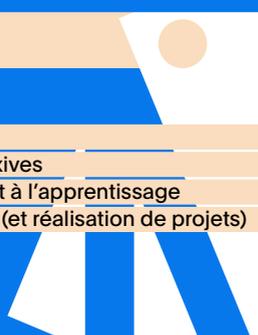
**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

Astronomie, par exemple les thèmes suivants :

- Système solaire
- Gravitation universelle et lois de Kepler

Les élèves sont capables de :

- Décrire et expliquer les phénomènes élémentaires en langage courant et en employant les termes techniques adéquats ;
- Identifier des relations et de les formuler en tant que lois mathématiques ;
- Donner le résultat de calculs avec la précision voulue et en utilisant l'unité correcte ;
- Énoncer et appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- Collecter et analyser des informations ;
- Acquérir une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation ;
- Manipuler du matériel de laboratoire et d'expérimentation ;
- S'exprimer sur des questions sociétales, politiques et environnementales en faisant appel à leurs connaissances en sciences expérimentales.



Cours ex cathedra
Cours-laboratoire
Enseignement numérique
Travaux de groupe

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences réflexives
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Un accent tout particulier est mis sur l'expérimentation et la manipulation en laboratoire dans le cadre des travaux pratiques (TP).

Pour donner une ouverture vers le monde scientifique, l'enseignement en laboratoire permet également l'utilisation d'outils numériques associés à la discipline.

L'approche scientifique contribue à l'autonomie et aux compétences réflexives des élèves.

Dans le cadre d'un travail de groupe, les élèves collaborent pour avancer dans leurs apprentissages.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Développement durable et écologie

Numérique et digitalisation

Santé physique et psychique

Les thématiques liées à l'énergie permettent de prendre conscience de notre consommation et de se positionner pour l'avenir de notre planète et de notre civilisation. La collecte informatisée des données en laboratoire montre une application particulière du numérique et de la digitalisation.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Les travaux pratiques et le cours permettront aux futur-e-s enseignant-e-s d'acquérir les bases de compréhension qui leur permettra de répondre aux questions de leurs futurs élèves.

Les différents travaux pratiques et expériences permettent une ouverture vers des expériences qui pourront ensuite être réalisées à l'attention de jeunes élèves.

Géographie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Pédagogie

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

Objectifs généraux de la discipline

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'élève prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci ; elle ou il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques culturels et sociaux. En cela, l'élève se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et modifiable et, de ce fait, qu'elle ou il en est responsable et détient un pouvoir d'action.

Approfondissement des sujets d'étude abordés en 1^{re} et 2^e année dans le cadre de la discipline fondamentale. L'accent sera mis sur des thèmes spécifiques au domaine professionnel visé, tels que les migrations, les questions d'intégration, d'acculturation, d'identité, la confrontation à l'altérité liée au tourisme, la ségrégation urbaine, etc.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Cours ex cathedra
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Selon les propositions de travaux interdisciplinaires figurant dans le plan d'études de la discipline fondamentale et correspondant au domaine professionnel visé.



Philosophie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel**Pédagogie****Examen de certificat ECG** ✓

- Oral : 15 minutes, sur la base d'un document (extrait de livre ou d'article, etc.) qu'il s'agit de situer, d'expliquer et de mettre en perspective de manière réflexive.
- Contenu : L'examen porte sur le programme des deux années d'enseignement de philosophie.

Objectifs généraux de la discipline

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité — de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les repenser dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites.

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux élèves de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les élèves, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possibles. Toutefois, quand un

ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant-e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon l'année d'études et le domaine professionnel à explorer.

Axe épistémologique

Il s'agit de préparer les élèves à opérer un retour réflexif sur l'activité scientifique, et, à cette fin, de leur montrer quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences (qu'est-ce que la méthode expérimentale ? qu'est-ce qu'une théorie scientifique ? qu'est-ce qu'une hypothèse ? quels buts poursuit-on ? qu'appelle-t-on "vérité" ?, etc.), d'interroger les conditions de possibilité des différents modes de la connaissance, de dégager et d'aborder les questions inhérentes à la connaissance en général et, au-delà, les questions des limites de la connaissance humaine, du sens et des fins.

Axe pédagogique

Depuis ses débuts, la philosophie s'interroge sur les conditions d'existence du savoir en général et la possibilité de sa communication comme de sa transmission. Dans cette mesure, la philosophie s'est intensément, et continument, préoccupée de pédagogie. Elle a ainsi produit un important corpus de textes dans lesquels elle interroge la constitution, la communication et la transmission des diverses formes de connaissance, et révèle par là-même les problèmes concernant le développement complet (physique, intellectuel, moral, spirituel) de l'enfant, de l'adolescent et, donc, des femmes et des hommes responsables de leur devenir individuel et social.

Axe éthique

Dès sa naissance, la philosophie est préoccupée par la faculté d'agir spécifiquement humaine, son origine, sa portée, les normes qui la règlent, les valeurs qui l'orientent

et permettent de juger et d’assumer la responsabilité d’une action. Les penseurs anciens et modernes se sont préoccupés de discerner ce qui relève de la nécessité objective et ce qui relève de la conduite librement choisie (conduite normative) en fonction des fins poursuivies.

En ce sens, la philosophie peut être normative et axiologique à la différence des sciences. Or, si les normes se fixent à l’aide de mesures idéales ou calculées, les valeurs dépendent de la capacité de s’interroger et d’explicitier les fins qui orientent l’action. Le questionnement éthique vise à rendre l’individu capable d’évaluations, de jugements autonomes qui ne peuvent pas être simplement repris de valeurs dominantes, et d’un authentique questionnement sur le sens de son action.

Éveiller au questionnement éthique, c’est donc donner aux élèves les moyens de ne pas se trouver désemparé-e-s face à des problèmes qui ébranlent les valeurs sociales ou personnelles de référence.

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d’apprentissage**

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables :

- de décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoirs ;
- d’établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacun-e, notamment celles qui concernent l’identité, les relations à autrui, l’environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements de l’actualité ;
- de maîtriser les divers modes de l’investigation philosophique (repérage et analyse d’une situation complexe, définition et position de problème, clarification des concepts fondamentaux et des règles de la recherche, interrogation des présupposés, anticipation des conséquences, clarté de l’expression, recherche de cohérence et d’objectivité) ;
- de matérialiser leur capacité de synthèse à l’écrit ou oralement.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables :

- de dialoguer avec elles-mêmes et eux-mêmes, dialoguer avec les auteur-e-s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l’enseignant-e, avec une attitude d’écoute et d’ouverture ;
- d’interroger leurs propres opinions, élaborer une

réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation;

- de réfléchir sur l'activité scientifique et de décrire quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences;
- d'établir et d'analyser les questions inhérentes à la connaissance en général (notamment la question des conditions de possibilité, des limites, du sens et des fins);
- de discuter des valeurs de manière réfléchie et pondérée, se décider de façon clairvoyante et juger dans un souci de respect et de tolérance;
- de réfléchir sur le statut de la personne, sur la dignité humaine, sur l'être humain comme sujet de droits et de devoirs, sur la liberté, le bonheur, sur l'être humain en société (politique, justice et communication), et sur l'existence historique de l'État;
- d'expliquer et d'analyser les problèmes que posent la communication et la transmission de diverses formes de savoir.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les élèves seront amené-e-s à prendre part en tant que citoyen-ne-s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des élèves, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un

dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant-e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant-e, comme les textes eux-mêmes, est un-e intermédiaire qui renvoie les élèves à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié-e-s, c'est-à-dire relié-e-s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté-e-s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un-e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs la psychologie. Le cours de philosophie dialoguera autant que possible avec la psychologie.

Langue et communication

Littérature et culture

Développement durable et écologie

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, culturel, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Préoccupation continue des philosophes, la question pédagogique a donné lieu à un riche corpus de propos et de traités d'éducation ou de pédagogie venus la problématiser. La lecture de textes de différentes époques — de Platon jusqu'aux sciences cognitives actuelles — permettra de voir comment le statut de la connaissance, de ses modes, la hiérarchie des facultés cognitives, le rapport à l'enfance ou encore l'échelonnement social ont été diversement élevés au rang de problèmes majeurs, et donc comment on a pensé différemment les liens d'institution entre les êtres humains, par distinction des liens de nature. Ces mêmes textes révèlent l'urgence vécue de l'institution des êtres humains par eux-mêmes, et les interrogations qu'elle soulève quant aux fins de l'éducation et de l'enseignement (notamment la tension entre l'autonomie individuelle et le sociocentrisme, c'est-à-dire entre l'émancipation de la personne et son inscription fonctionnelle dans la société telle qu'elle est).

L'enseignement de la philosophie proposera de lire et d'interroger quelques moments dans cette histoire philosophique de l'éducation, de l'Antiquité à nos jours. Par là, il mettra en perspective diverses conceptions de l'enseignement, ses conditions de possibilité, ses modalités, ses limites et son sens. Il permettra aux élèves de saisir dans leurs contextes d'apparition et appréhender de façon critique les principaux paradigmes éducatifs et leurs recommandations de méthodes. Il permettra de situer et d'interroger les vues relatives à l'instruction, l'école, les dispositifs pédagogiques et l'éducation en général, considérant massivement les implications éthiques, politiques, sociales.

Psychologie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel**Pédagogie****Examen de certificat ECG** ✓

- Oral : 30 minutes, sur la base d'un document (extrait de livre ou d'article, données expérimentales brutes, observation, etc.) qu'il s'agit de situer, d'expliquer et de mettre en perspective de manière réflexive.

« Connais-toi toi-même ! ». Gravée sur le portique du temple d'Apollon à Delphes, cette inscription nous enjoint à mieux savoir qui nous sommes, sans doute parce que nous l'ignorons. L'invitation à la découverte de soi vient donc de loin, et la psychologie l'a reprise à son compte.

**Objectifs généraux
de la discipline**

C'est au XIX^e siècle que la psychologie s'est constituée, tout à la fois comme une science humaine et comme une science expérimentale. Les objets dont elle s'est saisie ne sauraient être énumérés de manière exhaustive : ils vont de l'émotion à l'influence sociale, de la mémoire au développement de l'intelligence, de l'identité à l'obéissance, des troubles de la personnalité à la communication, etc. Elle a d'autre part abordé ces différents aspects de la vie humaine selon une grande variété d'approches et de méthodes.

Son enseignement mettra en évidence l'amplitude de son champ de recherche et quelques-unes de ses méthodes. Il s'efforcera de montrer aux élèves comment les connaissances psychologiques s'élaborent à partir d'interrogations, d'hypothèses, d'observations organisées, de méthodes d'investigation et de recherches. Il s'attachera à rendre sensible la spécificité de la psychologie en la mettant en rapport, sur des thématiques analogues, avec les approches d'autres disciplines, au premier rang desquelles la philosophie et la sociologie.

Par la nature même de ses sujets et par la manière de les aborder, l'étude de la psychologie conduit à une découverte de soi et d'autrui par l'intermédiaire de l'étude, de la lecture, de la discussion et de la réflexion critique. C'est dans le contact avec un savoir théoriquement élaboré que l'élève sera amené à mieux se connaître comme personne individuelle et comme personne sociale.

Les sujets étudiés seront envisagés en tant qu'ils relèvent à la fois d'une démarche fondée sur la recherche ou l'observation et d'une élaboration théorique. À ce titre, ils seront abordés grâce à des lectures d'ouvrages, d'articles, d'analyses de documents (observations de terrain, données expérimentales, histoires de cas, entretiens), touchant aussi bien les conduites individuelles que les conduites collectives. L'enseignement cherchera à rendre compréhensible les connaissances psychologiques et quelques-unes de leurs approches. Celles-ci seront remises dans le contexte de leur élaboration et de leur motivation. Sans viser à une spécialisation, les questions de méthodes seront donc thématiques.

Par là, l'élève apprendra à distinguer entre science psychologique et idéologie psychologiste. Elle ou il deviendra progressivement capable, notamment,

en 2^e année :

- de situer la psychologie dans l'histoire et de la distinguer des autres « sciences humaines » ;
- de décrire les principales méthodes, leurs présupposés et quelques applications de la psychologie ;
- de situer et de décrire les principales approches de la psychologie, ainsi que de reconnaître et d'utiliser leurs notions de base ;
- de décrire et d'interroger le développement de la personne dans la pluralité de ses dimensions et selon différentes approches ;
- de se familiariser avec certains des grands modèles de la communication.

en 3^e année :

- de comprendre et d'analyser les différents modes de communication en jeu dans la relation pédagogique ;
- d'analyser la diversité des facteurs favorisant ou nuisant à l'apprentissage, ainsi que la possibilité d'intervenir pour le favoriser ;
- de réfléchir à la place de la psychologie sociale dans la vie scolaire et dans la relation pédagogique (subordination, conformisme, stéréotypes et discrimination, etc.).

Cours ex cathedra
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

La psychologie se caractérise par une irréductible diversité, qui en fait la richesse et qui lui vient des échanges importants qu'elle a toujours entretenus avec d'autres disciplines, que ce soient la biologie, l'éthologie, la neurophysiologie ou la sociologie, l'anthropologie, la linguistique). Elle a jusqu'à ce jour maintenu une relation privilégiée avec la philosophie. Elle se prête donc par excellence à l'interdisciplinarité et au développement de compétences transversales.

L'élève développera sa capacité à changer de perspective, à comprendre la spécificité des différentes approches et à en évaluer les limites. La complexité des phénomènes étudiés lui permettra d'éprouver l'insuffisance d'une approche trop spécialisée et l'apport des approches alternatives. Elle ou il deviendra progressivement sensible à leur possible complémentarité ou, au contraire, à leur incompatibilité. Elle ou il deviendra également capable de penser ces phénomènes en relation avec les autres disciplines. C'est surtout dans ce travail de comparaison, de confrontation et d'évaluation que l'autonomie de l'élève ainsi que ses capacités réflexives et critiques seront sollicitées.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

- Langue et communication
- Littérature et culture
- Diversité et tolérance
- Santé physique et psychique

L'enseignement de la psychologie destiné aux élèves qui aspirent à devenir actrices et acteurs dans le domaine de la pédagogie vise à développer une compréhension élargie de la diversité des pratiques et des rapports à l'éducation. Cela constitue un apport tant pour le développement de la faculté de communiquer que pour la compréhension d'autrui, le respect des personnes et des différences culturelles, de la nature et des configurations que les individus donnent à leur espace de vie individuel ou collectif. L'élève acquerra par là une meilleure compréhension de la signification du champ de l'éducation dans la société contemporaine, ce qui la ou le rendra capable de mieux réfléchir au sens de sa pratique dans le monde professionnel et dans la société en général.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

La question de l'éducation a occupé une place centrale dans l'histoire de la pensée depuis l'Antiquité. À partir du début du XXe siècle, la psychologie a considérablement enrichi cette réflexion, modifiant en profondeur nos manières de l'envisager. À partir des travaux classiques sur l'apprentissage, le développement de l'intelligence, l'acquisition du langage ou la construction de la personnalité, la psychologie a progressivement élargi son champ d'investigation en s'intéressant à des phénomènes comme l'attachement, l'imaginaire, la sociabilité ou la résilience. Aujourd'hui, c'est le développement des sciences cognitives et de l'imagerie cérébrale qui reconfigure notre savoir au sujet de l'enfant et de l'éducation. Au-delà des modèles éducatifs et des méthodes pédagogiques que ces connaissances peuvent inspirer, leur intérêt tient donc surtout à leur manière de s'emparer des grandes questions humaines : Qu'est-ce que penser ? Comment devient-on un individu autonome ? Comment fonctionnent les groupes ?

L'enseignement de la psychologie dans le domaine de la pédagogie ne saurait donc se réduire au champ de la psychologie de l'enfant et de l'éducation, même s'il en constitue le cœur.

En 2^e année, on pourra par exemple traiter de l'importance des contes et de leur portée psychologique pour l'enfant, des théories de l'apprentissage, du rôle du jeu dans la construction de la personnalité, des mécanismes de l'influence sociale, etc.

En 3^e année, l'étude de la psychologie se poursuivra en abordant, par exemple, le développement de l'intelligence, les théories de l'attachement, le phénomène de la motivation, le fonctionnement de l'autorité, les différents modes de la communication, etc.

Ces questions seront abordées à l'aide d'approches théoriques différentes et en portant attention à l'évolution au cours du temps des recherches sur un même thème.

Arts visuels

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

2^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Pédagogie

Objectifs généraux de la discipline

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel et social, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

Dans le domaine professionnel pédagogie, il s'agira de prolonger et développer les bases acquises durant l'enseignement semestriel de la 1^{re} année.

Cet enseignement devra se dérouler sous forme d'un « atelier » de 3 périodes hebdomadaires consacrées à favoriser :

- La réalisation de projets personnels (encadrés par une ou plusieurs thématiques),
- La réalisation de travaux nécessitant l'interaction de plusieurs médias,
- Une relation au monde artistique professionnel par la visite occasionnelle d'expositions, la tenue de workshop en compagnie d'artistes, de visites d'atelier.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Les élèves sont capables de :

Prolonger l'exercice du « Voir »

- S'approprier l'environnement par l'observation du paysage, d'architectures, de volumes dans l'espace proche (perspective, éclairage, matières, rendu des volumes).

Techniques : crayon, lavis, fusain, plume, stylo bille, etc.

Prolonger l'exercice du « Faire » par le traitement de l'image

- Passage de la figuration à l'abstraction
- Approche de la relation texte/image, illustration.
- Travail à partir de différents types de support et de médias : photographie, vidéo, typographie, photocopie, collage, gravure, livres, fanzines, carnets de croquis.

Techniques : toutes les techniques liées à la création d'une image (y compris numérique) avec un accent mis sur la couleur.

Étude du Volume : étude des formes et de leur relation à l'espace.

- Création de maquettes à partir de matériaux divers, carton, papier, etc.
- Initiation à la notion d'installation et à la notion de performance.
- Modelage de volumes complexes.
- Initiation à la mise en couleur des volumes.

Mise en pratique de la lecture de l'image abordée en 1^{re} année par des exercices pratiques au travers de visites d'expositions ou de commentaires analytiques d'œuvres des collections des gymnases.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Il n'est pas envisageable de donner des cours d'infographie avec l'acquisition de notions durables, mais une initiation à l'image numérique et à son traitement reste néanmoins possible.



Prolongement et approfondissement des pratiques de la 1^{re} année avec accent mis sur l'autoévaluation, l'autocritique constructive et la capacité de synthèse.

La pratique, essentiellement non verbale, des arts visuels permet de se situer par rapport à soi-même et aux autres. Elle aborde et développe des connections neuronales (développement du cerveau droit siège de la synthèse et de l'intuition) qui permettent à l'élève de se confronter à ses limites et à les dépasser sans entrer dans le cadre normatif de la restitution d'un savoir.

Par ailleurs, et pour des élèves en formation dans le domaine de la pédagogie plus particulièrement, il est intéressant de relever que de nombreuses études scientifiques décrivent les mécanismes de la pratique des arts visuels et de l'observation des œuvres d'art comme autant de capacité à développer (entre autres) son empathie (i.e. diversité et tolérance).

L'accent sera mis sur des notions de base telles que:
Le dessin d'observation (proportions, étude de la ligne et du trait, travail des valeurs);

Le travail autour de la couleur (peinture, gravure) et de la relation texte/image au travers d'une approche du design graphique;

La mise en évidence de l'élaboration de projets personnels et de la gestion des paramètres (processus créatif et gestion du temps) liés à ces enjeux.

Une initiation à la culture artistique est nécessaire également, car il s'agit de prendre en charge une formation visant à éveiller la curiosité et l'ouverture d'esprit.

Musique

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Pédagogie

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'élève de se situer dans son environnement socio-culturel.

Elle contribue à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, intellectuelles et psychomotrices.

Basée sur l'équilibre entre ces facultés, l'étude et la pratique de la musique mettent en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; elles favorisent chez l'élève l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales éveille la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Des sorties accompagnées au concert et au spectacle facilitent la participation et l'intégration à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnels de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences musicales.

L'enseignement de la musique, dont les axes fondamentaux sont la pratique, la théorie et la culture, relie ces différents domaines entre eux car ils sont, par essence, interdépendants.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de :

Voix	<ul style="list-style-type: none">• Approfondir les notions de pose de voix pour chanter des pièces d'époques et de styles divers (classique, chansons, jazz).• Distinguer et situer les différentes tessitures (adulte et enfant).• Interpréter un répertoire plus complexe (2-3 voix).• Se présenter devant la classe, en solo ou en groupe.
Instruments	<ul style="list-style-type: none">• Sentir un tempo et tenir une pulsation régulière.• Réaliser des séquences rythmiques simples ; exercer la polyrythmie, l'improvisation et la création.• Lire et jouer des mélodies au clavier.• Accompagner une chanson à l'aide d'accords simples.• Pratiquer un instrument harmonique (guitare, clavier, accordéon).
Développement de l'oreille	<ul style="list-style-type: none">• Distinguer à l'audition les éléments d'une œuvre musicale pour développer une écoute active (les différents plans sonores, les timbres, les instruments, les nuances, le tempo, etc.).• Identifier les modes majeur et mineur.
Théorie	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser de manière adéquate un vocabulaire spécifique.• Identifier et nommer les éléments du langage musical (gammes majeures et mineures, clé de sol et clé de fa, valeurs rythmiques, mesures binaires et ternaires, accords à trois sons dans les différentes positions).• Lire des accords en notation classique et anglo-saxonne.• Diriger un groupe à l'aide de gestes simples.
Création	<ul style="list-style-type: none">• Créer des séquences rythmiques et harmoniques (boucles, arrangements, chansons).
Culture	<ul style="list-style-type: none">• Situer les périodes de l'histoire de la musique, les genres et les formes.• Mettre des œuvres en relation avec d'autres formes artistiques et d'autres disciplines.
Partage d'expériences musicales	<ul style="list-style-type: none">• Collaborer activement à l'intérieur d'un groupe dans le respect des aptitudes de chacun.• Assister à des concerts, à des présentations publiques ainsi qu'à des rencontres avec des musiciens et d'autres personnes actives dans le monde de la musique.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Cours ex cathedra
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

L'enseignement théorique et pratique de la musique vocale et instrumentale développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, la persévérance, l'autodiscipline et la concentration.

La pratique musicale développe la confiance en soi, la coopération, l'interprétation au sein d'un groupe et la réalisation de projet.

Elle renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et l'émotion.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions. Les élèves affinent leurs perceptions et développent leur imagination, ce dont elles ou ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

Langue et communication
Littérature et culture
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

L'enseignement de la musique permet aux élèves de mettre en relation différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture, etc.) et leur apprend à s'exprimer par des moyens verbaux et non-verbaux.

Elles ou ils sont amené-e-s à coopérer sur des projets musicaux et à apprécier diverses perspectives, en apprenant à développer leur esprit de tolérance.

Les élèves apprennent à développer un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles ou qu'ils rencontrent. Par la pratique régulière du chant et de leur instrument, les élèves affinent leurs perceptions corporelles (posture, respiration, ouïe) pour progresser dans leur technique, vocale et instrumentale.

Les élèves développent leur aisance à se présenter devant un groupe.

Elles ou ils apprennent à utiliser leur voix parlée et chantée en veillant à soigner la pose de la voix.

Elles ou ils apprennent à travailler en groupe, à gérer leur stress dans diverses situations et sont attentives ou attentifs à une bonne communication.

Elles ou ils sont capables d'expliquer les bases du solfège, de mener des activités musicales et de faire preuve de créativité.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Domaine professionnel

Communication et information

Le domaine professionnel Communication et information a pour objectif d'amener les élèves, utilisateurs potentiels, à une participation à la fois active et critique au sein d'une société multimédiatisée.

En ce sens, elle englobe la communication orale, écrite et audiovisuelle. Les compétences en langues étrangères ainsi que les mathématiques sont renforcées, et les élèves sont initiés tant aux enjeux des réalités contemporaines par l'étude des interactions entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels qu'aux éléments qui influencent la société dans le champ médiatique. La connaissance des mécanismes à l'œuvre dans les médias contribue à augmenter leur capacité à maîtriser le flux d'informations sur les réseaux contemporains, ainsi que, plus largement, la communication.

Le choix d'une profession dans le domaine de la communication et de l'information exige le goût de la communication dans ses différentes formes, tant à l'écrit qu'à l'oral, et une bonne capacité à communiquer dans des langues étrangères. Par ailleurs, cette formation requiert d'excellentes aptitudes dans l'élaboration de documents, la sélection, l'évaluation et la communication d'informations ainsi que dans l'utilisation des réseaux d'information.

La maturité spécialisée communication et information subséquente est développée en collaboration avec la HEIG-VD à Yverdon-les-Bains (Département COMEM pour la filière Ingénierie des médias), la HEG-GE à Genève (pour les filières Informatique de gestion et Information documentaire) et la HES-SO Valais à Sierre (pour la filière Tourisme).

Grille horaire cantonale

		Communication et information		
La 1 ^{re} année de la formation est un tronc commun		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Travail personnel de Certificat (TPL)				1
1^{er} domaine d'études : Langues				
Français (et correspondance L1)		5	5	5
Allemand ou Italien (L2)*	dont 1 p. par ½ classe en 3 ^e	4	4	3
Anglais (L3)		4	4	3
Allemand ou italien (L2)	dont 0.5 p. d'oral		1,5	1,5
Anglais (L3)			1,5	1,5
2^e domaine d'études : mathématiques, sciences expérimentales, informatique				
Mathématiques		4	3	3
Biologie	avec TP selon légendes**	1,5		
Chimie		1,5		
Physique		1,5		
Informatique (y.c. bureautique en 3 ^e année)	par ½ classe	1	1	1
Mathématiques				2
Informatique	par ½ classe		1	1
3^e domaine d'études : sciences humaines et sociales				
Géographie		2	2	2
Histoire		2	2	3
Economie et droit		3	2	2
Sociologie			2	
4^e domaine d'études : disciplines artistiques				
Arts visuels***		1		2
Musique***		1		
Histoire de l'art			2	
5^e domaine d'études : sport				
Sport****		3	3	3
Total		34,5	34	34
Disciplines en relation avec la formation générale		34,5	24	22
Disciplines en relation avec le domaine professionnel		0	10	12
Total cursus ECG		34,5	34	34
Nombre de périodes ECG				102,5
				80,5
				22

Légendes

Discipline fondamentale (DF) – formation générale

Discipline du domaine professionnel (DP)

Discipline intégrée = 1 note (DF ou DP)

* L2 ITA débutant : + 1 période de consolidation en 1^{re} année

** Travaux pratiques en Sciences expérimentales
1.50 p. dont 0.50 p. de TP DF 1ECG

*** AV et MU en 1ECG = disciplines artistiques (DF),
2 périodes hebdomadaires semestrialisées
(1 semestre AV – 1 semestre MU)

**** dont 1 période de cours (théories du sport et santé)
en 2^e année

Allemand

Domaine d'études

Langues

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Discipline intégrée

Objectifs généraux de la discipline

Les objectifs généraux des langues, et particulièrement de l'allemand, sont de développer la communication orale et écrite. Celles-ci favorisent les échanges culturels et sociaux en Suisse et à l'étranger.

Le domaine professionnel communication et information permet aux élèves de se préparer à une orientation professionnelle axée, certes sur la vie courante et la culture, mais aussi sur la société et les médias ; autrement dit, le monde qui les entoure.

En 2^e année, les objectifs d'apprentissage favorisent d'une part, la lecture et l'analyse de documents audio ou audiovisuels, de divers textes de société, littéraires, culturels et, d'autre part, la rédaction de textes en lien avec le domaine professionnel visé.

En 3^e année, ces mêmes aspects sont approfondis. L'élève peut écrire, lire, argumenter, échanger et débattre sur différentes thématiques en lien avec le domaine professionnel visé. L'élève développe ainsi son autonomie et parfait ses compétences orales et écrites.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

2^e année

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre les aspects significatifs d'un document audio ou audiovisuel, d'une conférence ou d'un exposé court sur des sujets liés à la vie courante et en rapport avec le domaine professionnel visé.
- Comprendre des questions dans le cadre d'une conversation sur un sujet familial.

Compétences productives

- Faire un exposé sur un thème proche du quotidien.
- Prendre part à une conversation sur un sujet familial.
- Exprimer ou justifier un point de vue.
- Raconter une histoire ou un événement.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Comprendre les aspects significatifs d'un article de journal, de courriels, etc.
- Lecture de divers textes de société, littéraires ou culturels simples.

Compétences productives

- Rédiger des textes articulés, des lettres, des courriels, des résumés dans une langue correspondant au niveau.

3^e année

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre les aspects significatifs d'un article de journal ou d'un document audio ou audiovisuel.
- Suivre et comprendre un exposé ou un débat fait en classe.
- Comprendre les questions liées à une lecture.

Compétences productives

- Participer à un débat ou réaliser une présentation en y intégrant les outils grammaticaux et lexicaux correspondants au niveau.
- S'exprimer sur certains aspects de la culture, de la société, de la géographie, de l'art, de l'histoire ou de la littérature germanophones.
- Communiquer, échanger, débattre sur des sujets familiers.
- Raconter une histoire, un événement réel ou imaginaire.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Comprendre des informations émanant de sources variées et authentiques liées au domaine professionnel visé.
- Comprendre un court récit littéraire, une nouvelle, une pièce de théâtre et savoir en restituer l'essentiel.

Compétences productives

- Raconter une expérience ou un événement.
- Ecrire un texte articulé sur un sujet général, d'actualité ou personnel (maîtrise des outils grammaticaux et lexicaux correspondants au niveau).
- Rédiger des lettres, des courriels ou des résumés en lien avec les sujets abordés dans le domaine professionnel visé.

Ces compétences visent à atteindre un niveau B1. Les listes ne sont pas exhaustives.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Ateliers
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

L'enseignement dans le cadre de ce domaine professionnel est essentiellement axé sur la communication. Le cours dialogué peut parfois être nécessaire, mais la collaboration entre les élèves est à privilégier.

Les compétences réflexives sont encouragées lorsque les élèves travaillent sur des thèmes de société, d'actualité ou de politique, domaines dans lesquels les compétences de compréhension et de production de la langue restent un outil majeur.

Si le projet nécessite l'utilisation d'internet, ce sera dès lors l'occasion pour l'élève de parfaire ses connaissances en informatique.

Les projets de groupes permettent de développer les compétences sociales.

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Les contributions du domaine professionnel aux thématiques interdisciplinaires dépendent de la collaboration entre enseignantes et enseignants des différentes disciplines (entre autres, géographie, histoire, français, informatique).

Pour se préparer aux différentes formations subséquentes, les élèves de cette école doivent certes développer des compétences langagières, mais aussi connaître la culture de leur pays, et ses réseaux d'informations.

Les contributions de la discipline aux objectifs et débouchés du domaine professionnel visé, comme le tourisme par exemple, dépendent des projets mis en place dans le cadre d'un travail de groupe ou d'un travail interdisciplinaire.

Les élèves se préparent à des professions dans lesquelles la communication occupe une place majeure. L'acquisition de compétences langagières dans des domaines différents, comme celui du tourisme par exemple, doit être fortement encouragée.

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel



Italien

Domaine d'études

Langues

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Discipline intégrée

Objectifs généraux de la discipline

Le cours vise à consolider les contenus et les objectifs d'apprentissage de l'italien, en améliorant les compétences langagières et culturelles travaillées en discipline fondamentale. Des sujets spécifiques au domaine professionnel Communication et information seront traités, notamment sous forme de projets, le but étant d'enrichir un vocabulaire et développer des compétences en rapport avec les domaines professionnels vers lesquels les élèves se dirigeront après l'ECG, notamment l'information documentaire, l'informatique de gestion, l'ingénierie de gestion, l'ingénierie des médias ou le tourisme.

En fin de 3^e année, le niveau à atteindre, couplé avec l'italien discipline fondamentale, est un B1 selon les critères du CECR.

Dans le cadre de la maturité spécialisée dans le domaine Communication et information (MSCI), le niveau B2 est requis.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

2^e année: 1.5 période A2 vers B1

Les élèves sont capables de :

Communication orale

Compétences réceptives

- comprendre des enregistrements audio ou vidéo en rapport avec les sujets d'étude pour autant que les interlocutrices ou interlocuteurs parlent distinctement et dans une langue standard.
- saisir le message principal d'une conversation ayant trait au futur domaine professionnel.
- comprendre de courtes nouvelles issues de différents médias (télévision, radio, réseaux sociaux, etc.).
- comprendre des messages téléphoniques.

Compétences productives

- développer une argumentation simple et directe en lien avec les sujets d'étude et en particulier avec le domaine professionnel.

- s'exprimer de façon compréhensible lors d'exposés ou de présentations de projets (dépliant touristique, organisation d'un voyage, etc.).
- échanger des informations et exprimer une opinion.
- prendre part à une discussion.
- soutenir une conversation téléphonique.

Communication écrite

Compétences réceptives

- comprendre divers types de textes (lettres ou e-mails informels, dépliants, modes d'emploi, etc.) portant sur des thématiques étudiées en classe, afin de trouver les informations souhaitées et mener à bien une tâche donnée, pour autant que ceux-ci soient écrits dans une langue standard.
- identifier les points principaux d'un texte, d'un article de journal ou d'une revue ayant trait à des thèmes professionnels.
- comprendre et classer des textes selon une thématique prédéfinie.

Compétences productives

- rédiger des textes descriptifs ou informatifs ayant trait à des sujets étudiés en classe et relatifs au domaine professionnel.
- rédiger une argumentation simple pour défendre un projet.
- écrire un e-mail ou une lettre dans le cadre d'une correspondance de base ou commerciale.
- résumer des textes dans une langue standard.
- présenter une exposition sur une thématique prédéfinie.
- réaliser une publicité, un dépliant ou un flyer.

3^e année : 1.5 période

B1

Les élèves sont capables de :

Communication orale

Compétences réceptives

- comprendre des enregistrements audio ou vidéo sur des sujets divers, pour autant que les interlocutrices ou interlocuteurs parlent dans une langue standard.
- comprendre un exposé.
- suivre et comprendre une interview.
- saisir le sens d'une conversation entre plusieurs intervenant-e-s.
- comprendre un film de fiction ou un documentaire.
- comprendre un spot publicitaire.

Compétences productives

- développer une argumentation relativement complexe en lien avec les sujets d'étude spécifiques au domaine professionnel et au cursus choisi.
- se présenter dans le cadre d'un entretien de travail.
- échanger avec un·e camarade au sujet d'un projet commun.
- réaliser une interview en rapport avec une présentation en classe, en formulant des critiques positives et négatives.
- échanger des informations et exprimer une opinion sur des textes littéraires, des articles, des films ou des documentaires.
- présenter un projet dans un cadre professionnel.

Communication écrite

Compétences réceptives

- reconnaître et comprendre divers types de textes sur des thématiques variées.
- comprendre des textes écrits dans une langue standard (lettres, e-mails, comptes rendus ou rapports, communiqués de presse, etc.) sur des thèmes professionnels.
- rechercher et identifier des informations sur des sites internet liés au domaine professionnel visé et à ses filières.

Compétences productives

- écrire des textes argumentatifs, informatifs ou descriptifs sur une gamme étendue de sujets relatifs au domaine professionnel Communication et information.
- rédiger un CV et une lettre de candidature en utilisant des ressources variées (réseaux sociaux, vidéos de présentation, etc.)
- rédiger un commentaire sur un film, un article, une exposition, une production artistique, etc.
- élaborer des projets, tels que la création d'un blog ou l'organisation d'un voyage.

- Cours ex cathedra
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

Formes possibles d'enseignement de la discipline

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

L'italien dans le domaine professionnel Communication et information se prête parfaitement au développement des compétences transversales du plan d'études cadre. L'expression, orale et écrite, en italien demeure au centre de ce domaine, mais les projets individuels et de groupes visent à encourager les élèves à développer leur autonomie, ainsi que leurs compétences sociales et pratiques. L'utilisation de l'informatique pour, par exemple, faire des mises en page de textes et rapports, préparer des présentations numériques pour soutenir les exposés, créer des flyers, blogs ou podcasts, sont autant de moyens d'encourager les élèves à exercer leurs compétences informatiques.

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance

Les contributions du domaine Communication et Information aux thématiques interdisciplinaires peuvent donner lieu à des collaborations entre enseignant-e-s de différentes disciplines.

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Pour se préparer aux formations subséquentes, les élèves de l'ECG qui choisissent le domaine professionnel Communication et information doivent, d'une part, développer une bonne capacité à communiquer dans les langues étrangères et, d'autre part, avoir de bonnes aptitudes dans l'élaboration de documents, la sélection, l'évaluation et la communication d'informations ainsi que dans l'utilisation des réseaux d'information. Par ailleurs, il est également important qu'ils aient une connaissance basique de la culture de la région ou du pays de la langue étudiée.

Dans le domaine professionnel visé, les élèves se préparent à suivre une formation subséquente notamment dans les domaines suivants : tourisme, documentation et bibliothèques, informatique, graphisme, journalisme, médias et animation culturelle, traduction et interprétation.

L'acquisition de compétences langagières en italien constitue ainsi un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée.

Anglais

Domaine d'études

Langues

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Discipline intégrée

Les objectifs généraux pour l'anglais dans le domaine professionnel Communication et information sont la consolidation et l'amélioration des compétences langagières travaillées en discipline fondamentale. L'anglais est un atout considérable dans les études et domaines professionnels visés par les élèves de l'ECG ayant ce profil de formation. C'est la langue dominante dans le monde numérique et elle sert aussi dans beaucoup d'échanges internationaux ainsi que dans les métiers du tourisme.

**Objectifs généraux
de la discipline**

Le cours est dispensé en complément à la formation en discipline fondamentale. Le niveau à atteindre, B1, reste inchangé. Néanmoins, avec une dotation horaire plus généreuse en anglais, par rapport à d'autres domaines professionnels de l'ECG, le domaine communication et information permet de dispenser un cours d'anglais plus avancé et vise à faciliter l'acquisition du niveau B2 pour les élèves voulant obtenir la maturité spécialisée subséquente.

L'enseignement dans ce cours est de nature préprofessionnelle. En privilégiant les sujets liés au domaine visé (information documentaire, informatique de gestion, ingénierie des médias, tourisme), ce cours accompagne les élèves dans la découverte des milieux professionnels liés à cette formation et les informe à propos des filières de formation de la Maturité spécialisée subséquente, dans le but de faciliter leur choix d'études tertiaires et de métier.

Les élèves sont capables de :

2^e année

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre des films, des émissions TV, des conversations diverses, des courtes conférences et exposés.
- Comprendre des questions dans un échange conversationnel.

Compétences productives

- Préparer et faire une présentation ; prendre part à des

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

jeux de rôle, conversations téléphoniques, conversations liées à la vie courante.

- Communiquer, échanger, exprimer ses idées sur des sujets familiers ou non en relation avec ses intérêts, même sans préparation.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Comprendre et tirer des informations de brochures, courriels, affiches, articles de journaux et sites internet; faire une recherche d'information.

Compétences productives

- Rédiger des lettres et courriels informels, des résumés, avec une maîtrise satisfaisante de l'orthographe, la ponctuation et la structure en paragraphes.

3^e année

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre l'actualité à travers différents médias, suivre des débats, des conférences.
- Comprendre des questions en lien avec une thématique connue, une lecture.

Compétences productives

- Préparer des débats, interviews et sondages ainsi que des présentations spécifiques à l'aide d'outils et supports adéquats.
- Communiquer, échanger, exprimer ses idées sur des sujets familiers ou non en relation avec ses intérêts, même sans préparation.
- Participer à une conversation ou une discussion, débattre et réagir.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Comprendre des informations d'une certaine complexité émanant de sources variées et authentiques notamment, tout en favorisant les sujets liés au domaine professionnel visé.

Compétences productives

- Rédiger des lettres et courriels formels, des comptes rendus, des synthèses, des textes argumentatifs, des flyers, des articles, avec maîtrise de l'usage de la langue, l'orthographe, de la ponctuation et de la subdivision en paragraphes.

Cours ex cathedra
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

L'anglais dans le domaine professionnel Communication et information se prête parfaitement au développement des compétences transversales du plan d'études cadre. L'expression, orale et écrite, en anglais demeure au centre de ce domaine, mais les projets individuels et de groupes visent à encourager les élèves à développer leur autonomie, ainsi que leurs compétences sociales et pratiques. L'utilisation de l'informatique pour, par exemple, faire des mises en page de textes et rapports, préparer des présentations numériques pour soutenir les exposés, créer des flyers, blogs ou podcasts, sont autant de moyens d'encourager les élèves à exercer leurs compétences informatiques.

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Langue et communication

Littérature et culture

Numérique et digitalisation

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Les contributions du domaine professionnel aux thématiques interdisciplinaires dépendent de la collaboration entre enseignant-e-s des différentes disciplines (par ex. géographie, histoire, français, informatique). Pour se préparer aux différentes formations subséquentes, les élèves de l'ECG doivent développer des compétences langagières et aussi se familiariser avec la culture et s'ouvrir à diverses approches à la vie. Le domaine visé implique une familiarisation progressive avec le numérique et la digitalisation, outils indispensables dans toutes les filières d'études et métiers subséquents.

Le choix d'une profession dans le domaine de la communication et de l'information exige le goût de la communication dans différentes formes, tant à l'écrit qu'à l'oral. Pour se préparer aux formations subséquentes, les élèves de l'ECG qui choisissent ce domaine doivent développer une bonne capacité à communiquer, débattre et négocier dans des langues étrangères, pour s'exprimer avec clarté et de manière appropriée au contexte, avec assurance et confiance en eux-mêmes.

L'anglais peut être un atout important pour les élèves qui souhaitent suivre une formation professionnelle dans le domaine de la documentation et des bibliothèques, de l'informatique, du journalisme, du graphisme, de l'animation culturelle et du tourisme.

Comme les autres élèves d'ECG, celles et ceux qui ont choisi le domaine professionnel Communication et information font le même examen final, niveau B1, malgré le fait qu'ils bénéficient d'heures de cours supplémentaires en anglais. Le but est bien entendu de renforcer l'apprentissage de l'anglais et d'aider ces élèves à atteindre un très bon niveau B1, voire plus élevé. Ceci les aidera, l'année suivante, à obtenir la maturité spécialisée, avec un niveau B2 en anglais, qui est requis.

De plus, le fait de commencer à percevoir ce qu'implique la maturité spécialisée communication et information aide les élèves à apprécier de manière plus concrète les études et métiers qui s'en suivent. Ce domaine professionnel permet aussi une maîtrise grandissante de Business English et de comment communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans le monde du travail.

Mathématiques

Domaine d'études

Années

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

L'élève est amené à découvrir des nouveaux concepts et développer des techniques de calcul préparant à l'utilisation d'outils liés aux technologies de l'information.

**Objectifs généraux
de la discipline**

L'enseignant·e choisit plusieurs thèmes en relation avec le domaine professionnel visé dans la liste suivante :

- Logique élémentaire et ensembles.
- Opérateurs binaires et tables de vérité.
- Relations d'équivalence et congruences.
- Calculs élémentaires en bases binaire et hexadécimale.
- Notions de théorie des graphes.
- Vecteurs du plan et de l'espace.
- Calcul matriciel et applications.
- Notions d'algorithmique.

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Cours ex cathedra
Apprentissage en autonomie

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique

L'étude des mathématiques amène l'élève à développer l'esprit logique et critique (compétences réflexives) ainsi qu'à faire preuve de précision et de rigueur, y compris dans l'utilisation d'un langage scientifique adéquat (compétences d'expression).

Certains domaines d'apprentissage conviennent à l'utilisation de ressources numériques et participent ainsi à la compréhension de l'outil informatique.

Langue et communication
Numérique et digitalisation

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les compétences d'expression développées permettent à l'élève la communication et la transmission de résultats dans un langage scientifique adéquat.

L'élève est en mesure de comprendre les mécanismes sous-jacents aux technologies de l'information.

L'élève est préparé à l'utilisation d'outils liés aux technologies de l'information qu'elle ou il côtoiera dès son entrée dans le monde du travail ou dans une formation tertiaire subséquente.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Informatique

Domaine d'études**Années**

Mathématiques, Sciences expérimentales, Informatique 2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Examen de certificat ECG ✓

- Oral : 15 minutes + 30 minutes de préparation
- Contenus et modalités de l'examen : l'examen porte sur les contenus étudiés pendant les cours et les travaux pratiques en 2^e et 3^e année.

Objectifs généraux de la discipline

2^e année

En complément au plan d'études proposé dans le cadre de la discipline fondamentale.

L'objectif du plan d'études dans le domaine professionnel Communication et Information (CI) en 2^e année est de doter les élèves d'un bagage significatif dans le domaine de la communication sur le World Wide Web.

- Permettre à l'élève de comprendre l'environnement informatique du Web.
- Savoir réaliser un site Web avec une structure de documents contenant des images et une mise en forme professionnelle.
- Être capable de participer à un projet de réalisation d'un site Web intégrant des éléments dynamiques.

3^e année

En complément au plan d'études proposé dans le cadre de la discipline fondamentale.

L'objectif du plan d'étude dans le domaine professionnel Communication et Information en 3^e année est d'approfondir les notions d'informatique étudiées en 2^e année dans le programme de la discipline fondamentale.

- Être capable de réaliser des projets informatiques comprenant des réalisations en programmation.
- Développer la collaboration et l'esprit de synthèse par des travaux de groupes en acceptant des points de vue et opinions opposés ou contradictoires et des rythmes de travail différents.

2^e année

En complément au plan d'études proposé dans le cadre de la discipline fondamentale.

Le contenu a été découpé en deux parties principales.

**Compétences
disciplinaires
- Domaines
d'apprentissage**

Pages Web statiques

Dans cette partie l'élève fera l'acquisition des connaissances et de notions permettant de créer un site Web statique en différenciant la forme du contenu. On abordera ainsi les thèmes suivants :

- Notions historiques d'Internet et du World Wide Web ;
- HTTP, URL ;
- HTML, CSS (sélecteurs, propriétés, valeurs, priorités).

Pages Web dynamiques

Dans cette partie l'élève fera l'acquisition des connaissances permettant de créer un site Web dynamique différenciant les contenus en fonction du client :

- Création dynamique de contenus et interactivité ;
- Système de gestion de contenu (CMS) ;
- Enjeux sociaux (tracking, réseaux sociaux, citoyenneté numérique, etc.).

Compétences disciplinaires — les élèves sont capables de :

Web Statique

- Savoir situer les différents éléments techniques dans leur contexte historique ;
- Connaître et savoir mettre en œuvre tous les éléments compris dans les technologies :
 - HTTP, URL ;
 - HTML, CSS (sélecteurs, propriétés, valeurs, priorités).

Web dynamique

- Être capable de configurer un CMS et y amener du contenu professionnel.

CI 3^e année

En complément au plan d'études proposé dans le cadre de la discipline fondamentale.

La première partie propose un approfondissement dans le domaine de l'algorithmique et la programmation, alors que la deuxième partie se consacre à la gestion et la manipulation des données numériques.

Algorithmique et programmation avancée

Dans ce chapitre, l'élève pourra approfondir et consolider le programme de la discipline fondamentale étudié en 2^e année :

- Structures de contrôle imbriquées ;
- Structures de données ;
- Factorisation de programmes.

Des données à l'information

Dans cette partie, l'élève fera l'acquisition de notions et de méthodes permettant d'automatiser la manipulation et l'extraction de l'information par la structuration de données et la modélisation de leurs relations :

- Stockage, formatage, manipulation et extraction de données ;
- Organisation des données sous forme de tuples et de relations ;
- Sécurité de l'information (disponibilité, intégrité, confidentialité et traçabilité).

Compétences disciplinaires

Algorithmique et programmation

- Résoudre un problème numériquement ;
 - Concevoir un programme informatique ;
 - Optimiser un programme informatique.
- Des données à l'information :
- Connaître les différents formats de fichiers ;
 - Organiser et gérer l'information.

Cours ex cathedra
Cours-laboratoire
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

Formes possibles d'enseignement

Pour le domaine de la science informatique, une partie plus théorique sera dispensée avant que l'élève ne soit amené-e sur le terrain de la pratique pour développer ses compétences méthodologiques et confronter les concepts abordés dans une exigence de précision et une recherche de la solution parfois par tâtonnement. Les travaux de groupes seront favorisés dans des circonstances où la discussion et la confrontation sont des ingrédients indispensables à l'élaboration d'une solution.

Contributions au développement des compétences transversales

Le travail sur ordinateur favorise l'autonomie de l'élève qui se voit confronté aux contraintes des systèmes logiques et numériques. Face à l'exigence de précision du monde digital, l'élève doit ainsi développer des stratégies par itération dans une démarche par essais et corrections successifs.

Les travaux de groupes et la mise en place de moments de réflexion, d'analyse et de modélisation du problème sont aussi des temps forts dans l'acquisition de la pensée computationnelle. On notera aussi l'opportunité d'un espace créatif que permet le numérique.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Santé physique et psychique

La compréhension du monde numérique dans lequel baignent quotidiennement les élèves nourrira leurs futures réflexions sur les risques et les bénéfices liés à l'usage qu'elles et ils en font et en feront tant dans leur vie privée que professionnelle. La maîtrise de concepts fondamentaux et d'une forme de pensée liée au domaine, ainsi que le renforcement des compétences en modélisation et en organisation de projet leur permettront d'aborder leur rôle de citoyen-ne avec plus de facilité.

L'exigence de la programmation et l'apprentissage d'un ou plusieurs langages informatiques enrichira leur compréhension des différentes formes de communication et d'expression.

Enfin, comprendre certains concepts et mécanismes fondamentaux les aidera à prendre les bonnes décisions et à se protéger dans leur quotidien numérique.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Nous justifierons la relation avec le domaine professionnel selon deux axes :

Communication

L'apprentissage et la maîtrise de compétences dans le domaine d'Internet sera sans aucun doute un atout dans toutes les futures activités professionnelles dans le domaine de la communication. Que ce soit pour prendre en main, participer ou gérer un projet de communication, la composante Web étant aujourd'hui incontournable.

Information

L'automatisation du traitement de l'information et la compréhension des notions computationnelles qui sous-tendent à ces processus permettront une meilleure approche des projets mettant en œuvre de tels traitements.

Géographie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Discipline intégrée**Examen de certificat ECG** ✓

- Oral : 15 minutes
- Contenus et modalités de l'examen : fixés par les chef-fe-s de file de l'établissement.

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

**Objectifs généraux
de la discipline**

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'élève prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci ; elle ou il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques culturels et sociaux. En cela, l'élève se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et modifiable et, de ce fait, qu'elle ou il en est responsable et détient un pouvoir d'action.

Approfondissement des sujets d'étude abordés en 1^{re} et 2^e année dans le cadre de la discipline fondamentale.

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

L'accent sera mis sur des thèmes spécifiques au domaine professionnel visé, tels que le tourisme (dimensions spatiales, sociales et économiques), les migrations, la diffusion de l'information à l'âge numérique, la circulation mondiale des cultures et modes de vie, etc.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Enseignement numérique
- Ateliers
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

- Langue et communication
- Littérature et culture
- Développement durable et écologie
- Numérique et digitalisation
- Politique et citoyenneté
- Diversité et tolérance
- Santé physique et psychique

Selon les propositions de travaux interdisciplinaires figurant dans le plan d'études de la discipline fondamentale et correspondant au domaine professionnel visé.



Economie et droit

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Discipline intégrée**Examen de certificat ECG** ✓

- Oral: 15 à 20 minutes + temps de préparation entre 15 et 40 minutes
- Contenus et modalités: programme de 2^e et 3^e année

La discipline Économie et droit, dans le domaine professionnel communication et information, a pour objectif d'amener l'élève à comprendre que chaque membre d'une organisation, à son niveau, joue un rôle important, et pour cela, elle ou il doit connaître son fonctionnement, les interactions que celle-ci entretient avec les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ainsi que les aspects juridiques.

Ainsi, parce qu'elle est la base de toute prise de décision, l'élève comprendra que l'information joue un rôle stratégique dans la vie des entreprises et des organisations et que sans bonne stratégie de communication, celles-ci n'atteindront pas l'objectif de leur message.

Les élèves étudieront le programme suivant sur 2 ans :

- Gestion d'entreprise et d'institution
- Comptabilité et analyse financière
- Marketing
- Droit à l'image et droit commercial
- Macroéconomie et actualité

À chaque fois que cela est possible ou nécessaire, il sera fait des études de cas actuels (situations/problèmes). Des projets pourront aussi leur être proposés pour illustrer la matière. Exemples : études d'entreprise, d'organisation et d'institution.

Objectifs généraux de la discipline

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Enseignement numérique
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

- Langue et communication
- Développement durable et écologie
- Numérique et digitalisation
- Politique et citoyenneté
- Diversité et tolérance

Développement durable et bien-être.

Sociologie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Discipline intégrée

L'enseignement de la sociologie et des problématiques sociales variées visent à introduire un regard sociologique (esprit critique, argumentation, prise de distance). Il devrait permettre à l'élève d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle il vit, saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales, ainsi que les éléments qui occasionnent le changement sociétal.

De plus, l'élève devrait être amené à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Enfin, l'enseignement d'une telle discipline permet de faire un exercice de décentrement de soi afin de mieux saisir et interpréter le monde multiculturel dans lequel nous vivons.

Les élèves sont capables de :

- Différencier « information » et « communication » ;
- Connaître et maîtriser la complexité et la pluralité du concept « médias » ;
- Connaître et maîtriser certains éléments théoriques et pratiques de la communication ;
- Rendre compte de manière critique de quelques-uns des enjeux et débats liés à la médiatisation de la société ;
- Présenter de manière critique et argumentée une étude de cas en mettant en évidence des problématiques liées à la diversité des moyens de communication, la complexité des interactions entre les acteurs et les stratégies de communication utilisées dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture ou de la société ;
- Se familiariser avec les différentes méthodes d'enquête sociologique, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives ;
- Saisir les grands enjeux de la sociologie du numérique.

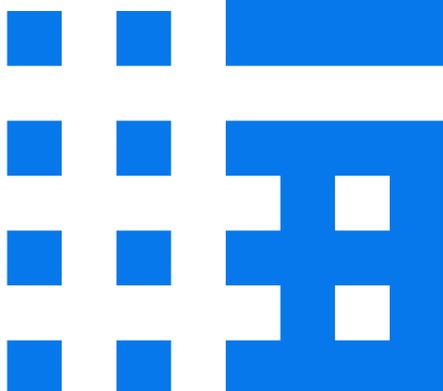
Objectifs généraux de la discipline**Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage**

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Stages pratiques
- Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)



Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

Contributions possibles de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Les possibilités de thématiques interdisciplinaires avec les domaines a. et b. sont inhérentes à la sociologie. Des collaborations sont également possibles en proposant des sujets ciblés en lien avec les thématiques c. à g.

Les étudiant-e-s seront amené-e-s à faire des explorations de questions sociologiques telles que la perception sociale de l'information médiatique, le fonctionnement des institutions médiatiques variées (presse, TV, web, etc.), le contexte de production et de réception de l'information, la démarche menant aux différentes possibilités de communication, etc.

Contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Ces questionnements pourront être traités par, notamment,

- la réalisation de reportages vidéos, de courts métrages d'animation, etc. ;
- la rédaction de monographies ;
- des analyses de contenu de l'information ;
- des entretiens avec des actrices et acteurs du milieu des médias.

On peut également attendre que les élèves soient capables de mettre sur pieds une enquête sociologique (questionnaires ou entretiens) de dimensions modestes mais menée dans les règles de l'art.

Ces questionnements seront soutenus par des introductions aux théories des sociologues de la communication faisant autorité.

Arts visuels

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Objectifs généraux de la discipline

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société, c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel, social et professionnel, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

L'enseignement des arts visuels doit permettre :

- D'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face aux domaines visuels tels qu'arts plastiques, architecture, photographie, vidéo, cinéma, médias, design.
- De concevoir des documents et des moyens de communication visuels orientés vers le graphisme et les médias tels que photographie, infographie ainsi que tous les moyens de multiplication de l'image tels que gravure, photocopie, documents imprimés détournés, etc.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Les élèves sont capables de :

Dessin d'observation

- Savoir représenter des objets en trois dimensions selon une série d'angles variés et en variant les techniques de représentation (crayon, crayon de couleur, fusain, lavis, stylo, encre de Chine).

Sur le plan graphique

- Comprendre et expérimenter les enjeux de l'utilisation de la couleur (contrastes, camaïeux, harmonie, dissonance, rythme).
- Comprendre et mettre en pratique les enjeux de la mise en page et de la structure d'un document.
- De façon générale, savoir mettre en pratique les logiciels de la suite Adobe, selon les ressources informatiques à disposition.
- Hiérarchiser les informations d'un document tel que fourre de disque, affiche, flyers, carton d'invitation, couverture de magazine.
- Comprendre et mettre en pratique les enjeux du

- cadrage photographique.
- Expérimenter et réaliser différentes manières de produire des images en technique mixte : fanzine, Leporello, (dessins, collages, gravure, etc).
 - Utiliser les références acquises en 2^e année durant le cours d'histoire de l'art (lecture d'une image).

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

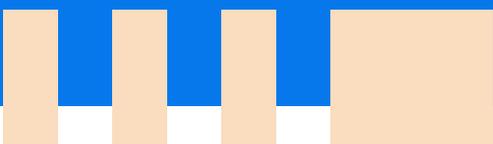
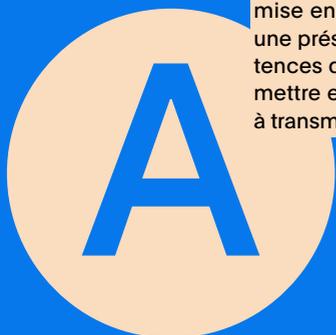
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

En dehors de la mise en pratique des connaissances acquises en histoire de l'art (2^e année), qui pourraient avoir un lien interdisciplinaire, les enjeux restent systématiquement liés à l'utilisation de documents de communications qui font appel aux compétences transversales visées.

La pratique des arts visuels touche en permanence et simultanément les compétences transversales sélectionnées. Elle fait toujours appel à un croisement de compétences pour atteindre un résultat. Par exemple, pour mettre en page un dossier de projet personnel, il faut à la fois avoir des compétences en informatique (savoir gérer un logiciel Adobe), des aptitudes pratiques (gérer une mise en page), des compétences réflexives (concevoir une présentation ordonnée de ses idées) et des compétences d'expression (rédiger un texte de présentation et mettre en évidence de façon attractive les informations à transmettre).



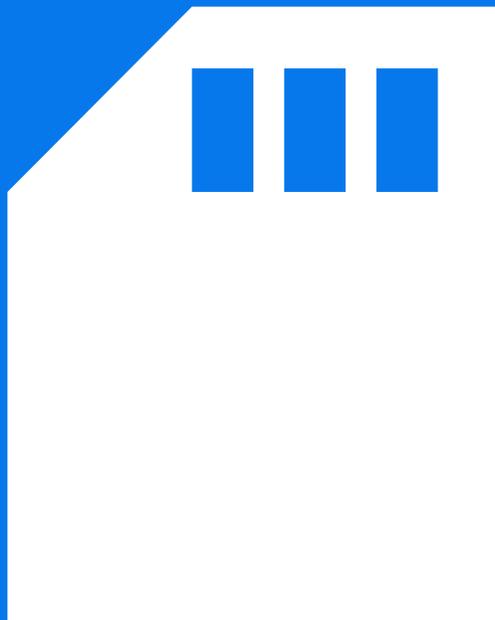
Langue et communication
Numérique et digitalisation
Diversité et tolérance

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

« Langue et communication » font partie intégrante des métiers liés aux arts graphiques.

Indépendamment du fait que les élèves en formation dans le domaine professionnel communication et information ne pratiquent pas les arts visuels en 2^e année de l'ECG, il reste indispensable de garder un niveau d'exigences élevé pour leur permettre d'acquérir les compétences et outils nécessaires dans le cadre des formations subséquentes visées, plus particulièrement en maturité spécialisée.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**



Histoire de l'art

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

2^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Communication et information

Discipline intégrée

Objectifs généraux de la discipline

L'omniprésence du visuel dans notre environnement et la profusion de l'offre culturelle rendent plus que jamais nécessaires l'éducation du regard et la découverte de la pensée plastique, qu'elle appartienne au passé ou au présent.

Les objectifs fondamentaux de la discipline consistent à :

- prendre connaissance de la diversité de l'expression artistique au cours des siècles;
- maîtriser un vocabulaire analytique.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

2^e année

Les élèves sont capables de :

- Lire une œuvre (thèmes, signes plastiques, structures signifiantes etc.) et la relier à son contexte de production et de réception afin d'en proposer une interprétation, sans laisser aucune tranche chronologique de côté, notamment les tendances contemporaines.
- Se livrer à l'étude des techniques, des moyens plastiques (structures, couleurs, valeurs, représentations de l'espace etc.).
- Appréhender les notions de genre et de style.
- Entrer dans la compréhension d'un langage plastique donné et suivre l'évolution d'une démarche créatrice.
- Développer un jugement critique raisonné en abordant sans blocages ni préjugés des œuvres, même difficiles.
- Etudier des thèmes, des techniques, des problématiques à travers les siècles.
- Constituer un dossier personnel sur une œuvre, un artiste, un mouvement.

Cours ex cathedra
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Les formes d'enseignement de l'histoire de l'art sont multiples : cours ex cathedra, travail par projet, sans exclusion d'autres disciplines. Un accent particulier sera mis sur les cours et activités hors les murs, en particulier les visites d'exposition, pour lesquelles des conditions-cadres adéquates doivent être mises en place.

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

Dans le cadre de leurs travaux en histoire de l'art, les élèves développent, individuellement et/ou en groupe, leur capacité à travailler de manière autonome, notamment dans la recherche et la sélection d'images et de documents. Les compétences réflexives et d'expression constituent une part importante de la discipline, au travers d'exposés écrits et oraux formulés dans une langue correcte, claire et nuancée adaptée au contexte. La maîtrise du vocabulaire technique indispensable fait également partie des exigences.



**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication

Littérature et culture

Numérique et digitalisation

Diversité et tolérance

De nombreux projets communs reliant l'histoire des arts visuels à d'autres disciplines peuvent être développés.

On citera en particulier :

- L'étude des images produites par les médias pour décoder les différents types de messages, quant à leurs contenus et à leur conception, en collaboration avec l'histoire, la sociologie, les langues.
- L'étude des nouvelles techniques de visualisation telles que le scanner, la photo micrographique, la micrographie électronique en relation avec les compétences acquises en sciences expérimentales.
- L'analyse d'interventions plastiques (land art, arte povera) dans un lieu étudié en géographie.
- L'illustration d'un texte littéraire, en collaboration avec les langues.

La confrontation avec des images issues de contextes historiques et culturels variés favorise le développement d'un jugement critique raisonné et invite dans le même temps à dépasser blocages et préjugés face à la diversité de l'expression artistique au cours des siècles.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

L'histoire de l'art contribue directement aux principaux objectifs spécifiques du domaine communication et information :

- Par la pratique de la lecture d'œuvre, elle mobilise des notions, des théories et des modèles relevant des sciences humaines et sociales.
- Elle familiarise les élèves avec les outils de traitement et d'archivage des données.
- Elle leur apprend à créer des produits audiovisuels à l'aide de différents outils.
- Elle développe leur capacité à s'exprimer avec clarté et de manière appropriée au contexte.

Domaine professionnel

Arts et design

Le domaine professionnel Arts et design permet de pratiquer un art sous forme d'ateliers et développe aussi bien la culture artistique que la réflexion sur l'art et la communication. Cette approche à la fois théorique et pratique des arts et des évolutions culturelles offre la possibilité aux élèves d'affirmer leurs goûts et de se forger leurs propres opinions, de les différencier de ceux des autres, de les transposer et de les exprimer à travers un travail créatif. Ce domaine professionnel conduit principalement à des formations subséquentes dans le domaine des arts et du design.

Le choix de ce domaine prépare les élèves à des formations en école supérieure et en Haute école spécialisée dans le domaine des arts visuels et du design. L'accès à la maturité spécialisée arts et design, en collaboration avec l'École cantonale d'arts de Lausanne (ECAL), est soumis à la réussite du concours d'admission que la formation à l'ECG permet de préparer. La maturité spécialisée donne ensuite accès aux procédures d'admission à la Haute école spécialisée en design et arts visuels.

Grille horaire cantonale

		Arts et design		
La 1 ^{re} année de la formation est un tronc commun		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Travail personnel de Certificat (TPL)				1
1^{er} domaine d'études: Langues				
Français (et correspondance L1)		5	5	5
Allemand ou Italien (L2)*		dont 1 p. par	4	4
Anglais (L3)		½ classe en 3 ^e	4	4
2^e domaine d'études: mathématiques, sciences expérimentales, informatique				
Mathématiques		4	3	3
Biologie		avec TP selon	1,5	
Chimie		légendes**	1,5	
Physique			1,5	
Informatique (y.c. bureautique en 3 ^e année)		par ½ classe	1	1
3^e domaine d'études: sciences humaines et sociales				
Géographie		2	2	
Histoire		2	2	3
Economie et droit		3		
Philosophie			2	2
Sociologie				2
4^e domaine d'études: disciplines artistiques				
Arts visuels***		1	6	6
Musique***		1		
Histoire de l'art			1	2
Histoire de la musique			1	
5^e domaine d'études: sport				
Sport****		3	3	3
Total		34,5	34	34
Disciplines en relation avec la formation générale		34,5	24	22
Disciplines en relation avec le domaine professionnel		0	10	12
Total cursus ECG		34,5	34	34
Nombre de périodes ECG				102,5
				80,5
				22

Légendes

Discipline fondamentale (DF) – formation générale

Discipline du domaine professionnel (DP)

Discipline intégrée = 1 note (DF ou DP)

* L2 ITA débutant: + 1 période de consolidation en 1^{re} année

** Travaux pratiques en Sciences expérimentales

1.50 p. dont 0.50 p. de TP DF 1ECG

*** AV et MU en 1ECG = disciplines artistiques (DF),

2 périodes hebdomadaires semestrialisées

(1 semestre AV – 1 semestre MU)

**** dont 1 période de cours (théories du sport et santé) en 2^e année

Philosophie

Domaine d'études Sciences humaines et sociales	Années 2 ^e , 3 ^e
Enseignement en relation avec le domaine professionnel Arts et design	
Examen de certificat ECG 	

- Oral: 15 minutes, sur la base d'un document (extrait de livre ou d'article, etc.) qu'il s'agit de situer, d'expliquer et de mettre en perspective de manière réflexive.
- Contenu: L'examen porte sur le programme des deux années d'enseignement de philosophie.

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Objectifs généraux de la discipline

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité — de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les repenser dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux élèves de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les élèves, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possibles. Toutefois, quand un

ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant-e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon l'année d'études et le domaine professionnel à explorer.

Axe métaphysique et anthropologique

Il s'agit d'introduire les élèves au questionnement philosophique qui peut porter sur les différents modes d'être au sens fort du terme, en examinant en particulier les concepts de matière, vie, homme, femme, âme, corps, langage, Dieu, espace-temps, origine, causalité, finalité et sens, entre autres.

Axe épistémologique

Il s'agit de préparer les élèves à opérer un retour réflexif sur l'activité scientifique, et, à cette fin, de leur montrer quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences (qu'est-ce que la méthode expérimentale ? qu'est-ce qu'une théorie scientifique ? qu'est-ce qu'une hypothèse ? quels buts poursuit-on ? qu'appelle-t-on « vérité » ?, etc.), d'interroger les conditions de possibilité des différents modes de la connaissance, de dégager et d'aborder les questions inhérentes à la connaissance en général et, au-delà, les questions des limites de la connaissance humaine, du sens et des fins.

Axe esthétique

L'enseignement de philosophie, en éloignant l'être humain des objectifs immédiats, par le questionnement sur le sens et les valeurs, le rapproche de lui-même. Par là-même, il montre que les êtres humains ne sont pas condamnés à une activité se réduisant à la production d'un travail en vue de la consommation, mais ils sont aussi destinés à créer une œuvre, à exister, à être habités par la quête d'une fin, par le désir de vérité ou de beauté gratuite. Dans le domaine professionnel artistique, l'enseignement contri-

bue de manière générale à regarder le processus créatif sous un angle professionnel. Arts, design et musique sont une part importante de l'industrie culturelle et créative. Le questionnement philosophique, pour sa part, soumet la créativité humaine à une réflexion libre de tout projet calculé, il est soucieux de transmettre aux élèves le souci de l'autonomie et de les préparer à un authentique questionnement sur le sens des expériences artistiques et esthétiques.

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables :

- de décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoir ;
- d'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacun-e, notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements de l'actualité ;
- de maîtriser les divers modes de l'investigation philosophique (repérage et analyse d'une situation complexe, définition et création de problème, clarification des concepts fondamentaux et des règles de la recherche, interrogation des présupposés, anticipation des conséquences, clarté de l'expression, recherche de cohérence et d'objectivité) ;
- de matérialiser leur capacité de synthèse à l'écrit ou oralement ;
- de réfléchir et estimer la valeur des multiples formes de la créativité humaine, technique ou artistique ;
- d'identifier et de comprendre la spécificité des interrogations de type métaphysique et anthropologique.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables :

- de dialoguer avec elles-mêmes ou eux-mêmes, dialoguer avec les auteur-e-s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant-e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- d'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- d'établir et d'analyser les questions inhérentes à la connaissance en général (notamment la question des conditions de possibilité, des limites, du sens et des fins) ;
- de réfléchir et d'interroger la création artistique en ses

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

- différentes dimensions (technique, matérielle, représentative, expressive, ordonnée au beau, etc.);
- d'analyser et d'expliquer les enjeux surgissant de la mise en tension des multiples approches qui divisent les penseurs et les critiques d'art, en particulier dans l'époque contemporaine.



Cours ex cathedra
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les élèves seront amené·e·s à prendre part en tant que citoyen·ne·s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des élèves, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un

riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant-e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant-e, comme les textes eux-mêmes, est un-e intermédiaire qui renvoie les élèves à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié-e-s, c'est-à-dire relié-e-s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté-e-s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un-e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs avec la sociologie, la pratique artistique et l'histoire de l'art.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication

Littérature et culture

Développement durable et écologie

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.



La philosophie s'interroge depuis ses débuts sur la création artistique et sur la fascination qu'exercent sur l'être humain les images et les sons. Loin de considérer l'art comme simple divertissement, considérant que le pouvoir de fascination de l'art pouvait même faire obstacle à la quête de la connaissance, elle y a vu une affaire très sérieuse : s'il est vrai que seuls parmi les êtres vivants, les êtres humains créent des œuvres et s'y représentent, ne s'y joue-t-il pas une part fondamentale de notre humanité ?

Différente de la pratique artistique et de l'histoire de l'art — toutes deux au programme des élèves, la philosophie de l'art ou l'esthétique s'inscrit pourtant dans un dialogue significatif avec ces deux disciplines, dont elle se nourrit en même temps qu'elle les questionne. Élaboration d'un discours conceptuel sur cette activité humaine irremplaçable qu'est l'art, sur la non-coïncidence entre le réel et la représentation, sur la nature du beau, sur le pouvoir des œuvres créées, sur le sens de l'expression ou les critères du jugement de goût, l'esthétique interroge les multiples formes de la créativité humaine, technique ou artistique. L'étude de quelques doctrines esthétiques représentatives donnera aux élèves des ressources pour réfléchir et traduire en mots et en concepts leurs expériences esthétiques au contact des arts, pour interroger leur sensibilité, leurs émotions, leur goût ou leur dégoût, leur compréhension ou leur incompréhension, au lieu d'y voir seulement des expériences qui appartiennent à leur intériorité privée.

En 2^e année, dans un premier temps, on éveillera l'intérêt pour une réflexion sur la création artistique, et dans un second temps, on introduira à l'étude de quelques doctrines esthétiques (de Platon à Nietzsche).

En 3^e année, on poursuivra cette étude, ponctuellement on interrogera le statut de l'œuvre musicale dans la philosophie de l'art ou l'esthétique, et on ménagera une place aussi large que possible au questionnement esthétique contemporain, en montrant les multiples approches qui divisent les philosophes et les critiques d'art aujourd'hui. On réfléchira à la distance entre les approches qui interrogent les arts en rapport avec le beau, et les approches qui, prenant acte du détachement complet des arts et du beau, interrogent à nouveaux frais l'art tel qu'il se fait aujourd'hui. On ouvrira à la discussion sur les critères de

**Contributions
possibles de la
discipline aux
objectifs spéci-
fiques du domaine
professionnel**

validation des œuvres, les processus de transfiguration des objets banals en objets d'art, la place de l'interprétation dans l'avènement de l'œuvre, l'art des images numériques, la matérialité des objets d'art. On montrera leur souci d'explorer, pour le défaire ou pour en jouer, le formatage de la sensibilité et de la pensée par les produits et les images standardisés du dispositif de production, distribution, consommation des biens et des services.

Sociologie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Arts et design

L'enseignement de la sociologie et des problématiques sociales variées visent à introduire un regard sociologique (esprit critique, argumentation, prise de distance). Il devrait permettre à l'élève d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle elle ou il vit, saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales, ainsi que les éléments qui occasionnent le changement sociétal.

Objectifs généraux de la discipline

De plus, l'élève devrait être amené à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Enfin, l'enseignement d'une telle discipline permet de faire un exercice de décentrement de soi afin de mieux saisir et interpréter le monde multiculturel dans lequel nous vivons.

Les élèves sont capables de :

- Comprendre les concepts de base de la sociologie tels que : « norme », « valeur », « rôles sociaux », « socialisation », « institutions », « groupes sociaux » et « structure sociale ».
- Identifier les grands courants de la sociologie de l'art et du design.
- Se familiariser avec les différentes méthodes d'enquête sociologique, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives.
- Analyser des œuvres d'art et de design et des documents en lien avec la création artistique en tenant compte de chaque dimension, micro et macrosociale.
- Analyser différents types d'institutions culturelles et de groupes sociaux et montrer l'importance sociale de ces institutions dans la création et la diffusion de l'art.
- Prendre conscience de la relativité des organisations sociales et des systèmes qui sous-tendent les interactions dans le milieu de l'art et du design.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe
- Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les possibilités de thématiques interdisciplinaires avec les domaines a. et b. sont inhérentes à la sociologie. Des collaborations sont également possibles en proposant des sujets ciblés en lien avec les thématiques c. à g.

Les élèves seront amené-e-s à faire des explorations de questions sociologiques telles que la perception sociale des œuvres, le fonctionnement des institutions culturelles, le contexte de production et de réception des œuvres, la composition des milieux sociaux autour des œuvres et des artistes, le statut social accordé aux artistes et aux œuvres, etc.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Ces questionnements pourront être traités par, notamment,

- la réalisation de reportages vidéos, de courts métrages d'animation, etc.
- la rédaction de monographies
- des analyses d'œuvres
- des analyses de documents qui participent à la création de l'œuvre
- des entretiens avec des acteurs du milieu de l'art

On peut également attendre que les élèves soient capables de mettre sur pieds une enquête sociologique (questionnaires ou entretiens) de dimensions modestes mais menée dans les règles de l'art.

Ces questionnements seront soutenus par des introductions aux théories des sociologues de l'art faisant autorité.

Arts visuels

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Arts et design

Examen de certificat ECG ✓

- Oral : 20 minutes
- **Contenus et modalités de l'examen :** l'examen porte sur la défense du projet personnel. L'expert-e évalue la qualité de la défense du projet selon des critères établis par les enseignant-e-s. L'élève accompagne sa défense d'un apport inédit, prolongement ou nouvelle proposition de son travail (élément surprise), que les enseignant-e-s et expert-e-s découvrent lors de l'examen et qui comptera dans l'évaluation finale.

Objectifs généraux de la discipline

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel et social, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

Dans un domaine professionnel tel que la filière arts et design, il est nécessaire d'aborder la somme des enjeux d'une formation liée aux arts plastiques et aux arts graphiques.

L'enseignement des arts visuels doit permettre :

- D'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face aux domaines visuels tels qu'arts plastiques, architecture, photographie, vidéo, cinéma, médias, design, performance, installation.
- De stimuler la sensibilité au domaine visuel, de donner un sens à un travail personnel et de comprendre l'engagement nécessaire à toute création.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables de :

- Lire une image (rythme, composition, cadrage) et en décrypter le sens.

Dans le domaine du dessin d'observation :

- Approfondir le programme de 1^{re} année en mettant l'accent sur la qualité de la réalisation : Traits, valeurs, ombres et lumières, rendu du volume, cadrage, mise en page, etc.

Techniques : crayon, fusain, lavis, encre, gouache, collage, etc.

Dans le domaine du traitement de l'image et du volume en général :

- Adopter une série d'attitudes pour produire des images, en faisant référence à des démarches artistiques du XX^{ème} et XXI^{ème} siècle comme la géométrisation d'une surface, le geste, le détournement, la réappropriation, la typographie, la composition graphique, la mise en page, en travaillant à partir de supports tels que la photographie, la photocopie, la vidéo, l'illustration, l'édition.

Techniques : peinture, collage, photocopies, techniques mixtes, vidéo, photo, son, etc.

Concevoir et réaliser différents types de projets liés au volume et à l'espace :

- Mettre en place une installation ou un accrochage pertinent de leur travail et de le commenter ou de le défendre.
- Développer un esprit critique face aux techniques et aux modes d'expression actuels tels que la photographie, le cinéma, la vidéo, les installations, sans négliger pour autant les techniques comme le dessin, la peinture et la gravure, ...
- D'aborder sous forme d'ateliers des techniques comme la gravure, la sculpture, la photographie numérique ou argentique, l'infographie, la typographie en fonction des possibilités offertes par les établissements et de la spécialisation de l'enseignant.
- Participer à des visites d'expositions en collaboration avec les cours d'histoire de l'art et produire un travail interdisciplinaire (selon le programme du cours d'histoire de l'art).
- De réaliser un projet personnel orienté dans le domaine professionnel envisagé en développant un ou plusieurs domaines abordés durant la formation.
- Participer à l'organisation et au montage d'exposition selon les possibilités des gymnases.
- Connaître et expérimenter différents modes d'expression, explorer et proposer des solutions nouvelles et multiples à une même problématique.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de :
Dans le domaine du traitement de l'image et du volume
en général :

- Consolider et d'utiliser les acquis des deux années précédentes au travers d'exercices, mais également de,
- Participer à des visites d'expositions en collaboration avec les cours d'histoire de l'art et produire un travail interdisciplinaire (selon le programme du cours d'histoire de l'art),
- Réaliser un ou plusieurs projets orientés dans le monde professionnel,
- Concevoir un travail de longue durée permettant de développer un ou plusieurs domaines abordés dans les années précédentes.

L'élève sera capable également de déterminer le choix du sujet de son projet personnel et de la thématique en accord l'enseignant-e ainsi que de concevoir un panel de techniques adéquates à la réalisation de sa problématique:

- Support et format.
- Noir et blanc : crayon, stylo, encre de Chine, linogravure, techniques mixtes, photocopies.
- Couleur : pastels, craies grasses, acrylique, gouache, feutres, collages, techniques mixtes.
- Volume : carton, plâtre, fil de fer, terre, papier, assemblages.
- Médias : vidéo, sons, installations.

Ce travail sera présenté sous forme de dossier comportant des documents représentant les réalisations de l'élève. Le dossier aura une mise en page de qualité, accompagnée d'un commentaire écrit de la démarche et des choix artistiques.

Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Stages pratiques
Projets interdisciplinaires

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

La pratique des arts visuels touche en permanence et simultanément les compétences transversales sélectionnées car elle fait appel à un croisement de compétences pour atteindre un résultat. Par exemple, pour concevoir et créer un dossier, il faut à la fois avoir des compétences en informatique (savoir gérer un logiciel Adobe), des aptitudes pratiques (gérer une mise en page), des compétences réflexives (concevoir une présentation ordonnée de ses idées) et des compétences d'expression (rédiger un texte de présentation et mettre en évidence de façon attractive les informations à transmettre).

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Littérature et culture
Numérique et digitalisation
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

En ce qui concerne la thématique de la santé, il n'est plus à relever que la pratique des arts visuels permet de mieux se connaître, de trouver des moyens de s'exprimer non verbaux, de prendre confiance en soi et de développer une tolérance envers soi et les autres.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

La pratique des différentes techniques et leur utilisation dans les différents modes d'expression (arts visuels, graphisme, design et/ou tous les métiers de l'éditions, photographie) requis pour entrer dans une HES (ECAL) ou une école professionnelle (ERACOM, CEPV) doit donner à l'élève un bagage pour envisager un parcours professionnel dans le domaine des arts visuels ou graphiques.

Histoire de l'art

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Arts et design

Examen de certificat ECG ✓

Discipline intégrée en 2^e année

Définition et présentation des objectifs généraux de la discipline

Objectifs généraux de la discipline

L'omniprésence du visuel dans notre environnement et la profusion de l'offre culturelle rendent plus que jamais nécessaires l'éducation du regard et la découverte de la pensée plastique, qu'elle appartienne au passé ou au présent.

Les objectifs fondamentaux de la discipline consistent à :

- prendre connaissance de la diversité de l'expression artistique au cours des siècles ;
- maîtriser un vocabulaire analytique.

2^e année

Les élèves sont capables de :

- Lire une œuvre (thèmes, signes plastiques, structures signifiantes etc.) et la relier à son contexte de production et de réception afin d'en proposer une interprétation, sans laisser aucune tranche chronologique de côté, notamment les tendances contemporaines.
- Se livrer à l'étude des techniques, des moyens plastiques (structures, couleurs, valeurs, représentations de l'espace etc.).
- Appréhender les notions de genre et de style.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

3^e année

Les élèves sont capables de :

- Entrer dans la compréhension d'un langage plastique donné et suivre l'évolution d'une démarche créatrice.
- Développer un jugement critique raisonné en abordant sans blocages ni préjugés des œuvres, même difficiles.
- Etudier des thèmes, des techniques, des problématiques à travers les siècles.
- Constituer un dossier personnel sur une œuvre, un artiste, un mouvement.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

- Cours ex cathedra
- Travail par projet
- Apprentissage en autonomie
- Cours hors les murs
- Travaux de groupe

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

- Autonomie
- Compétences réflexives
- Compétences sociales
- Compétences d'expression
- Aptitude au travail et à l'apprentissage
- Compétences en informatique

Formes d'enseignement
Les formes d'enseignement de l'histoire de l'art sont multiples : cours ex cathedra, travail par projet, sans exclure d'autres disciplines. Un accent particulier sera mis sur les cours et activités hors les murs, en particulier les visites d'exposition, pour lesquelles des conditions-cadres adéquates doivent être mises en place.

Contributions de la discipline aux compétences transversales
Dans le cadre de leurs travaux en histoire de l'art, les élèves développent, individuellement et/ou en groupe, leur capacité à travailler de manière autonome, notamment dans la recherche et la sélection d'images et de documents. Les compétences réflexives et d'expression constituent une part importante de la discipline, au travers d'exposés écrits et oraux formulés dans une langue correcte, claire et nuancée adaptée au contexte. La maîtrise du vocabulaire technique indispensable fait également partie des exigences.

Langue et communication

Littérature et culture

Numérique et digitalisation

Diversité et tolérance

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Outre une collaboration active avec l'atelier artistique, des projets communs reliant l'histoire des arts visuels à d'autres disciplines peuvent être développés. On citera en particulier :

- L'étude des images produites par les médias pour décoder les différents types de messages, quant à leurs contenus et à leur conception, en collaboration avec l'histoire, les langues, voire la sociologie.
- L'étude des nouvelles techniques de visualisation telles que le scanner, la photo micrographique, la micrographie électronique en relation avec les compétences acquises en sciences expérimentales.
- L'étude de thèmes (séquence, série, rythme, geste et mouvement, métissage etc.), en musique comme dans les arts visuels, d'œuvres comparées, comme Faust, ou carrefours, comme L'Histoire du soldat, de périodes (le baroque, le romantisme).
- L'analyse d'interventions plastiques (land art, arte povera) dans un lieu étudié en géographie.
- L'illustration d'un texte littéraire, en collaboration avec les langues.

La confrontation avec des images issues de contextes historiques et culturels variés favorise le développement d'un jugement critique raisonné et invite dans le même temps à dépasser blocages et préjugés face à la diversité de l'expression artistique au cours des siècles.



Histoire de la musique

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

2^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Arts et design

Discipline intégrée

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'élève de se situer dans son environnement socio-culturel.

En déroulant un panorama de l'art musical à travers le temps, le cours d'histoire de la musique présente les fonctions et les grands axes de l'évolution de la musique. Il met en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; il favorise chez l'élève l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales éveille la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Les sorties accompagnées au concert et au spectacle facilitent la participation et l'intégration à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnels de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences artistiques.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Les élèves sont capables de :

- Utiliser de manière adéquate le vocabulaire spécifique.
- Situer les différentes époques musicales et les figures emblématiques de l'histoire de la musique.
- Identifier, décrire et comparer les caractéristiques des différentes époques.
- Identifier les instruments, connaître leur évolution, les mettre en relation avec les courants et les cultures.
- Situer à l'écoute une œuvre musicale sur les plans stylistique, formel, historique et socio-culturel.
- Identifier certaines musiques traditionnelles et musiques du monde.
- Établir des liens entre les disciplines musicales et les autres disciplines.

Cours ex cathedra
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

L'enseignement de la discipline amène les élèves à affiner leurs perceptions, à développer leurs savoirs et leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions. Elle renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et la volonté d'être actif dans le domaine artistique.



**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication

Littérature et culture

Diversité et tolérance

L'histoire de la musique permet aux élèves de mettre en relation différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture), de comprendre les fonctions de la musique et d'apprécier diverses perspectives, en développant un esprit de tolérance.

Les élèves apprennent à articuler un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles et qu'ils rencontrent et créent.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Le domaine professionnel arts et design est pré-professionnalisant et s'adresse aux jeunes qui ont soif de développer leur potentiel dans un cursus artistique.

L'histoire de la musique complète leurs savoirs et leur apporte des perspectives et des ressources pour se décentrer. Elle leur permet de se situer et d'ancrer leur expérience artistique.

Domaine professionnel

Musique

Le domaine professionnel Musique permet aux élèves de bénéficier d'un enseignement théorique et pratique de la musique instrumentale et du chant, qui développe leurs capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, l'endurance, l'autodiscipline et la concentration.

Ce domaine professionnel prépare à des formations en Haute école spécialisée dans le domaine de la musique plus particulièrement. Ainsi, la formation à la maturité spécialisée musique, qui est soumise à la réussite du concours d'admission que la formation à l'ECG permet de préparer, se déroule principalement sous la forme de cours pratiques, de cours théoriques et de projets au sein du Conservatoire de Lausanne ou à l'École de jazz et de musique actuelle de Lausanne (EJMA). Cette maturité spécialisée donne ensuite accès à la procédure d'admission à la Haute école de musique (HEMU).

Grille horaire cantonale

		Musique		
La 1 ^{re} année de la formation est un tronc commun		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Travail personnel de Certificat (TPL)				1
1^{er} domaine d'études: Langues				
Français (et correspondance L1)		5	5	5
Allemand ou Italien (L2)*	dont 1 p. par	4	4	3
Anglais (L3)	½ classe en 3 ^e	4	4	3
2^e domaine d'études: mathématiques, sciences expérimentales, informatique				
Mathématiques		4	3	3
Biologie	avec TP selon	1,5		
Chimie	légendes**	1,5		
Physique		1,5		
Informatique (y.c. bureautique en 3 ^e année)	par ½ classe	1	1	1
3^e domaine d'études: sciences humaines et sociales				
Géographie		2	2	
Histoire		2	2	3
Economie et droit		3		
Philosophie			2	2
Sociologie				2
4^e domaine d'études: disciplines artistiques				
Arts visuels***		1		
Musique***		1	6	6
Histoire de l'art			1	
Histoire de la musique			1	2
5^e domaine d'études: sport				
Sport****		3	3	3
Total		34,5	34	34
Disciplines en relation avec la formation générale		34,5	24	22
Disciplines en relation avec le domaine professionnel		0	10	12
Total cursus ECG		34,5	34	34
Nombre de périodes ECG				102,5
				80,5
				22

Légendes

Discipline fondamentale (DF)

Discipline du domaine professionnel (DP)

Discipline intégrée = 1 note (DF ou DP)

* L2 ITA débutant: + 1 période de consolidation en 1^{re} année

** Travaux pratiques en Sciences expérimentales

1.50 p. dont 0.50 p. de TP DF 1ECG

*** AV et MU en 1ECG = disciplines artistiques (DF),

2 périodes hebdomadaires semestrialisées

(1 semestre AV – 1 semestre MU)

**** dont 1 période de cours (théories du sport et santé) en 2^e année

Philosophie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Musique

Examen de certificat ECG ✓

- Oral : 15 minutes, sur la base d'un document (extrait de livre ou d'article, etc.) qu'il s'agit de situer, d'expliquer et de mettre en perspective de manière réflexive.
- Contenu : l'examen porte sur le programme des deux années d'enseignement de philosophie.

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Objectifs généraux de la discipline

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité — de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les repenser dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux élèves de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les élèves, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possibles. Toutefois, quand un

ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant-e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon l'année d'études et le domaine professionnel à explorer.

Axe métaphysique et anthropologique

Il s'agit d'introduire les élèves au questionnement philosophique qui peut porter sur les différents modes d'être au sens fort du terme, en examinant en particulier les concepts de matière, vie, homme, femme, âme, corps, langage, Dieu, espace-temps, origine, causalité, finalité et sens, entre autres.

Axe épistémologique

Il s'agit de préparer les élèves à opérer un retour réflexif sur l'activité scientifique, et, à cette fin, de leur montrer quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences (qu'est-ce que la méthode expérimentale ? qu'est-ce qu'une théorie scientifique ? qu'est-ce qu'une hypothèse ? quels buts poursuit-on ? qu'appelle-t-on « vérité » ?, etc.), d'interroger les conditions de possibilité des différents modes de la connaissance, de dégager et d'aborder les questions inhérentes à la connaissance en général et, au-delà, les questions des limites de la connaissance humaine, du sens et des fins.

Axe esthétique

L'enseignement de philosophie, en éloignant l'être humain des objectifs immédiats, par le questionnement sur le sens et les valeurs, le rapproche de lui-même. Par là-même, il montre que les êtres humains ne sont pas condamnés à une activité se réduisant à la production d'un travail en vue de la consommation, mais qu'ils sont aussi destinés à créer une œuvre, à exister, à être habités par la quête d'une fin, par le désir de vérité ou de beauté gratuite. Dans le domaine professionnel artistique, l'en-

seignement contribue de manière générale à regarder le processus créatif sous un angle professionnel. Arts, design et musique sont une part importante de l'industrie culturelle et créative. Le questionnement philosophique, pour sa part, soumet la créativité humaine à une réflexion libre de tout projet calculé, il est soucieux de transmettre aux élèves le souci de l'autonomie et de les préparer à un authentique questionnement sur le sens des expériences artistiques et esthétiques.

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables :

- de décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoir ;
- d'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacun-e, notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements de l'actualité ;
- de maîtriser les divers modes de l'investigation philosophique (repérage et analyse d'une situation complexe, définition et création de problème, clarification des concepts fondamentaux et des règles de la recherche, interrogation des présupposés, anticipation des conséquences, clarté de l'expression, recherche de cohérence et d'objectivité) ;
- de matérialiser leur capacité de synthèse à l'écrit ou oralement ;
- de réfléchir et estimer la valeur des multiples formes de la créativité humaine, technique ou artistique ;
- d'identifier et de comprendre la spécificité des interrogations de type métaphysique et anthropologique.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables :

- de dialoguer avec elles-mêmes ou eux-mêmes, dialoguer avec les auteur-e-s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant-e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- d'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- d'établir et d'analyser les questions inhérentes à la connaissance en général (notamment la question des conditions de possibilité, des limites, du sens et des fins) ;

**Compétences
disciplinaires —
Domaines
d'apprentissage**

- de réfléchir et d'interroger la création artistique en ses différentes dimensions (technique, matérielle, représentative, expressive, ordonnée au beau, etc.);
- d'analyser et d'expliquer les enjeux surgissant de la mise en tension des multiples approches qui divisent les penseurs et les critiques d'art, en particulier dans l'époque contemporaine.

Cours ex cathedra
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

Formes possibles d'enseignement de la discipline

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage

Contributions possibles de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les élèves seront amené·e·s à prendre part en tant que citoyen·ne·s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des élèves, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de



l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant-e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant-e, comme les textes eux-mêmes, est un-e intermédiaire qui renvoie les élèves à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié-e-s, c'est-à-dire relié-e-s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté-e-s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un-e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs avec la sociologie, la pratique artistique et l'histoire de l'art.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication

Littérature et culture

Développement durable et écologie

Politique et citoyenneté

Diversité et tolérance

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.



La philosophie s'interroge depuis ses débuts sur la création artistique et sur la fascination qu'exercent sur l'être humain les images et les sons. Loin de considérer l'art comme simple divertissement, considérant que le pouvoir de fascination de l'art pouvait même faire obstacle à la quête de la connaissance, elle y a vu une affaire très sérieuse : s'il est vrai que seuls parmi les êtres vivants, les êtres humains créent des œuvres et s'y représentent, ne s'y joue-t-il pas une part fondamentale de notre humanité ?

Différente de la pratique artistique et de l'histoire de l'art — toutes deux au programme des élèves, la philosophie de l'art ou l'esthétique s'inscrit pourtant dans un dialogue significatif avec ces deux disciplines, dont elle se nourrit en même temps qu'elle les questionne. Élaboration d'un discours conceptuel sur cette activité humaine irremplaçable qu'est l'art, sur la non-coïncidence entre le réel et la représentation, sur la nature du beau, sur le pouvoir des œuvres créées, sur le sens de l'expression ou les critères du jugement de goût, l'esthétique interroge les multiples formes de la créativité humaine, technique ou artistique. L'étude de quelques doctrines esthétiques représentatives donnera aux élèves des ressources pour réfléchir et traduire en mots et en concepts leurs expériences esthétiques au contact des arts, pour interroger leur sensibilité, leurs émotions, leur goût ou leur dégoût, leur compréhension ou leur incompréhension, au lieu d'y voir seulement des expériences qui appartiennent à leur intériorité privée.

En 2^e année, dans un premier temps, on éveillera l'intérêt pour une réflexion sur la création artistique, et dans un second temps, on introduira à l'étude de quelques doctrines esthétiques (de Platon à Nietzsche).

En 3^e année, on poursuivra cette étude, ponctuellement on interrogera le statut de l'œuvre musicale dans la philosophie de l'art ou l'esthétique, et on ménagera une place aussi large que possible au questionnement esthétique contemporain, en montrant les multiples approches qui divisent les philosophes et les critiques d'art aujourd'hui. On réfléchira à la distance entre les approches qui interrogent les arts en rapport avec le beau, et les approches qui, prenant acte du détachement complet des arts et du beau, interrogent à nouveaux frais l'art tel qu'il se fait aujourd'hui.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
objectifs spécifiques
du domaine
professionnel**

On ouvrira à la discussion sur les critères de validation des œuvres, les processus de transfiguration des objets banals en objets d'art, la place de l'interprétation dans l'avènement de l'œuvre, l'art des images numériques, la matérialité des objets d'art. On montrera leur souci d'explorer, pour le défaire ou pour en jouer, le formatage de la sensibilité et de la pensée par les produits et les images standardisés du dispositif de production, distribution, consommation des biens et des services.

Sociologie

Domaine d'études

Sciences humaines et sociales

Années

3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Musique

L'enseignement de la sociologie et des problématiques sociales variées visent à introduire un regard sociologique (esprit critique, argumentation, prise de distance). Il devrait permettre à l'élève d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle elle ou il vit, saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales, ainsi que les éléments qui occasionnent le changement sociétal.

Objectifs généraux de la discipline

De plus, l'élève devrait être amené à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Enfin, l'enseignement d'une telle discipline permet de faire un exercice de décentrement de soi afin de mieux saisir et interpréter le monde multiculturel dans lequel nous vivons.

Les élèves sont capables de :

- Mettre en relation la pratique et l'écoute de la musique avec l'organisation de la société (fonctionnement, structuration, phénomènes d'identification/différenciation).
- Identifier certains enjeux de l'évolution de la musique : de ses conditions de production et de diffusion à sa consommation.
- Être capable de contextualiser une innovation musicale dans son époque et pour une société donnée.
- Repérer les différentes étapes du développement d'un genre en relation avec les contextes socio-politique et culturel (musique classique, jazz, rock, gospel, rap, etc.).
- Identifier les implications d'un choix musical (qu'il s'agisse de pratique ou d'écoute de la musique) dans la détermination d'une appartenance à une communauté donnée (groupe, classe d'âge, classe sociale, communauté identitaire, communauté de fans).
- Analyser les implications sociales concrètes de l'opposition entre musique savante et musique populaire.
- Savoir donner quelques jalons dans l'histoire des musiques contemporaines (jazz, rock, rap/hip hop,

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

etc.) qui ont eu un impact sur la société (modes, cli-
vages).

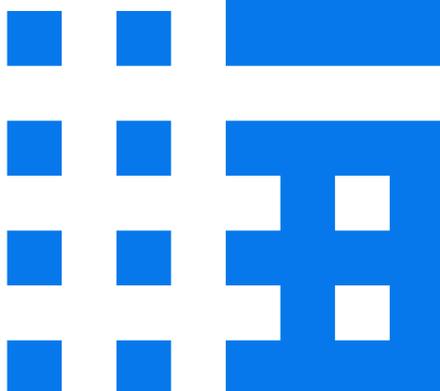
- Analyser les impacts des supports musicaux dans les pratiques d'écoute (de l'exécution publique à la dématérialisation, collectif-individuel, habitudes de consommation).
- Questionner les stéréotypes propres aux genres musicaux (par ex. rap vs musique classique, Beatles vs Rolling Stones, etc.).
- Analyser la réappropriation et l'instrumentalisation de musiques (hymnes nationaux, choix de musique dans les discours politiques ou dans des films (de propa-
gande ou dans certains moments de films de fiction), comparaisons de chansons originales et de reprises dans des contextes socio-politiques ou culturels différents, etc.).

Cours ex cathedra
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Stages pratiques
Projets interdisciplinaires

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**



**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

Les possibilités de thématiques interdisciplinaires avec les domaines « langue et communication » et « littérature et culture » sont inhérentes à la sociologie. Des collaborations sont également possibles en proposant des sujets ciblés en lien avec les autres thématiques.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Il s'agit d'aborder avec les élèves quelques enjeux sociaux soulevés par les formes musicales dans une société donnée, à travers l'histoire de la musique et de ses genres, ses conditions de production et de diffusion, ou sa pratique et ses réappropriations. Comment la musique, ses genres ou les faits musicaux ont pu transformer certains aspects d'une société donnée et contribuer à son évolution ou sa structuration ?

On peut également attendre que les élèves soient capables de mettre sur pieds une enquête sociologique (questionnaires ou entretiens) de dimensions modestes mais menée dans les règles de l'art.

Musique

Domaine d'études

Disciplines artistiques

Années

2^e, 3^e

Enseignement en relation avec le domaine professionnel

Musique

Examen de certificat ECG ✓

- Oral: 20 minutes
- Contenus et modalités: l'examen porte sur le contenu des savoirs pratiqués pendant les deux années d'études:
 - lectures mélodique et rythmique;
 - connaissances théoriques et travail harmonique; prestation vocale ou instrumentale, en solo; prestation en groupe.

Modalités: 5 périodes de travail collectif en établissement et 1 période de travail instrumental ou vocal individuel.

Préambule

Le choix du domaine professionnel musique concerne les élèves démontrant un intérêt pour les métiers en lien avec la musique. L'enseignement reçu leur apporte un savoir et des expériences leur permettant de s'orienter vers une formation correspondante dans ce domaine professionnel.

L'enseignement de l'instrument ou de la voix est dispensé dans un Conservatoire ou une École de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Il s'appuie sur les plans d'études définis pour chaque instrument et permet d'évaluer la progression de l'élève (voir <https://fem-vd.ch/prestations/organisation/plandetudes>).

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'élève de se situer dans son environnement socio-culturel.

Objectifs généraux de la discipline

Elle contribue à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, intellectuelles et psychomotrices.

Basée sur l'équilibre entre ces facultés, l'étude et la pratique de la musique mettent en relation les perceptions, la compréhension et l'expression; elles favorisent chez l'élève l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales éveille la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Les sorties accompagnées au concert et au spectacle facilitent la participation et l'intégration à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnels de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences musicales.

L'enseignement de la musique en atelier, associé au cours individuel d'instrument, au travail théorique et au cours d'histoire de la musique, apporte une expérience musicale complète avec des connaissances sur l'évolution de la musique et sur les caractéristiques du monde musical.

L'élève développe son potentiel d'expression et de créativité. Il acquiert une éducation musicale qui l'encourage à pratiquer la musique de manière intensive, à se produire en public et à envisager une formation subséquente dans le domaine de la musique.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de :

- Utiliser de manière adéquate le vocabulaire spécifique et les notions de solfège : notation, valeurs rythmiques, système des mesures, intervalles, accords, gammes, tonalités, modes et degrés.
- Lire et relever des mélodies en clé de sol et en clé de fa.
- Lire et relever des rythmes binaires, ternaires et irréguliers (5/8, 7/8, etc.).
- Identifier les accords majeurs, mineurs, augmentés, diminués et de 7^e, avec leurs renversements ; les reconnaître auditivement, les construire et les analyser.
- Repérer la modulation simple aux tons voisins.
- Distinguer à l'audition les timbres, les instruments, les nuances, le tempo, les formes et les styles pour développer une écoute critique.
- Analyser une œuvre selon divers aspects : contexte historique, structure, forme et harmonie.

Par la pratique musicale, individuelle ou collective, les élèves sont capables de :

- Progresser dans le jeu de leur instrument individuel.
- Approfondir les notions de pose de voix pour chanter des pièces d'époques et de styles divers (classique, chansons, jazz).
- Se présenter devant un public, seuls ou au sein d'un ensemble musical.
- Tenir une partie vocale et/ou instrumentale dans un ensemble.

- Pratiquer l'harmonie au clavier ou sur un autre instrument harmonique.
- Harmoniser des mélodies simples.
- Créer des rythmes, des mélodies, des chansons et des accompagnements et improviser sur une base donnée (blues, grille standard).
- Participer à la vie culturelle et approfondir leurs connaissances du domaine professionnel en assistant à des concerts, à des présentations publiques, ainsi qu'en participant à des rencontres avec des musiciens et d'autres personnes actives dans le monde de la musique.

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Cours ex cathedra
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

L'enseignement théorique et pratique de la musique vocale et instrumentale développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, la persévérance, l'autodiscipline et la concentration.

La pratique musicale au sein d'un ensemble musical permet de développer la coopération, l'interprétation et la réalisation de projets.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions. Elle renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et la volonté d'être actif dans le domaine artistique.

L'enseignement amène les élèves à affiner leurs perceptions et à développer leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

Langue et communication
Littérature et culture
Numérique et digitalisation
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

L'enseignement de la musique permet aux élèves de mettre en relation différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture, etc.) et leur apprend à s'exprimer par des moyens verbaux et non-verbaux.

Elles et ils sont amené-e-s à coopérer sur des projets musicaux et à apprécier diverses perspectives, en développant leur esprit de tolérance.

Les élèves apprennent à développer un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles et qu'ils rencontrent et créent.

Elles et ils utilisent des outils numériques spécifiques à la musique (enregistrement, montage, édition).

La musique développe la conscience de soi et renforce la confiance en soi. Par la pratique régulière du chant et de leur instrument, les élèves affinent leurs perceptions corporelles (posture, respiration, ouïe) pour progresser dans leur technique, vocale et instrumentale.

Le domaine professionnel musique est pré-professionnalisant et s'adresse aux jeunes qui ont soif de développer leur niveau instrumental ou vocal, leurs connaissances musicales en tous genres et souhaitent poursuivre dans un projet professionnel autour de la musique (enseignant-e de musique, ingénieur-e du son, art-thérapeute, luthière ou luthier, chanteuse ou chanteur, chef-fe de chœur ou d'orchestre).

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

La professionnalisation musicale exige un niveau instrumental ou vocal élevé qui ne peut être garanti en deux ans d'études musicales. Après l'obtention du certificat d'École de culture générale, l'élève peut accéder, sur concours d'admission, à la Maturité spécialisée Musique (MSMU), en filière classique ou en filière jazz et musique actuelle.

L'accès aux Hautes Écoles de Musique est ensuite soumis à la réussite du concours d'admission.

Histoire de la musique

Domaine d'études Disciplines artistiques	Années 2 ^e , 3 ^e
Enseignement en relation avec le domaine professionnel Musique	
Discipline intégrée en 2^e année	
Examen de certificat ECG 	

- Oral : 20 minutes
- Contenus et modalités de l'examen :
 - commentaire d'extraits tirés au hasard ;
 - questions à partir d'un dossier préparé (courant, esthétique, personnalité, etc.).

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'élève de se situer dans son environnement socio-culturel.

En déroulant un panorama de l'art musical à travers le temps, le cours d'histoire de la musique présente les fonctions et les grands axes de l'évolution de la musique. Il met en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; il favorise chez l'élève l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales éveille la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Les sorties accompagnées au concert et au spectacle facilitent la participation et l'intégration à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnels de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences artistiques.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

Au terme de la 2^e année, les élèves sont capables de :

- Utiliser de manière adéquate le vocabulaire spécifique.
- Situer les différentes époques musicales et les figures emblématiques de l'histoire de la musique.
- Identifier, décrire et comparer les caractéristiques des différentes époques.
- Identifier les instruments, connaître leur évolution, les mettre en relation avec les courants et les cultures.
- Situer à l'écoute une œuvre musicale sur les plans stylistique, formel, historique et socio-culturel.
- Identifier certaines musiques traditionnelles et musiques du monde.

- Établir des liens entre les disciplines musicales et les autres disciplines.

Au terme de la 3^e année, les élèves sont capables de :

- Utiliser de manière adéquate le vocabulaire spécifique.
- Situer les différentes époques et les différents courants musicaux ; identifier, décrire et comparer leurs caractéristiques.
- Identifier les instruments, connaître leur évolution, les mettre en relation avec les courants et les cultures.
- Situer à l'écoute une œuvre musicale sur les plans stylistique, formel, historique et socio-culturel.
- Identifier certaines musiques traditionnelles et musiques du monde ; connaître leurs caractéristiques.
- Comparer des œuvres et des extraits.
- Analyser et évaluer les qualités esthétiques d'une œuvre musicale.
- Établir des liens entre les disciplines musicales et les autres disciplines.
- Adopter un point de vue critique et échanger de manière argumentée.
- Développer un projet de recherche autour de la musique (courant musical, œuvre, instrument, personnalité, etc.).

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Cours ex cathedra
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement de la discipline amène les élèves à affiner leurs perceptions, à développer leurs savoirs et leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions. Elle renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et la volonté d'être actif dans le domaine artistique.

Langue et communication

Littérature et culture

Diversité et tolérance

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

L'histoire de la musique permet aux élèves de mettre en relation différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture), de comprendre les fonctions de la musique et d'apprécier diverses perspectives, en développant un esprit de tolérance.

Les élèves apprennent à articuler un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles et qu'ils rencontrent et créent.

Le domaine professionnel musique est pré-professionnalisant et s'adresse aux jeunes qui ont soif de développer leur potentiel dans un cursus artistique.

L'histoire de la musique complète leurs savoirs et leur apporte des perspectives et des ressources pour se décentrer. Elle leur permet de se situer et d'ancrer leur expérience artistique.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**

Histoire de l'art

Domaine d'études	Années
Disciplines artistiques	2 ^e
Enseignement en relation avec le domaine professionnel	
Musique	
Discipline intégrée	

Objectifs généraux de la discipline

L'omniprésence du visuel dans notre environnement et la profusion de l'offre culturelle rendent plus que jamais nécessaires l'éducation du regard et la découverte de la pensée plastique, qu'elle appartienne au passé ou au présent.

Les objectifs fondamentaux de la discipline consistent à :

- prendre connaissance de la diversité de l'expression artistique au cours des siècles ;
- maîtriser un vocabulaire analytique.

Compétences disciplinaires — Domaines d'apprentissage

2^e année

Les élèves sont capables de :

- Lire une œuvre (thèmes, signes plastiques, structures signifiantes etc.) et la relier à son contexte de production et de réception afin d'en proposer une interprétation, sans laisser aucune tranche chronologique de côté, notamment les tendances contemporaines.
- Se livrer à l'étude des techniques, des moyens plastiques (structures, couleurs, valeurs, représentations de l'espace etc.
- Appréhender les notions de genre et de style.

Cours ex cathedra
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe

**Formes possibles
d'enseignement de
la discipline**

Les formes d'enseignement de l'histoire de l'art sont multiples : cours ex cathedra, travail par projet, sans exclusion d'autres disciplines. Un accent particulier sera mis sur les cours et activités hors les murs, en particulier les visites d'exposition, pour lesquelles des conditions-cadres adéquates doivent être mises en place.

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Compétences en informatique

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Dans le cadre de leurs travaux en histoire de l'art, les élèves développent, individuellement et/ou en groupe, leur capacité à travailler de manière autonome, notamment dans la recherche et la sélection d'images et de documents. Les compétences réflexives et d'expression constituent une part importante de la discipline, au travers d'exposés écrits et oraux formulés dans une langue correcte, claire et nuancée adaptée au contexte. La maîtrise du vocabulaire technique indispensable fait également partie des exigences.

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Langue et communication

Littérature et culture

Numérique et digitalisation

Diversité et tolérance

Outre une collaboration active avec l'atelier artistique, des projets communs reliant l'histoire des arts visuels à d'autres disciplines peuvent être développés. On citera en particulier :

- L'étude des images produites par les médias pour décoder les différents types de messages, quant à leurs contenus et à leur conception, en collaboration avec l'histoire, les langues, voire la sociologie.
- L'étude des nouvelles techniques de visualisation telles que le scanner, la photo micrographique, la micrographie électronique en relation avec les compétences acquises en sciences expérimentales.
- L'étude de thèmes (séquence, série, rythme, geste et mouvement, métissage etc.), en musique comme dans les arts visuels, d'œuvres comparées, comme Faust, ou carrefours, comme L'Histoire du soldat, de périodes (le baroque, le romantisme).
- L'analyse d'interventions plastiques (land art, arte povera) dans un lieu étudié en géographie.
- L'illustration d'un texte littéraire, en collaboration avec les langues.

La confrontation avec des images issues de contextes historiques et culturels variés favorise le développement d'un jugement critique raisonné et invite dans le même temps à dépasser blocages et préjugés face à la diversité de l'expression artistique au cours des siècles.

L'histoire de l'art contribue de plusieurs manières aux principaux objectifs spécifiques du domaine Musique :

- En présentant les caractéristiques des différentes époques de l'histoire de l'art, elle permet d'établir des liens avec les œuvres musicales contemporaines.
- Elle permet d'analyser les difficultés inhérentes au processus de création, de présenter les solutions mises en œuvre par les artistes à différentes époques.
- L'analyse et l'évaluation des qualités esthétiques d'une œuvre plastique développées en histoire de l'art peuvent s'appliquer, mutatis mutandis, au domaine musical.
- Elle apprend à analyser et évaluer les processus, les produits et les points de vue artistiques.

**Contributions
possibles de
la discipline
aux objectifs
spécifiques
du domaine
professionnel**



École de culture générale

Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire (DGEP)
Rue St-Martin 24
1014 Lausanne

www.vd.ch/gymnase

Gymnase/Plan d'études